

24.03.02



# DECISION MODIFICATIVE N°1 2024

## SOMMAIRE

REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023	5
EQUILIBRE DE LA DMI 2024	7
TABLEAU DE SYNTHESE	8
<b>ECONOMIE - EMPLOI</b>	<b>10</b>
1.1 - ECONOMIE	11
1.2 - AGRICULTURE ET FORETS	16
1.3 - TOURISME	18
1.4 - RECHERCHE	21
<b>EDUCATION - FORMATION</b>	<b>23</b>
2.1 - EDUCATION ET PATRIMOINE EDUCATIF	24
2.2 - APPRENTISSAGE	27
2.3 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	29
2.5 - FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	31
2.6 - FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	36
<b>MOBILITES ET TERRITOIRES DURABLES</b>	<b>38</b>
3.1 - EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE	39
3.2 - NUMERIQUE	40
3.3 - TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE	41
3.4 - TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES	44
<b>VIE SOCIALE</b>	<b>51</b>
4.1 - CITOYENNETE EGALITE	52
4.2 - CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL	53
4.3 - SPORTS ET PATRIMOINE SPORTIF	55
<b>RESSOURCES</b>	<b>57</b>
5.1 - MOYENS GENERAUX	58
5.2 - FINANCES	62
5.3 - RESSOURCES HUMAINES	65
5.4 - EUROPE	68
<b>L'AFFECTATION DU RESULTAT 2023</b>	<b>69</b>
<b>LE VOTE PAR FONCTION</b>	<b>71</b>
Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP / AE	71

Les AP et AE créées et modifiées par fonction _____	74
Affectations votées dans le cadre de la DM1 2024 _____	78
Modification des dates limites d'affectation pour les AP / AE _____	80
Modification des dates limites d'engagement pour les AP / AE _____	81
<b>LES DISPOSITIONS DIVERSES _____</b>	<b>83</b>
Remises gracieuses _____	83
Admissions en non-valeur _____	83
Créances éteintes _____	85
Modifications des emplois _____	85
<b>INFORMATION DE L'ASSEMBLEE SUR LA GESTION DES AP/AE _____</b>	<b>91</b>
Clôtures d'AP/AE _____	91
Caducité des AP/AE _____	97

L'année budgétaire 2024 se présentait à notre collectivité comme incertaine et contrainte. Le vote du BP 2024 avait traduit la conciliation de la prise en compte des besoins de nos concitoyens confrontés à une situation difficile incertaine et de fortes contraintes budgétaires.

La première décision modificative de l'année, qui vient comme habituellement prendre en compte le résultat du compte administratif de l'année précédente, confirme l'équilibre trouvé dans le budget primitif tout en prenant acte du renforcement des contraintes qui pèsent sur le budget.

Malgré des inscriptions en recettes prudentes, notamment sur la TVA, par rapport aux annonces nationales (le BP s'appuyait sur une croissance des recettes de TVA de 3,9% de 2023 à 2024, contre une projection nationale en décembre 2023 de 4,5%), la collectivité est aujourd'hui obligée de revoir à la baisse ces projections : la DMI enregistre ainsi une diminution de 13 M€ des recettes envisagées au titre de la TVA pour l'année en cours. Cette inscription est de nouveau faite en prudence par rapport aux projections du Gouvernement.

Cette modification est sensible sur l'équilibre global de la DMI car la TVA (avec la restitution de 3,5 M€ de trop perçus 2023) représente les trois quarts des 20 M€ d'écart entre inscriptions en dépenses et en recettes de fonctionnement.

Au-delà de ces préoccupations conjoncturelles, ces éléments illustrent la nécessité, déjà évoquée lors de la présentation du BP 2024, qu'une réforme soit menée pour rapprocher la réalité des recettes des Régions de la nature des dépenses rendues indispensables au regard des transferts de compétence de l'Etat, notamment sur les questions de mobilité et d'avenir du ferroviaire. Malheureusement, ces pistes semblent aujourd'hui absentes des propositions de réformes actuellement discutées qui considèrent qu'une « part importante de nos dépenses s'accommoderaient de recettes volatiles ». Quelle erreur ! Ce budget modifié montre, une fois de plus, le contraire avec une validation des choix et prévisions inscrites au budget voté en décembre, les ajustements nécessaires six mois plus tard n'étant que marginaux. Ainsi, dans les grands domaines d'intervention constitués de services publics essentiels (lycées, formations sanitaires et sociales, transports, formation professionnelle...), la gestion par la Région s'appuie sur des anticipations sérieuses et maîtrisées.

En termes de dépenses opérationnelles de fonctionnement, cette DMI conforte les priorités établies lors du BP que sont le développement de service de transport, l'action économique, la décarbonation des activités, le soutien au pouvoir d'achat des familles ou encore l'activité culturelle et sportive sur le territoire.

Pour tenir compte des contraintes financières liées à la baisse des recettes et à l'inflation qui pèsent sur les dépenses, la collectivité fait le choix de resserrer les dépenses d'investissement en décalant ou en étalant certaines opérations dans le temps. Cette décision est à mettre en lien avec les contraintes qui pèsent sur les autres collectivités ou acteurs publics qui engagent à un rythme ralenti les opérations que la Région soutient. Notre volonté est de maîtriser la trajectoire budgétaire de la Région et de limiter l'emprunt 2024 afin que la dette régionale reste soutenable sur le long terme.

Cette décision modificative s'inscrit donc pleinement dans la maîtrise pluriannuelle des finances régionales au service de l'action résolue pour le quotidien des habitants, pour la transformation qu'impose l'enjeu climatique, et pour la préparation de l'avenir qui passe nécessairement par une gestion budgétaire maîtrisée.



François BONNEAU



# REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023

## 1- Résultats de l'exercice 2023

Le résultat apparaissant au compte administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2023, ce résultat s'élève à 177,6 M€.

Résultat de fonctionnement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice	Résultat de la section de fonctionnement
Recettes (réelles + ordre)	6 955 681,88	1 599 416 068,30	1 606 371 750,18
Dépenses (réelles + ordre)		1 428 812 214,79	1 428 812 214,79
Total	6 955 681,88	170 603 853,51	177 559 535,39

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2023, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 175,5 M€.

Résultat d'investissement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice	Résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		978 469 856,28	978 469 856,28
Dépenses (réelles + ordre)	179 613 675,92	974 307 349,54	1 153 921 025,46
Total	179 613 675,92	4 162 506,74	-175 451 169,18

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 2108 366,21 €.

## 2- Affectation du résultat 2023

L'affectation du résultat doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. Ainsi, il est proposé :

1. de constater le déficit de la section d'investissement du compte administratif 2023 à hauteur de 175 451 169,18 €,
2. de constater le besoin de financement global à hauteur de 175 451 169,18 €,
3. de constater le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2021 à hauteur de 177 559 535,39 €,
4. d'affecter le résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 175 451 169,18 € (compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »)

FONCTIONNEMENT	
Excédent de clôture Région	177 559 935,39 €
Affectation du résultat (compte 1068)	-175 451 169,18 €
<b>Report au 002</b>	<b>2 108 366,21 €</b>

# EQUILIBRE DE LA DMI 2024

Le résultat net 2023 repris au budget supplémentaire 2024 s'établit à 2 108 366,21 €.

Le budget 2024 modifié est équilibré, en dépenses et en recettes, à hauteur de 1 891 232 766 €.

Par ailleurs, des ajustements sont proposés à hauteur de 85 561 400 € pour les autorisations d'engagement et 61 124 000 € pour les autorisations de programme.

# TABLEAU DE SYNTHÈSE

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
ECONOMIE	21 698 000	640 000	300 000	225 000
<i>Fonds européens ECONOMIE</i>	900 000		900 000	
AGRICULTURE ET FORETS	6 550 000	625 000		200 000
<i>Fonds européens AGRICULTURE ET FORETS</i>	11 000 000		11 000 000	
TOURISME	5 312 000	262 000		150 000
RECHERCHE	7 300 000			
<i>Fonds européens RECHERCHE</i>	1 900 000		1 900 000	
<b>TOTAL ECONOMIE - EMPLOI</b>	<b>54 660 000</b>	<b>1 527 000</b>	<b>14 100 000</b>	<b>575 000</b>
EDUCATION ET PATRIMOINE EDUCATIF	72 104 000		11 395 000	3 600 000
APPRENTISSAGE	6 610 000	-2 513 837	400 000	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	2 500 000			
ORIENTATION	3 320 000		150 000	
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	151 500 000	6 100 000	95 100 000	-2 665 000
<i>Fonds européens FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE</i>	8 700 000	4 800 000	8 700 000	4 800 000
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	62 000 000	3 785 000		120 000
<b>TOTAL EDUCATION - FORMATION</b>	<b>306 734 000</b>	<b>12 171 163</b>	<b>115 745 000</b>	<b>5 855 000</b>
EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE	6 395 000			
<i>Fonds européens EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE</i>	500 000		500 000	
NUMERIQUE	4 100 000			
<i>Fonds européens NUMERIQUE</i>	1 600 000		1 600 000	
TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE	9 611 000		615 000	
<i>Fonds européens TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE</i>	1 000 000	2 500 000	1 000 000	2 500 000
TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES	394 250 000		7 676 000	3 662 000
COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE	1 210 000		55 000	
<b>TOTAL MOBILITES ET TERRITOIRES DURABLES</b>	<b>418 666 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>11 446 000</b>	<b>6 162 000</b>
CITOYENNETE ET EGALITE	1 122 700			
CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL	24 775 000		42 000	
SPORTS ET PATRIMOINE SPORTIF	5 389 000	420 000		
<b>TOTAL VIE SOCIALE</b>	<b>31 286 700</b>	<b>420 000</b>	<b>42 000</b>	
MOYENS GENERAUX	29 234 000	1 389 000	3 814 000	180 000
FINANCES	75 003 000	8 428 203	1 111 094 000	-6 806 000
RESSOURCES HUMAINES	169 500 000	1 730 000	1 750 000	
EUROPE	12 000 000	10 000 000	12 000 000	10 000 000
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>285 737 000</b>	<b>21 547 203</b>	<b>1 128 658 000</b>	<b>3 374 000</b>
<b>RESULTAT AFFECTE FONCTIONNEMENT</b>				<b>2 108 366</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 097 083 700</b>	<b>38 165 366</b>	<b>1 269 991 000</b>	<b>18 074 366</b>



INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
ECONOMIE	30 000 000		9 300 000	670 000
<i>Fonds européens ECONOMIE</i>	2 200 000	6 300 000	2 200 000	6 300 000
AGRICULTURE ET FORETS	14 000 000	4 500 000		4 500 000
<i>Fonds européens AGRICULTURE ET FORETS</i>	60 000 000		60 000 000	
TOURISME	3 720 000	1 008 000		
<i>Fonds européens TOURISME</i>	5 000 000	-3 200 000	5 000 000	-3 200 000
RECHERCHE	15 500 000			
<i>Fonds européens RECHERCHE</i>	700 000	1 500 000	700 000	1 500 000
<b>TOTAL ECONOMIE - EMPLOI</b>	<b>131 120 000</b>	<b>10 108 000</b>	<b>77 200 000</b>	<b>9 770 000</b>
EDUCATION ET PATRIMOINE EDUCATIF	104 000 000	-4 000 000	7 203 000	136 000
APPRENTISSAGE	12 091 400	2 731 000		
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	7 223 000			
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 646 300			
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	11 203 000			
<b>TOTAL EDUCATION - FORMATION</b>	<b>136 163 700</b>	<b>-1 269 000</b>	<b>7 203 000</b>	<b>136 000</b>
EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE	67 000 000	-4 000 000		
<i>Fonds européens EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE</i>	620 000		620 000	
NUMERIQUE	1 423 000			
<i>Fonds européens NUMERIQUE</i>	2 600 000	4 600 000	2 600 000	4 600 000
TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE	7 820 000			
<i>Fonds européens TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE</i>	6 130 000	3 300 000	6 130 000	3 300 000
TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES	153 496 000	-6 000 000	73 150 000	16 100 000
<i>Fonds européens TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</i>	950 000		950 000	
COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE	150 000			
<b>TOTAL MOBILITES ET TERRITOIRES DURABLES</b>	<b>240 189 000</b>	<b>-2 100 000</b>	<b>83 450 000</b>	<b>24 000 000</b>
CITOYENNETE ET EGALITE	354 000	716 000		
CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL	10 300 000	-3 600 000	60 000	
SPORTS ET PATRIMOINE SPORTIF	2 490 000	200 000	35 000	
<b>TOTAL VIE SOCIALE</b>	<b>13 144 000</b>	<b>-2 684 000</b>	<b>95 000</b>	
MOYENS GENERAUX	22 222 000	-7 000 000		
FINANCES	176 090 000		378 073 400	-16 760 000
EUROPE	40 000 000		40 000 000	
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>238 312 000</b>	<b>-7 000 000</b>	<b>418 073 400</b>	<b>-16 760 000</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>758 928 700</b>	<b>-2 945 000</b>	<b>586 021 400</b>	<b>17 146 000</b>

# ECONOMIE – EMPLOI



## 1.1 – ECONOMIE

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	22 598 000	640 000	1 200 000	225 000
Investissement	32 200 000	6 300 000	11 500 000	6 970 000

#### **1.1.01 – ACCOMPAGNER L'ECONOMIE DE PROXIMITE ET L'ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES**

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	278 000	150 000	-	-
Investissement	4 163 000	-	1 782 000	-

Il est proposé :

- D'augmenter les crédits de paiement de l'activité « Accompagner l'économie de proximité et l'attractivité des territoires » de 105 k€, afin de financer une prestation de conseil financier engagée fin 2023. A noter que des recettes de la BPI sont attendues, équivalentes au montant à mandater.
- D'augmenter les crédits de paiement du programme CPER - Gestion Prévisionnelle des Emploi et des Compétences de 45 k€ afin de financer les nouveaux projets relatifs à la GPECT en 2024.

#### **1.1.02 – PROMOUVOIR L'ENTREPRENARIAT ET DEVELOPPER LA CREATION-REPRISE D'ENTREPRISES**

- Les autorisations d'engagement

##### *Modifications - Affectations*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2020	2627	31/12/2024	PASS CREATION 21-24 CENTRE-VAL DE LOIRE	12 351 342	1 200 000
AE	2024	11023324	31/12/2024	PROMOTION DISPOSITIFS ECONOMIQUES	100 000	150 000

Il est proposé d'augmenter de 1,2 M€, l'autorisation d'engagement PASS Création 21-24, afin de permettre l'engagement de nouvelles prestations d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises en Région Centre-Val de Loire, dans le cadre des marchés passés avec les différents prestataires, ainsi que l'affectation pour un même montant.

Dans le cadre de la promotion des dispositifs économiques et de l'attractivité régionale, il est proposé d'augmenter et d'affecter de 0,15 M€ l'AE correspondante.

Création – Fonds européens (21-27)

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	21967	31/12/2030	OS INSTRUMENT FINANCIER		5 000 000

Il est proposé d'ouvrir une nouvelle enveloppe en investissement afin de mettre en œuvre un nouvel instrument financier et de doter cette enveloppe de 5 M€, en prenant les crédits depuis les actions 1 et 2 relatives aux investissements et projets de recherche et développement en lien avec les domaines prioritaires de spécialisation (DPS). Il est proposé de l'affecter en totalité.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	2 394 000	422 000	-	-
Investissement	1 123 000	-	2 000 000	-

Il est proposé :

- D'augmenter les crédits de paiement de l'AE « Promouvoir l'entrepreneuriat et développer la création reprise d'entreprises » de 0,217 M€. En effet, les crédits de paiement disponibles sur cette ligne budgétaire ne permettent pas de financer de nouvelles demandes en 2024 ;
- D'augmenter les crédits de paiement du programme PASS Création 21-24 de 55 k€ pour permettre le paiement des prestations jusqu'à la fin de l'année ;
- D'augmenter les crédits de paiement de 0,15 M€ afin de favoriser des actions visant à renforcer l'image du territoire, à développer l'attractivité de la région et le marketing territorial (participation et accueil de congrès, définition d'une communication unifiée d'attractivité à destination du territoire national).

**1.1.03 – SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS DES ENTREPRISES**

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	308 000	50 000	-	-
Investissement	4 952 000	-	1 300 000	-

Il est proposé d'augmenter les crédits de paiement de l'activité « Soutenir et accompagner les transitions des entreprises » de 50 000 €. En effet, certains dossiers passés en fin d'année 2023 n'ont pas perçu leurs acomptes, comme prévu, en 2023. Il est donc demandé des crédits supplémentaires, afin de verser les acomptes et solde aux bénéficiaires en 2024.



### 1.1.05 – SOUTENIR LA FORMATION ET LE DIALOGUE SOCIAL

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	648 000	180 000	-	-
Investissement	448 000	-	-	-

Il est proposé d'augmenter les crédits de paiement de 0,18 M€. En effet, certains dossiers passés en fin d'année 2023 n'ont pas perçu leurs acomptes, comme prévu, en 2023. Il est donc demandé des crédits supplémentaires, afin de verser les aides aux bénéficiaires en 2024. Par ailleurs, le paiement du solde du dossier ARACT initialement prévu en 2023 doit être fait en 2024.

### 1.1.06 – SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET DES RESEAUX

- Les autorisations d'engagement

#### Modification- Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	11063002	31/12/2024	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET DES RESEAUX	2 833 000	73 400

Il est proposé d'augmenter de 73,4 k€ l'AE « Soutenir le développement des filières et des réseaux », ainsi que l'affectation " Soutien à l'animation des pôles de compétitivité et clusters " du même montant afin de pouvoir engager un dossier voté en 2023 sur l'année 2024 (Atlanpôle Biothérapies).

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	2 439 000	70 000	-	225 000

Il est proposé d'augmenter les crédits de paiement sur l'activité « Soutenir le développement des filières et des réseaux » de 70 k€. En effet, la mise en place d'ACT4COSMETICS dès 2024 nécessite des crédits de paiement qui n'avaient pas été prévus au budget 2024. Par ailleurs, certains dossiers passés fin d'année 2023 (ATLANPÔLE Biothérapies) n'ont pas perçu leurs acomptes, comme prévu, en 2023. Il est donc demandé des crédits supplémentaires, afin de verser les aides aux bénéficiaires en 2024. Cela reporte d'autant le besoin en crédit de paiement afin de pouvoir mandater cette année les acomptes et les soldes des dossiers.

### 1.1.07 - SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT ET LA RELOCALISATION DES ENTREPRISES

- Les autorisations d'engagement

#### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	11073001	31/12/2024	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT ET LA RELOCALISATION DES ENTREPRISES	980 000	390 000

Il est proposé d'augmenter de 0,39 M€ l'AE « Soutenir le développement et la relocalisation des entreprises », de réduire l'affectation d'un montant de 0,35 M€ et de créer une affectation spécifique de 0,74 M€ afin de payer les frais de gestion du fonds de prêt d'honneur innovation (fond voté en 2022). Il est à noter qu'un dossier est en cours auprès des fonds européens afin d'envisager au moins 50% de recettes sur ce fonds.

- Les autorisations de programme

#### Création - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	11071003	31/12/2024	EUROPHAN		3 000 000

Il est proposé la création de l'AP EUROPHAN d'un montant de 3 M€, et d'en affecter la totalité afin d'apporter un soutien à l'entreprise EuroPhan sous la forme d'un prêt.

#### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2023	11071002	31/12/2023	SASU CVLI	6 000 000	2 000 000

Il est proposé d'augmenter l'autorisation de programme SASU CVLI de 2 M€, ainsi que l'affectation du même montant, afin d'intégrer de nouveaux fonds dans la SASU.

#### Modifications - Affectations - Fonds européens (21-27)

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2021	21902	31/12/2030	OS 1.1 - 03 - INTEGRATION INNOVATION ENTREPRISE	4 000 000	-4 000 000
AP	2021	21907	31/12/2030	OS 1.3 - 08 - RENFORCEMENT PRODUCTION ENTREP	6 000 000	4 000 000

Dans le cadre de la proposition d'ajustement de maquette adressée au Président le 8 avril 2024, il est notamment proposé d'ajuster les crédits de 8 « Renforcement des capacités de production des entreprises » de + 4 M€ afin de couvrir les besoins de l'année 2024. Il est proposé de prendre les crédits depuis les actions 1 et 2 relatives aux investissements et projets de recherche et développement en lien avec les DPS. Il est proposé de modifier les affectations en conséquence.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	600 000	-232 000	181 000	-
Investissement	13 462 000	-	3 976 000	670 000

En recette d'investissement, il est proposé d'inscrire la recette « Région bénéficiaire final », prévue en 2023 mais non titrée, sur 2024 de l'instrument financier relatif au fonds d'amorçage Emergence Innovation. Une recette de 0,33 M€ était prévue au BP 2024 et devrait finalement s'élever à 1 M€ au total. Une inscription supplémentaire de 0,67 M€ est proposée.

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Investissement	1 800 000	4 800 000	1 800 000	4 800 000

A ce stade, les perspectives de programmation permettent d'identifier un besoin supplémentaire qui s'explique par une productivité prévisionnelle plus importante que prévue, générée notamment par la dispense active de formations auprès des agents et des porteurs de projet et le dépôt plus rapide que prévu de demandes d'aides d'envergure entraînant mécaniquement des versements d'avances importantes. 4,8 M€ supplémentaires sont nécessaires sur les actions 3 « Mesure horizontale de la SRI-SI » (programmation dès 2024 de l'instrument financier porté par Initiative Centre-Val de Loire) et 8 « Renforcement des capacités de production des entreprises ».

### 1.1.09 - SOUTENIR L'INNOVATION ET LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Investissement	-	1 500 000	-	1 500 000

A ce stade, les perspectives de programmation permettent d'identifier un besoin supplémentaire qui s'explique par une productivité prévisionnelle plus importante que prévue, générée notamment par la dispense active de formations auprès des agents et des porteurs de projet et le dépôt plus rapide que prévu de demandes d'aides d'envergure entraînant mécaniquement des versements d'avances importantes. 1,5 M€ supplémentaires sont nécessaires sur l'action 1 « Investissements dans les DPS ».

## 1.2 – AGRICULTURE ET FORETS

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	17 550 000	625 000	11 000 000	200 000
Investissement	74 000 000	4 500 000	60 000 000	4 500 000

#### 1.2.01 - ACCOMPAGNER INDIVIDUELLEMENT L'INSTALLATION, LA TRANSMISSION ET LE DEVELOPPEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	1 000 000	-	-	-
Investissement	4 460 000	4 500 000	-	4 500 000

Il est proposé d'inscrire les crédits de paiement à hauteur de 4,5 M€ sur l'AP « avance dotations jeunes agriculteurs » afin de payer tous les dossiers concernés dans l'année 2024. L'avance devant être remboursée en 2024, il est proposé d'inscrire 4,5 M€ de crédits en recettes.

#### 1.2.04 - SOUTENIR LA FILIERE ALIMENTAIRE

- Les autorisations d'engagement

##### *Modification - Affectations*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	12043834	31/12/2024	FILIERE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE REGIONALE	1 200 000	540 000

Il est proposé de revoir à la hausse l'AE « filière alimentaire et agriculture régionale » pour un montant de 0,54 M€

Il est demandé d'abonder les affectations suivantes :

- « FILIÈRE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE RÉGIONALE POUR SOUTENIR LFILIÈRE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE RÉGIONALE POUR SOUTENIR LES ACTIONS MENÉES DANS PARTENAIRES DU CONSEIL RÉGIONAL » de 500 000 €, afin de tenir compte des différentes dépenses prévues dans le cadre de la convention du 7 juillet 2023 concernant l'évènement territoire hôte Michelin.

- « ACCOMPAGNER LES PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE PAR LA CHAMBRE RÉGIONALE DES MÉTIERS CENTRE ET L'AREA AU TITRE DES FILIÈRES ALIMENTAIRES » de 40 000 €, afin de payer le solde d'un dossier de 2023 et permettre le financement des programmes menés par la Chambre régionale des métiers Centre et l'AREA prévus au titre de 2024.



- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	1 397 000	625 000	-	200 000

Il est proposé de revoir à la hausse les crédits de paiement d'un montant de 625 000 € pour financer les dépenses prévues dans le cadre de plusieurs évènements de l'année, entre autres le Salon International de l'Agriculture.

200 000 € de dépenses et recettes sont prévus dans le cadre de l'évènement territoire hôte MICHELIN (150 000 € au titre de la convention de partenariat signée avec la Métropole de Tours et 50 000 € au titre de celle signée avec l'entreprise Martin POURET, approuvées en Commission Permanente de février dernier).

## 1.3 – TOURISME

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	5 312 000	262 000	-	150 000
Investissement	8 720 000	-2 192 000	5 000 000	-3 200 000

#### 1.3.01 – RENFORCER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DANS LES FILIERES PRIORITAIRES

- Les autorisations d'engagement

##### *Modification - Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	13013208	31/12/2024	VALORISATION DESTINATIONS TOURISTIQUES	350 000	50 000

Il est proposé d'augmenter et d'affecter de 50 k€ l'AE « valorisation destinations touristiques ».

- Les autorisations de programme

##### *Création - Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	13011002	31/12/2026	TOURISME DE SAVOIRS FAIRE		640 000

Il est proposé la création et l'affectation de l'AP « Tourisme de Savoirs Faire » d'un montant de 0,64 M€ afin d'assurer, dans le cadre de la convention Fonds Tourisme de Savoirs Faire signée avec l'Etat, le déploiement de l'enveloppe allouée à la Région pour accompagner l'ouverture aux touristes de nouvelles entreprises.

##### *Modification - Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	13011229	31/12/2024	CAP TOURISME FILIERES INVESTISSEMENT	365 000	150 000

Il est proposé de revoir à la hausse l'AP « Cap filières investissement » pour un montant de 150 000 € et d'affecter les crédits du même montant.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	517 000	50 000	-	-
Investissement	1 455 000	978 000	-	-

En fonctionnement, 50 K€ sont demandés dans le cadre de la promotion et de la valorisation des destinations touristiques. Ces crédits visent à nouer des partenariats pour permettre la réalisation d'émissions valorisant le territoire régional, et ses marqueurs touristiques (paysages, cyclo-tourisme, gastronomie ...).

Afin d'assurer le paiement de nos engagements relatifs à l'opération Cher à Vélo inscrite dans la convention Région/Département, il est proposé d'augmenter les crédits de paiement 2024 de 713 000 € sur l'AP 2015-41206.

Il est proposé d'inscrire sur l'autorisation de programme Tourisme de Savoirs Faire un montant de crédits de paiement à hauteur de 100 000 € afin de financer, dès 2024, les premiers besoins d'investissements des entreprises.

Il est demandé d'abonder les crédits de paiements relatifs à l'AP « CAP Tourisme Filières » de 165 000 € afin de répondre aux besoins des projets Filières d'ores et déjà identifiés sur 2024.

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Investissement	4 600 000	-3 200 000	4 600 000	-3 200 000

Des sous-réalisations sont identifiées sur l'action 42 « Tourisme et itinéraire à vélo » à hauteur de -3,2 M€.

### 1.3.02 - FINANCER LES PROJETS EN MATIERE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

- Les autorisations de programme

#### Modifications - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2022	2661	31/12/2026	PLAN D'INVESTISSEMENT	1 000 000	282 000
AP	2024	13021068	31/12/2024	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 300 000	1 700 000

Il est proposé de revoir à la hausse l'AP « Plan d'Investissement » pour un montant de 0,282 M€ et d'affecter les crédits du même montant, afin de pouvoir accompagner les besoins en investissement relatifs aux deux Appels à Projets Tourisme.

Il est proposé de revoir à la hausse l'AP « Hébergements touristiques » pour un montant de 1,7 M€ et d'affecter les crédits du même montant, afin de pouvoir accompagner les besoins en investissement des hébergements touristiques sur lesquels la Région est sollicitée.

### 1.3.03 – SOUTENIR LES ACTIONS PORTEES PAR LE CRT DANS LE CADRE DE LA STRATEGIE TOURISTIQUE REGIONALE

- Les autorisations de programme

#### Création – Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	13031001	31/12/2024	CRT INVESTISSEMENT		30 000

Il est proposé de créer l'AP CRT Investissement pour un montant de 30 k€ et d'affecter les crédits du même montant, afin de financer les travaux d'investissement du CRT programmés en 2024.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	3 498 000	-	-	-
Investissement	-	30 000	-	-

Il est proposé d'inscrire sur l'AP « CRT Investissement » un montant de crédits de paiement à hauteur de 30 k€.

### 1.3.05 – SOUTENIR LES PROJETS ET LES OFFRES DE SLOW TOURISME

- Les autorisations d'engagement

#### Modifications – Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2023	13053001	31/12/2023	TRANSITION ECOLOGIQUE	90 000	60 000
AE	2024	13053663	31/12/2024	SLOW TOURISME FONCTIONNEMENT	153 000	167 000

Il est proposé d'abonder l'AE « Transition Ecologique » d'un montant de 60 k€ et d'affecter les crédits du même montant afin de répondre aux besoins relatifs au Fonds Tourisme durable conventionné avec l'ADEME et la CCI Centre-Val de Loire. Il est proposé d'abonder l'AE « Slow Tourisme » d'un montant de 0,167 M€ et d'affecter les crédits du même montant afin de répondre aux besoins des projets s'inscrivant dans le slow tourisme d'ores et déjà identifiés sur 2024.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	198 000	212 000	-	150 000
Investissement	65 000	-	-	-

Il est proposé d'inscrire sur l'AE « Transition Ecologique » un montant de crédits de paiement de 0,134 M€ et sur l'AE « Slow Tourisme » un montant de crédits de paiement de 78 k€.

## 1.4 - RECHERCHE

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	9 200 000	-	1 900 000	-
Investissement	16 200 000	1 500 000	700 000	1 500 000

#### **1.4.01 - SOUTENIR LA RECHERCHE ET LES CHERCHEURS**

- Les autorisations d'engagement

##### Création - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	14013001	31/12/2025	PLAN ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT CHERCHEURS		800 000

Le plan d'accueil et d'accompagnement des chercheurs prévu par le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SRESRI) va être mis en place partiellement dès 2024, avec notamment des gratifications de stage Master pour les chercheurs nouvellement recrutés, et des financements permettant aux jeunes chercheurs le nouveau dépôt d'un projet qui lors d'un premier dépôt a été bien évalué mais pour des raisons financières n'a pas été soutenu par l'Agence Nationale de Recherche.

Il est proposé d'ouvrir à cet effet une enveloppe de 800 000€ et d'affecter les crédits correspondants.

- Les autorisations de programme

##### Création - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	14011001	31/12/2025	AAP EQUIPEMENTS RECHERCHE		3 668 000

Le SRESRI prévoit la mise en place d'un nouvel appel à projets « équipements de recherche ». Afin de soutenir de premières opérations dès l'année 2024, il est proposé d'ouvrir une enveloppe de 3,668 M€, et d'affecter les crédits correspondants.

##### Modifications - Fonds européens (21-27)

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2021	21900	31/12/2030	OS 1.1 - 01 - INVESTISSEMENT RECHERCHE INNOVATION DPS	28 500 000	-8 500 000
AP	2021	21901	31/12/2030	OS 1.1 - 02 - PROJETS RECHERCHE INNOVATION DPS	31 000 000	-4 000 000

Dans le cadre de la proposition d'ajustement de maquette adressée au Président le 8 avril 2024, il est proposé de prendre les crédits depuis les actions 1 et 2 relatives aux investissements et projets de recherche et développement en lien avec les DPS, pour abonder les crédits des actions 3 « mesure horizontale de la SRI-SI » et 8 « Renforcement des capacités de production

des entreprises » afin de couvrir les besoins de l'année 2024. Il est proposé de diminuer les affectations en conséquence.

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Investissement	700 000	1 500 000	700 000	1 500 000

A ce stade, les perspectives de programmation permettent d'identifier un besoin supplémentaire qui s'explique par une productivité prévisionnelle plus importante que prévue, générée notamment par la dispense active de formations auprès des agents et des porteurs de projet et le dépôt plus rapide que prévu de demandes d'aides d'envergure entraînant mécaniquement des versements d'avances importantes. 1,5 M€ supplémentaires sont nécessaires sur l'action 4 « Projets de RDI des PME » pour la programmation à venir d'un instrument financier.

#### 1.4.02 - SOUTENIR LES PROGRAMMES D'ACTIONS DES STRUCTURES DE PROMOTION DE LA CSTI

- Les autorisations d'engagement

##### Modification – Fonds européens (21-27)

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2023	21962	31/12/2030	OS 1.1 - 03 - INTEGRATION INNOVATION ENTREPRISES	7 000 000,00	3 500 000,00

Dans le cadre de la proposition d'ajustement de maquette adressée au Président le 8 avril 2024, il est notamment proposé d'ajuster les crédits des actions 3 « mesure horizontale de la SRI-SI » de +3,5 M€ afin de couvrir les besoins de l'année 2024. Il est proposé de prendre les crédits depuis les actions 1 et 2 relatives aux investissement et projets de recherche et développement en lien avec les DPS. Il est proposé d'augmenter l'affectation en conséquence.

# EDUCATION – FORMATION





## 2.1 – EDUCATION ET PATRIMOINE EDUCATIF

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	72 104 000	-	11 395 000	3 600 000
Investissement	104 000 000	-4 000 000	7 203 000	136 000

#### 2.1.01 - ATTRIBUER LES DOTATIONS ET EQUIPER LES LYCEES

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	53 704 000	-	10 465 000	-
Investissement	11 000 000	-	-	136 000

Il est proposé un ajustement à la hausse des recettes d'investissement afin de prendre en compte la perception d'un acompte de 0,136 M€ concernant l'équipement de la formation Vélos et Mobilités douces au lycée Maréchal Leclerc, pour une recette totale attendue de 0,17 M€ dans le cadre de l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir.

#### 2.1.05 - REPONDRE AUX NOUVEAUX BESOINS D'EXTENSION ET DE CONSTRUCTION DES LYCEES

- Les autorisations de programme

##### *Modification - Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2018	2772	31/12/2024	J.COEUR RESTRUCTURATION ET EXTENSION POLE RESTAURATION	10 718 000	250 000

Il est proposé d'abonder et d'affecter en totalité un montant complémentaire de 0,25 M€ sur l'AP de restructuration et d'extension des pôles restauration et hôtellerie du lycée Jacques Cœur. Cet abondement permettra de réaliser une réfection légère de la salle de restauration scolaire et d'ajuster les travaux sur la partie lingerie. Le montant de cette AP est porté à 10,968 M€.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	273 000	-	-	-
Investissement	26 476 000	-330 000	266 000	-

Il est proposé une baisse des crédits de paiement à hauteur de 0,33 M€. L'opération de reconstruction de la fromagerie à Naturapolis doit être décalée pour permettre

l'approfondissement de l'étude de programmation. La reconstruction de la chèvrière débutera, quant à elle, en 2024.

### 2.1.06 - MAINTENIR A NIVEAU LE PATRIMOINE DES LYCEES

- Les autorisations de programme

#### Modifications - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2021	1214	31/12/2023	GROSSES REPARATIONS ET AMELIORATIONS	4 700 000	40 000
AP	2022	21061002	31/12/2022	SINISTRE 36 - REFECTIONS DES OUVRAGES	3 000 000	400 000
AP	2023	21061214	31/12/2023	GROSSES REPARATIONS ET AMELIORATIONS	8 100 000	300 000
AP	2024	21061015	31/12/2026	ADAPTATION CARTE DES FORMATIONS ET RENOVATION DES FILIERES	1 000 000	300 000
AP	2024	21061104	31/12/2024	ENSEMBLE LYCEES SECURITE	2 000 000	2 000 000

Il est proposé d'abonder et d'affecter en totalité les montants complémentaires de :

- 0,04 M€ sur l'AP relative à la mise en conformité ICPE des chaufferies des lycées : l'abondement permettra ainsi de couvrir les travaux de mise en conformité des lycées gérés dans le cadre des contrats de performance énergétique ;
  - 0,4 M€ sur l'AP concernant la réfection des ouvrages rendue nécessaire par le sinistre de grêle dans l'Indre afin d'engager les derniers travaux d'investissement sur les lycées de Châteauroux portant le montant total de cette AP à 3,4 M€ ;
  - 0,3 M€ sur l'AP Grosses réparations et améliorations pour permettre la reprise structurelle du château de la Gabillière sur le site de l'EPLEFPA d'Amboise : l'abondement proposé fait suite au diagnostic réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre sur la structure du château. Le montant de travaux pour ce confortement a été revu à la hausse portant le montant total de l'opération à 0,935 M€ ;
  - 0,3 M€ sur l'AP Adaptation carte des formations afin de couvrir les engagements complémentaires de dépenses en 2024 sur l'ouverture de nouvelles formations et les rénovations de filières portant le montant total de l'AP à 1,3 M€ ;
  - 2 M€ sur l'AP relative à la mise en sécurité des lycées afin d'accélérer le déploiement des alarmes PPMS Risque Attentat Intrusion, des contrôles d'accès et du renforcement des clôtures dans le but d'équiper l'ensemble des lycées d'ici la fin de l'année 2025 ; cette AP est ainsi portée à un montant total de 4 M€.
- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	4 743 000	-	95 000	2 600 000
Investissement	42 792 000	-3 670 000	1 680 000	-

En fonctionnement, il est prévu une recette complémentaire de 2,6 M€ correspondant à un 1<sup>er</sup> versement de la part de l'assureur en remboursement des dépenses engagées sur trois des principaux lycées touchés par la grêle de 2022 (lycées Blaise Pascal, les Charmilles et Naturapolis). Le solde de 3 M€ sera versé en 2025 après présentation des factures des travaux de réparation.

En investissement, il est proposé une baisse des crédits de paiement à hauteur de 3,67 M€ sur deux opérations. S'agissant de l'opération de restructuration de l'internat du lycée Pasteur, cette dernière nécessite un temps d'étude plus approfondi du fait de l'utilisation de matériaux biosourcés et de réemploi. Concernant l'opération de mise en accessibilité, au stade de son état d'avancement le besoin en crédits de paiement 2024 s'avère inférieur au montant prévisionnel.

### 2.1.07 - AMELIORER LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DES LYCEES

- Les autorisations de programme

#### Modifications - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2017	1955	31/12/2024	EFFICACITE ENERGETIQUE	6 779 895	300 000
AP	2019	2769	31/12/2019	AGRICOLE DE LA SAUSSAYE RESTRUCTURATION DE L'INTERNAT	5 700 000	300 000

Il est proposé d'abonder et d'affecter en totalité les montants complémentaires de :

- 0,3 M€ sur l'AP Efficacité énergétique pour la rénovation du clos et couvert du bâtiment principal de l'EPLFPA d'Amboise : la consultation des travaux en cours montre la nécessité de compléter le budget, le montant de l'opération est porté à 4,2 M€ ;
  - 0,3 M€ sur l'AP concernant la restructuration du lycée agricole de La Saussaye : cette proposition permettra de couvrir des travaux complémentaires sollicités par les utilisateurs en cours de chantier, ceux rendus nécessaires par la liquidation d'une entreprise et les révisions de prix plus importantes qu'estimées initialement (opération ouverte en 2019) ; le montant total du projet est porté à 6 M€.
- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	5 481 000	-	800 000	1 000 000
Investissement	17 532 000	-	5 257 000	-

En fonctionnement, il est prévu une revalorisation de la recette issue de la vente des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) au titre des travaux du COEPI de 1 M€ compte tenu des cours actuels des CEE.

## 2.2 - APPRENTISSAGE

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	6 610 000	-2 513 837	400 000	-
Investissement	12 091 400	2 731 000	-	-

#### **2.2.01 - FINANCER L'EQUIPEMENT ET LA MODERNISATION DES CENTRES D'APPRENTISSAGE**

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Investissement	12 091 400	2 731 000	-	-

La mise en œuvre de la loi du 5 septembre 2018 met à nouveau en évidence une plus forte sollicitation des CFA auprès des Régions pour contribuer au financement d'opérations d'investissement que pour soutenir le fonctionnement des formations, par ailleurs assuré par les niveaux de prise en charge des coûts contrats définis par France Compétences.

Sur la base de ce constat, le décret n°2021-1850, paru le 29/12/2021, met en place un mécanisme de fongibilité permettant aux Régions d'utiliser une partie de l'enveloppe dédiée au fonctionnement des CFA pour financer des dépenses d'investissement.

L'arrêté du 20 janvier 2022 permet aux Régions de reporter sur l'exercice 2024 les crédits de fonctionnement non consommés en 2023, afin de les affecter à l'investissement. En application de ces dispositions, il vous est proposé d'inscrire 2,731M€ de crédits de paiement en investissement correspondant à la part des crédits de fonctionnement non consommés en 2023, ce qui permet de porter le montant des crédits mobilisables sur l'investissement en 2024 à 14,822M€. Ces crédits sont destinés à ajuster les crédits sur le plan d'équipement, les projets de la Cité des Formations et du BTP 37 en cours de réalisation.

#### **2.2.02 - SOUTENIR L'OFFRE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE**

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	5 471 185	-2 896 837	-	-

L'arrêté du 13 mai 2024 fixant le montant et la répartition du fonds de soutien à l'apprentissage aux régions et à la collectivité de Corse réduit l'enveloppe de fonctionnement de la Région à hauteur de 4 424 363 €. Il est ainsi acté une baisse du budget de fonctionnement global de 2 513 837 € conforme à l'enveloppe de fonctionnement allouée par France compétence pour 2024.

Cette baisse se répartit de la manière suivante : - 2 896 837 € sur l'activité « Soutenir l'offre de formation en apprentissage » et + 383 000 € sur l'activité « Favoriser la mobilité européenne », ainsi qu'il est indiqué ci-dessous.

Sur 2024, l'enveloppe allouée permet uniquement de financer les projets de fonctionnement au titre de l'appels à projets 2024 (soutien aux formations, mobilité européenne, valorisation de l'apprentissage). Par conséquent, le mécanisme de fongibilité des crédits vers l'investissement ne peut plus être activé.

### 2.2.03 - FAVORISER LA MOBILITE EUROPEENNE DES APPRENTIS

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	1 138 815	383 000	400 000	-

L'inscription de ces crédits vise à permettre le rattrapage des acomptes des subventions 2023 qui n'ont pu être versés sur l'année concernée.

## 2.3 – ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

### 2.3.01 – SOUTENIR LES OPERATIONS D'IMMOBILIER POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Les autorisations de programme

A la suite de la signature de l'avenant du CPER 2021-2027 adopté en octobre 2023, la mise en œuvre des différentes opérations d'immobilier universitaire, il est proposé les évolutions budgétaires suivantes :

#### Créations – Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	23011005	31/12/2027	CPER 2021-2027 UT LABORATOIRE DE RECHERCHE EN BIOLOGIE BRETO		2 500 000
AP	2024	23011006	31/12/2027	CPER 2021-2027 UT GRANDMONT RENOVATION ENERGETIQUE		1 000 000
AP	2024	23011007	31/12/2027	CPER 2021-2027 CROUS LOGEMENTS 2LIONS TOURS		500 000
AP	2024	23011008	31/12/2027	CPER 2021-2027 UO LABORATOIRE INSERM		750 000

Il est proposé la création des AP et des affectations correspondantes pour les opérations immobilières suivantes :

- Université de Tours – LABORATOIRE DE RECHERCHE EN BIOLOGIE BRETONNEAU pour un montant de 2,5 M€
- Université de Tours – GRANDMONT RENOVATION ENERGETIQUE pour un montant de 1 M€
- CROUS – LOGEMENTS 2LIONS TOURS pour un montant de 0,5 M€
- Université d'Orléans – LABORATOIRE ART INSERM pour un montant de 0,75 M€

#### Modifications

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2015	15512	31/12/2023	CPER V2 RECONSTRUCTION EPU GRANDMONT DEUX LIONS	7 000 000	-1 000 000
AP	2022	21501	31/12/2022	CPER 2021-2027-UNIVERSITE ORLEANS-REAMENAGEMENT LOCAUX EX DE	6 500 000	-1 100 000
AP	2022	21503	31/12/2026	CPER 2021-2027-UNIVERSITE TOURS-CONSTRUCTION BATIMENT DE REC	10 500 000	-10 500 000

Il est proposé la suppression de l'AP Université de Tours – CONSTRUCTION BATIMENT DE RECHERCHE à la suite de l'abandon de l'opération concernant le site de l'hôpital Trousseau.

Il est proposé la modification de l'AP du CPER 2014-2020 Université de Tours – RECONSTRUCTION EPU GRANDMONT DEUX LIONS : enveloppe diminuée à 6 M€ (la différence, à savoir 1 M€, a été prise en compte dans l'élaboration du CPER 2021-2027) ainsi que la diminution de l'AP Université d'Orléans – REAMENAGEMENT LOCAUX EX DEG à 5,4 M€, dans le contexte du retard de l'opération Campus Madeleine qui en est le préalable

Les affectations sont diminuées en conséquence.

### 2.3.03 - SOUTENIR LA TRANSFORMATION DE L'OFFRE DE FORMATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- Les autorisations d'engagement

#### Création – Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	23033248	31/12/2024	INSA CVL		135 000

Pour soutenir l'INSA CVL en 2024, il est proposé de créer l'AE 2024-23033248 à hauteur de 135 k€ et d'affecter le montant correspondant.

- Les autorisations de programme

#### Création – Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	23031508	31/12/2024	INSA CENTRE VAL DE LOIRE		100 000

Pour soutenir l'INSA CVL en 2024, il est proposé de créer l'AP 2024-23031508 pour 100 k€ et d'affecter le montant correspondant.



## 2.5 – FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	160 200 000	10 900 000	103 800 000	2 135 000
Investissement	1 646 300	-	-	-

L'engagement financier conclu entre l'Etat et la Région au titre du Pacte régional d'investissement dans les compétences 2024-2027 signé le 22 mars 2024, est de 138 930 000 € en 2024 qui se répartissent de la manière suivante :

- Contribution Etat/ Région au titre du Pacte 2023 : 19 M€ [pouvant être mandatés jusqu'en 2025]
- Contribution Etat/Région au titre du Pacte 2024 : 119,93 M€ [pouvant être mandatés jusqu'en 2026]
  - o Contribution Région : 68,5 M€
  - o Contribution Etat au titre du Pacte 2024 : 51,43 M€, dont 514 000 € fléchés sur le budget RH au titre des « frais de gestion ».

L'optimisation des crédits Pacte 2023, font de 2024 une année de transition dans cette nouvelle contractualisation Etat/ Région 2024-2027. Les ajustements proposés lors de la DM1 s'inscrivent dans ce cadrage financier.

A noter :

- Cette négociation a intégré le projet initial de "délégation des Actions de Formation Conventionnées (AFC)" de France Travail à la Région et s'est traduit par un meilleur ratio que d'autres Régions sur le PACTE régional, mais pour un montant final qui n'est pas au niveau escompté initialement sur l'Autorisation d'engagement "Financement des parcours des demandeurs d'emploi" ;
- La délégation de crédits POEC par les Opérateurs de Compétences (OPCO) a été compromise par les enveloppes définies au national par l'Etat pour chaque OPCO (environ 40 à 50% de baisse). Les circuits de délégation, d'autres modalités de coopération et de coordination sont construites avec les OPCO (sans délégation) ;
- En revanche la Région obtient un "droit d'usage" sur les POEI déployées par France Travail, estimé à 8M€, mais sans que cela ne passe par le budget régional.

Par ailleurs, comme chaque année, pour que les sessions de formation puissent débuter dès janvier N, un engagement des bons de commandes du Programme régional de formation avant la fin d'année N-1 permet à France Travail, aux Missions locales, aux Conseils départementaux (...) d'orienter les publics en amont des formations. Il est donc proposé, en l'absence probable de DM2, d'ouvrir les autorisations d'engagement (AE) relatives au Programme régional de formation (PRF) 2025 en DM1.

Ce Programme régional de formation 2025 sera la première année d'un PRF 2025-2028 dont les consultations par marchés publics sont en cours d'instruction :

- Parcours Métiers (correspondant au programme « Financement des Parcours des demandeurs d'emploi »)
- Visas Libres Savoirs (correspondant au programme « Financement des actions de savoir de base »)

- Dispositif de Formation Linguistique (ex-consultation FLE RAN ALPHA)
- Insertion Professionnelle (consultation unique pour les dispositifs Visa Plus Parcours Vers l'emploi et insertion professionnelle)
- Le programme de formation spécifique à destination des PPSMJ (personnes placées sous-main de justice).

### 2.5.01 - CONSTRUIRE ET FINANCER LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES CONTINUES

- Les autorisations d'engagement

#### Créations – Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	0574	31/12/2025	FINANCEMENTS DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE		500 000
AE	2024	2831	31/12/2025	FLERAMALPHA		1 500 000
AE	2024	2838	31/12/2025	OFFRE DE FORMATION RENOUVELEE PSMJ		100 000
AE	2024	25013574	31/12/2025	FINANCEMENTS DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2025		4 750 000
AE	2024	25013622	31/12/2026	INSERTION PROFESSIONNELLE		5 000 000
AE	2024	25013831	31/12/2025	DISPOSITIF DE FORMATION LINGUISTIQUE		10 000 000
AE	2024	25013838	31/12/2025	OFFRE DE FORMATION RENOUVELEE PSMJ 2025		1 550 000
AE	2024	25013573	31/12/2025	FINANCEMENTS DES PARCOURS DES DEMANDEURS D EMPLOI		55 000 000

A la suite de la signature du Pacte 2024, il est proposé d'ouvrir et d'affecter les AE 2024 suivantes :

- Création et affectation de l'AE Financement des actions savoirs de base d'un montant de 0,5 M€ afin de déployer, en 2024, environ 1 200 Visas supplémentaires
- Création et affectation de l'AE FLERANALPHA d'un montant de 1,5 M€ afin de déployer, en 2024, environ 600 places supplémentaires
- Création et affectation de l'AE Offre de formation PSMJ pour un montant de 0,1 M€ (émergence d'un nouveau projet de formation dedans-dehors avec la Maison d'arrêt de Tours)

Afin d'acheter les formations du Programme Régional de Formation 2025, il est proposé d'ouvrir et d'affecter en totalité les AE suivantes :

- Création et affectation de l'AE Financement des actions savoirs de base pour un montant de 4,75 M€
- Création et affectation de l'AE Insertion professionnelle pour un montant de 5 M€
- Création et affectation de l'AE Dispositif de formation linguistique pour un montant de 10 M€
- Création et affectation de l'AE Offre de formation PSMJ pour un montant de 1,55 M€
- Création et affectation de l'AE Financement des parcours des demandeurs d'emploi pour un montant de 55 M€

### Modifications - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2023	0573	31/12/2024	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D EMPLOI	70 000 000	-7 000 000
AE	2024	25013004	31/12/2025	MESURES INNOVANTES PACTE2	1 000 000	527 000
AE	2024	25013577	31/12/2024	ACTION INDIVIDUELLE DE FORMATION (AIF)	1 500 000	-1 500 000
AE	2024	25013621	31/12/2024	VISAS PLUS PARCOURS VERS L EMPLOI	1 000 000	1 000 000
AE	2024	25013971	31/12/2024	ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES	2 116 000	384 000

Il est proposé de repousser la date de caducité de l'AE 2023-0971-Actions de formations subventionnées au 31/12/2024 afin de permettre la réalisation d'avenants aux conventions avec les Ecoles de la 2<sup>ème</sup> chance de Tours et Orléans au regard de la réalité des parcours des stagiaires accueillis.

Par ailleurs, à la suite de la signature du Pacte 2024, il est proposé :

- De diminuer l'AE Financement des parcours des demandeurs d'emploi, d'un montant de 7 M€. Cette diminution fait suite aux négociations sur le Pacte 2024-2027 qui n'ont pas permis d'intégrer les Actions de Formations Conventionnées (AFC) que la délégation régionale de France Travail aurait confiées à la Région au titre du déploiement du Protocole régional d'expérimentation France Travail 2024/2025.
  - D'augmenter l'AE Visa plus parcours vers l'emploi d'un montant de 1M€ ainsi que l'affectation des crédits 2024-136621 pour le même montant afin de déployer en 2024, 350 places de formations supplémentaires environ
  - D'augmenter l'AE Actions de formations subventionnées d'un montant de 0,384 M€ ainsi que l'affectation des crédits 2024-136603 pour le même montant
  - D'augmenter l'AE Mesures innovantes Pacte 2 d'un montant de 0,527 M€ ainsi que l'affectation des crédits 2024-136630 pour le même montant
  - De réduire l'AE Action individuelle à la formation (AIF) d'un montant de 1,5 M€ et de la clôturer.
- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	92 584 450	6 248 300	95 000 000	-3 900 000
Investissement	1 566 300	-	-	-

La Région va devoir reverser un trop-perçu au titre du solde de la convention financière 2020 du Pacte, soit un montant de 11 267 682,05€ sous réserve des derniers contrôles encore en cours par l'Etat. Cette situation s'explique d'une part par un niveau important d'avance de l'Etat dès la 1<sup>ère</sup> année d'exécution de cette convention (85% de la contribution de l'Etat), d'autre part par la crise sanitaire qui n'a pas permis à la Région de déployer l'ensemble du budget contractualisé avec l'Etat.

Par ailleurs, les besoins de crédits de paiement sont à la hausse sur certaines AE à la suite des négociations du Pacte 2024 – 2027 ainsi que des décalages de dépenses 2023 vers 2024.

Ces besoins de crédits sont en partie compensés par l'annulation des crédits initialement inscrits au BP pour les Actions de formation collectives (AFC).

Il est ainsi proposé d'augmenter les crédits de paiement d'un montant de 6 248 300 €.

En recettes, trois effets se conjuguent :

- l'annulation des recettes liées aux AFC susmentionnées (-8 M€),
  - la mise en cohérence des recettes du pacte 2024 avec les modalités conventionnées (-4,4 M€)
  - Des recettes FSE/IEJ complémentaires de 4 M€ sur la programmation 14-20, et 4,5 M€ au titre de la programmation 21-27.
- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Fonctionnement	8 700 000	4 800 000	8 700 000	4 800 000

Les prévisions d'atterrissage sur le FSE+ nécessitent l'inscription de 4,8 M€ de crédits supplémentaires, du fait que les CSF du PRF non déposés en 2023 ont été reportés sur 2024.

## 2.5.02 - LEVER LES FREINS A LA FORMATION

- Les autorisations d'engagement

### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	25023811	31/12/2024	COMBO PARFAIT - PERMIS DE CONDUIRE	500 000	80 000

À la suite de la signature du Pacte 2024, il est proposé d'augmenter l'AE COMBO PARFAIT – PERMIS DE CONDUIRE d'un montant de 80 k€ ainsi que l'affectation des crédits 2024-136624 pour le même montant afin d'octroyer en 2024, une quarantaine d'aide au permis de conduire supplémentaires.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	3 480 000	-321 300	-	-

Il est proposé une diminution des CP de 0,321 M€ pour ajuster aux besoins réels de paiements constatés dans les conventions de subventions.

### 2.5.03 - MOBILISER LES PUBLICS VERS LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	4 074 000	173 000	100 000	-
Investissement	80 000	-	-	-

Il est proposé une augmentation des CP de 0,173 M€ pour ajuster aux besoins réels de paiements constatés dans les conventions de subventions.

### 2.5.05 - REMUNERER LES STAGIAIRES EN FORMATION

- Les autorisations d'engagement

#### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	25053925	31/12/2024	REMUNERATIONS	46 000 000	4 000 000

Il est proposé d'augmenter l'AE Rémunérations d'un montant de 4 M€ ainsi que l'affectation des crédits 2024-136620 pour le même montant, afin de prendre en compte les places supplémentaires de formation mises en place qui vont être déployées à la suite de la signature du Pacte 2024 ainsi que la reddition des comptes 2020, 2021 et 2022 (votée en CPR du 17 mai 2024).

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	46 720 000	0	0	1 235 000

Les crédits de paiement restent inchangés en dépenses, en recettes 1,235 M€ sont inscrits au titre de la reddition des comptes 2020, 2021 et 2022 (votée en CPR du 17 mai 2024).

## 2.6 – FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	62 000 000	3 785 000	-	120 000
Investissement	11 203 000	-	-	-

#### **2.6.01 – FINANCER L'EQUIPEMENT ET LA MODERNISATION DES ETABLISSEMENTS**

- Les autorisations de programme

##### *Modifications - Affectations*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2021	2800	31/12/2023	IFSI CHATEAUROUX - RELOCALISATION	14 400 000	1 000 000
AP	2022	2801	31/12/2023	IRFSS TOURS - CREATION ESPACE DE VIE ETUDIANTE	1 200 000	825 000
AP	2023	26011003	31/12/2023	IFSI BLOIS RECONSTRUCTION	1 750 000	10 250 000

Il est proposé de procéder à la réévaluation de trois AP afin de permettre la bonne conduite des opérations concernées :

- 1 M€ sont sollicités sur l'AP relative à la relocalisation de l'IFSI de Châteauroux pour la porter à 15,4 M€ afin de permettre l'engagement et le démarrage des travaux ;
- 0,825 M€ sont proposés sur l'AP IRFSS Tours-Espace de vie étudiante pour la porter à 2,025 M€ afin d'accompagner le projet d'extension de locaux porté par Croix-rouge compétences pour accueillir les augmentations d'effectifs prévus et proposer un espace de vie plus adapté à la restauration/lieu de vie des étudiants ;
- 10,25 M€ concernent enfin le projet de reconstruction de l'IFSI de Blois pour porter le montant total de la participation régionale à 12 M€. Pour mémoire, cette AP avait été ouverte à hauteur des crédits d'études, le temps de finaliser le tour de table financier. Ce dernier est aujourd'hui stabilisé pour un coût total du projet à 25 M€.

Ces montants sont affectés en totalité aux opérations afférentes.

#### **2.6.02 – ORGANISER ET FINANCER L'OFFRE DE FORMATIONS**

- Les autorisations d'engagement

##### *Modification - Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	26023403	31/12/2024	FINANCER DES ETABLISSEMENTS FORMATIONS SANITAIRES SOCIALES	50 000 000	2 140 000

Il est proposé de réévaluer le montant de l'AE relative au financement des établissements de formations sanitaires et sociales pour mettre en œuvre les actions identifiées ci-après. Ce montant est affecté en totalité.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	49 232 185	2 512 215	-	-

Le besoin de crédits supplémentaires doit permettre de :

- réévaluer de 0,9 M€ les crédits dédiés au financement des dotations de fonctionnement des instituts de formations sanitaires et sociales permettant de dimensionner au plus juste l'offre de formation aux besoins de compétences repérés dans les territoires ;
- financer à hauteur de 1,27 M€ le déplacement et l'ajout de nouveaux bâtiments modulaires au sein de l'Institut de formation des professions paramédicales (IFPM) afin d'accueillir, pendant la durée des travaux d'extension du site principal situé à Orléans La Source, les effectifs d'apprenants par ailleurs en forte progression depuis quelques années ;
- d'amorcer, à hauteur de 0,34 M€, le financement d'une mesure régionale d'aide à la mobilité des apprenants en stage, ainsi que le soutien à l'ouverture de nouvelles formations en déclinaison de la carte-cible des formations sanitaires et sociales adoptée en APR de février 2024.

### 2.6.03 - VERSER DES BOURSES ET AUTRES AIDES AUX APPRENANTS

- Les autorisations d'engagement

#### *Modification - Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	26033010	31/12/2024	BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES	13 400 000	250 000

Il est proposé d'abonder le montant de l'AE bourses sanitaires et sociales pour permettre la prise en compte des mesures de revalorisation des bourses décidées au niveau national au bénéfice des étudiants. Ce montant est affecté en totalité.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	12 767 815	1 272 785	-	120 000

Il est demandé une augmentation des crédits de paiement à hauteur de 1,273 M€ afin de sécuriser la prise en charge des bourses des apprenants en formation sanitaire et sociale pour les entrées en formation 2023-2024 (janvier à juillet) et les entrées de septembre 2024, impactées par les mesures de revalorisation des bourses décidées au niveau national en 2023 et qui induisent en complément un nombre de bénéficiaires plus important (3 760 pour 2023 contre 3 491 en 2022). Par ailleurs, à l'occasion du transfert du versement des bourses au CROUS, quelques mesures d'alignement complémentaires sur le régime des bourses de l'enseignement supérieur ont été engagées au bénéfice des apprenants, concernant par exemple le calcul des points de charge apprenants en situation de handicap.

En recettes, 0,12 M€ sont attendus à la suite de la reddition définitive des marchés conclus avec l'ASP.



# MOBILITES ET TERRITOIRES DURABLES



### 3.1 – EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE

#### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	6 895 000	-	500 000	-
Investissement	67 620 000	-4 000 000	620 000	-

#### **3.1.01 – METTRE EN OEUVRE LES DISPOSITIFS DE SOLIDARITE AVEC LES TERRITOIRES**

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	2 965 000	-	-	-
Investissement	53 541 900	- 4 000 000	-	-

Au regard des pronostics de consommation, il est proposé de réduire les perspectives de mandatement 2024 de 4 M€ sur les CRST.

#### **3.1.03 – DEVELOPPER L'ACCES AUX SOINS, L'ATTRACTIVITE EN SANTE ET LA PREVENTION**

- Les autorisations d'engagement

##### Modification - affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2020	2429	31/12/2024	MOBILISATION RENFORCEE POUR LA SANTE FONCT	680 000	220 000

Afin de soutenir la création de 5 centres de santé portés par l'association Médecins solidaires sur le territoire de la région CVL, conformément à la convention de partenariat entre l'Etat, l'ARS, la Région CVL et l'association Médecins Solidaires adopté le 18 avril 2024 (DAP N° 24.02.06) il est proposé d'abonder l'AE 2020-2049 d'un montant de 0,220 M€, et d'abonder l'affectation en conséquence.

## 3.2 – NUMERIQUE

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	5 700 000	-	1 600 000	-
Investissement	4 023 000	4 600 000	2 600 000	4 600 000

#### 3.2.01 – DEPLOYER LES RESEAUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Investissement	2 600 000	4 600 000	2 600 000	4 600 000

A ce stade, les perspectives de programmation permettent d'identifier un besoin supplémentaire qui s'explique par une productivité prévisionnelle plus importante que prévue, générée notamment par la dispense active de formations auprès des agents et des porteurs de projet et le dépôt plus rapide que prévu de demandes d'aides d'envergure entraînant mécaniquement des versements d'avances importantes. 4,6 M€ supplémentaires sont nécessaires sur l'action 13 « Très haut débit ».

### 3.3 – TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE

#### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	10 611 000	2 500 000	1 615 000	2 500 000
Investissement	13 950 000	3 300 000	6 130 000	3 300 000

#### 3.3.01 – SOUTENIR LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA SOBRIETE ENERGETIQUE

- Les autorisations de programme

##### *Modification – affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	33011003	31/12/2024	AREC SEM	2 000 000	3 000 000

Il est proposé d'augmenter l'AP relative à la création de la SEM AREC de 2 M€ à 5 M€, et d'augmenter l'affectation en conséquence, sans incidence sur les crédits de paiement.

Les études de modélisation économique de la SEM AREC CVL montrent le besoin de capitaliser pour la part Région, à hauteur de 5 M€ maximum, en complément des parts des co-actionnaires de la SEM. Cette capitalisation permettra avant tout d'investir dans un premier portefeuille de projets d'énergies renouvelables et de récupération sur le territoire régional et sera libérée en deux fois sur les exercices 2024, à la signature du pacte d'actionnaires, et 2026.

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Fonctionnement	200 000	1 000 000	200 000	1 000 000
Investissement	3 510 000	-1 300 000	3 510 000	-1 300 000

En fonctionnement, les prévisions d'atterrissage nécessitent l'inscription de 1 M€ supplémentaires pour l'accompagnement et l'animation sur la thématique de l'efficacité énergétique (action 15).

En investissement, des sous-réalisations sont identifiées sur l'action 17 « Investissement dans la rénovation énergétique des bâtiments » à hauteur de -1,3 M€.

### 3.3.02 - SOUTENIR LES ENERGIES RENOUVELABLES

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Fonctionnement	100 000	1 500 000	100 000	1 500 000
Investissement	770 000	-	770 000	-

Les prévisions d'atterrissage nécessitent l'inscription de 1,5 M€ supplémentaires pour le soutien aux filières ENR (action 19).

### 3.3.05 - PREVENIR ET GERER LES DECHETS POUR TENDRE VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Fonctionnement	300 000	-	300 000	-
Investissement	1 150 000	1 600 000	1 150 000	1 600 000

A ce stade, les perspectives de programmation permettent d'identifier un besoin supplémentaire qui s'explique par une productivité prévisionnelle plus importante que prévue, générée notamment par la dispense active de formations auprès des agents et des porteurs de projet et le dépôt plus rapide que prévu de demandes d'aides d'envergure entraînant mécaniquement des versements d'avances importantes. 1,6 M€ supplémentaires sont nécessaires sur l'action 22 « Tri et recyclage des déchets ».

### 3.3.07 - RESTAURER LE BON ETAT DES RIVIERES

- Les autorisations d'engagement

#### *Modification – Fonds européens (21-27)*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2021	21936	31/12/2030	OS 5.2 - 46 - PLAN LOIRE CONTINUITES ECOLOGIQUES	5 500 000	-3 000 000

- Les autorisations de programme

#### *Modification – Fonds européens (21-27)*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2023	21957	31/12/2030	OS 5.2 - 46 - PLAN LOIRE CONTINUITES ECOLOGIQUES	8 000 000	3 000 000

L'action 46 du DOMO relative à l'axe interrégional Loire se décline en deux enveloppes : une en investissement (8 M€) et une en fonctionnement (5,5 M€). L'état des lieux de la programmation prévisionnelle fait apparaître un besoin en engagement supplémentaire en investissement compensé par une baisse en fonctionnement. Il est proposé de diminuer l'enveloppe en

fonctionnement de 3 M€ et d'augmenter celle en investissement du même montant, ceci afin de permettre la programmation en 2024 d'importantes opérations en investissement (Voies Navigables de France). Il est proposé de modifier les affectations en conséquence.

- Les crédits de paiement Fonds Européens (21-27)

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Fonctionnement	400 000	-	400 000	-
Investissement	700 000	3 000 000	700 000	3 000 000

A ce stade, les perspectives de programmation permettent d'identifier un besoin supplémentaire qui s'explique par une productivité prévisionnelle plus importante que prévue, générée notamment par la dispense active de formations auprès des agents et des porteurs de projet et le dépôt plus rapide que prévu de demandes d'aides d'envergure entraînant mécaniquement des versements d'avances importantes. 3 M€ supplémentaires sont nécessaires sur l'action 46 « Loire continuités écologiques ».

### 3.4 – TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES

#### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	394 250 000	-	7 676 000	3 662 000
Investissement	154 446 000	-6 000 000	74 100 000	16 100 000

#### 3.4.01 – METTRE EN OEUVRE LE SERVICE REGIONAL DE TRANSPORT FERROVIAIRE

- Les autorisations d'engagement

##### *Modification*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2023	34013002	31/12/2024	AMO ANALYSE ET EXPERTISES CONVENTION TER	750 000	270 000

Dans un contexte de forte tension sur le marché de l'ingénierie ferroviaire et de forte revalorisation des prix, il est nécessaire d'abonder l'autorisation d'engagement relative à une AMO d'expertise sur la convention d'exploitation ferroviaire d'un montant de 0,270 M€ pour la porter à 1,02 M€.

Il est proposé de revaloriser de 0,2 M€ l'affectation 2023-136116 correspondant aux prestations techniques, et d'abonder de 70 k€ l'affectation 2023-136114 correspondant aux prestations financières.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	226 296 000	-	-	2 000 000
Investissement	9 253 000	-	-	-

L'inscription d'une recette de fonctionnement de 2 M€ est proposée, par anticipation sur le décompte 2023 de la convention d'exploitation SNCF, lequel devrait conduire à un reversement de trop-perçu par la SNCF. La plupart des indices 2023 étant aujourd'hui connus, le reversement résulte majoritairement d'une évolution des indices énergie légèrement plus faible que prévue, ainsi qu'à la perception d'une aide d'Etat sur l'énergie électrique venant réduire les charges internes énergétiques de la SNCF.



### 3.4.02 RENOUELER ET DEVELOPPER LE MATERIEL ROULANT FERROVIAIRE

- Les autorisations de programme

#### Créations - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	34021003	31/12/2025	MERCATO 2024 ACQUISITIONS RAMES 3 ZGC 3X73500 10 CORAIL		4 720 000
AP	2024	34021004	31/12/2024	SCHEMA DIRECTEUR MATERIEL ROULANT INSTALLATIONS MAINTENANCE		1 540 000

Il est proposé d'ouvrir une APAMO Schéma Directeur Matériel Roulant et installations de maintenance, pour un montant de 1,54 M€.

Face à l'ampleur et à la complexité des dossiers concernant le matériel roulant ferroviaire et les installations liées (ateliers, remisage) et conformément au contenu de la convention d'exploitation avec SNCF, la Région a souhaité compléter son expertise en faisant appel à une Assistance à Maitrise d'Ouvrage spécialisée, pour élaborer un schéma directeur visant à l'analyse des modalités techniques de gestion du parc à moyen et long terme, à approfondir les réflexions de développement capacitaire, ou encore de verdissement des automoteurs thermiques. Il est proposé d'affecter la somme en totalité.

Afin de poursuivre l'optimisation du parc Rémi, divers échanges de matériel à titre onéreux sont prévus en 2024.

Il est ainsi proposé la cession des 3 rames Régiolis à la Région Normandie (sous-parc isolé), en échange de 3 rames ZGC visant à renforcer les capacités sur le Val de Loire qui connaît une forte hausse des fréquentations, et de 3 rames X73500 visant à poursuivre l'exploitation avec la Région Auvergne Rhône Alpes, de la ligne Bourges-Montluçon.

Une seconde opération porte sur l'acquisition des 10 voitures CORAIL à la Région Bourgogne Franche-Comté. Ces 10 voitures en bon état permettront de se séparer des rames Corail Rémi encore utilisées sur la ligne de la Beauce et sur Paris-Le Mans, dans l'attente de leur remplacement par de nouveaux Regio2N. Cette opération permet par ailleurs de limiter le nombre d'opérations de maintenance programmées au titre de la Convention TER (POSEOM).

En vue de la concrétisation de ces opérations, il est proposé d'ouvrir une AP d'un montant de 4,72 M€. Il est proposé d'affecter la totalité des sommes correspondantes.

#### Modifications - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2020	2862	31/12/2024	RENOVATION MI-VIE ZTER	34 228 000	4 872 000
AP	2022	2860	31/12/2024	ACQUISITION 6 REGIO2N PCLM	94 000 000	14 000 000
AP	2022	2889	31/12/2025	RENOVATION MI-VIE AGC	94 000 000	12 000 000

La rénovation mi-vie de la série ZTER a connu une indexation supérieure aux prévisions conventionnelles.

Il est proposé de revaloriser l'AP Rénovation Mi-vie ZTER d'un montant de 4,872 M€ et d'abonder du même montant l'affectation.

Pour les ZGC, l'acquisition précitée de rames supplémentaires élargit le volume de rames concernées par cet investissement, qui redonne 15 à 20 ans de potentiel à ces trains Rémi.

Aussi, il est proposé de revaloriser l'AP Rénovation Mi-vie AGC d'un montant de 12 M€ et d'abonder du même montant l'affectation.

L'AP Acquisition Régio2N PCLM d'un montant de 94 M€ a été ouverte en vue de l'acquisition de cinq nouvelles rames Régio2N destinées à remplacer des rames Corail arrivant en fin de vie sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans. L'évolution de la fréquentation de cette ligne étant dynamique, le besoin a été réévalué à 6 rames. Il est proposé d'abonder d'un montant de 14 M€ et l'affectation correspondante.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	11 617 000	-	901 000	1 962 000
Investissement	72 023 000	-	72 800 000	15 400 000

L'inscription d'une recette d'investissement de 15,4 M€ est proposée, correspondant au prix de cession à la Région Normandie de 3 rames Régiolis.

En fonctionnement, l'inscription d'une recette supplémentaire de 1,962 M€ est proposée, correspondant au montant au reversement par SNCF voyageurs d'indemnités de retard de livraison et des frais financiers générés par les avances perçues sur subvention pour l'acquisition des 14 rames Regio2N déployées depuis mai 2015 sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans.

### 3.4.03 SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT ET LA REGENERATION DU RESEAU FERROVIAIRE

- Les autorisations de programme

#### Modifications - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2021	2869	31/12/2024	ATELIER CHARTRES - AMO ET EP	1 112 500	381 000
AP	2023	34031009	31/12/2024	CPER 23-27 ETUDES TECHNICO ECONOMIQUES ETOILES TOURS ORLEANS	1 050 000	1 050 000

Afin de poursuivre et compléter les études préliminaires pour la construction d'un atelier de maintenance à Chartres, avec SNCF Voyageurs et SNCF Réseau, il est proposé d'abonder l'AP Ateliers Chartres - AMO et EP, d'un montant de 0,381 M€ et d'augmenter l'affectation au montant total de l'AP restant à affecter, soit de 0,391 M€.

Afin d'être en cohérence avec le marché d'études prospectives qui englobe les deux périmètres des Etoiles de Tours et d'Orléans, il convient de fusionner les 2 AP CPER 23-27 Etudes technico économiques Etoile de Tours et CPER 23-27 Etudes technico économiques Etoile d'Orléans.

En conséquence, il est proposé d'annuler l'une des deux AP et d'abonder du même montant de 1,05 M€ l'AP 2023-34031009 ainsi que l'affectation.

Il est proposé d'affecter la totalité du montant de l'AP 2021-2857 Etudes avenir LDFT, soit 0,4 M€ en vue de réaliser des études plus approfondies sur l'organisation des Lignes de Dessertes Fines du Territoire (LDFT).

Il est proposé d'affecter le solde de l'AP 2021-2872 Etudes Tours Loches d'un montant de 0,165 M€ en vue de réaliser de petites études liées au lancement du projet de SERM ou d'amélioration de la performance de la ligne.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Investissement	35 882 000	-960 000	-	700 000

Les dépenses prévisionnelles d'investissement sont minorées de 0,960 M€.

Une recette d'un montant de 0,7 M€ est inscrite, correspondant au 1<sup>er</sup> acompte de la participation de l'Etat d'1 M€ au financement d'une étude prospective des mobilités, en vue de constituer des SERM dans l'Orléanais et la Touraine.

### 3.4.04 PROPOSER DES SERVICES DE QUALITE AUX VOYAGEURS

- Les autorisations d'engagement

#### *Modifications - Affectations*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2020	2297	31/12/2024	CENTRE DE RELATION USAGERS REMI	6 000 000	312 000
AE	2021	2251	31/12/2024	AMO DEPLOIEMENT BILLETTIQUE INTERURBAINE	600 000	70 000
AE	2024	34043006	31/12/2024	AMO BILLETTIQUES ET DISTRIBUTION	800 000	400 000
AE	2024	34043282	31/12/2024	PROMOTION TRANSPORT REMI	200 000	231 000

Il est proposé d'abonder l'AE Centre de Relation Usagers Rémi d'un montant de 0,312 M€ afin de faire face à la recrudescence des appels usagers d'une part, et de permettre le développement d'un assistant virtuel qui permettra de diminuer la volumétrie des appels. Un chantier permettant la réservation en ligne du transport à la demande sera également lancé (actuellement les réservations sont par téléphone uniquement). L'affectation est majorée du même montant.

Le marché en cours d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le développement de la billettique interurbaine et le nœud central multimodal arrivera à échéance en 2024. Il est proposé d'ajuster le montant de l'AE AMO déploiement billettique interurbaine de 70 k€, afin d'absorber l'impact des révisions de prix successives de ce marché d'une part, d'engager les dernières prestations prévues au contrat d'autre part. L'affectation est abondée du même montant.

L'ouverture d'une AE AMO Billettiques et distribution d'un montant de 0,8 M€ avait été sollicitée. Il est proposé d'abonder son montant de 0,4 M€. Le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage couvre le périmètre des deux billettiques interurbaine et scolaire, prend en charge le fonctionnement et la surveillance du nœud central de partage des données, et permettra aussi d'améliorer la distribution avec l'intégration de l'intermodalité des titres de transport régionaux. Il est proposé d'abonder l'affectation du même montant.

L'engagement de la phase 2 de la stratégie éditoriale pour l'animation des réseaux sociaux et du site internet Rémi nécessite d'augmenter et d'affecter l'AE promotion transport Rémi de 0,231 M€.

- Les autorisations de programme

#### Création - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	34041005	31/12/2024	INTERFACE CRU REGION-SNCF		193 000

Afin de permettre de mieux maîtriser, harmoniser et sécuriser la gestion par SNCF Voyageurs des réclamations portées par les usagers du réseau ferroviaire, il est prévu la mise en place d'une interface entre les outils de relation usagers Région et de SNCF Voyageurs. Il est proposé l'ouverture d'une AP d'un montant de 0,193 M€ et l'affectation du même montant.

#### Modifications - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2018	2235	31/12/2024	EQUIPEMENT BILLETTIQUE INTERURBAIN	6 040 000	80 000
AP	2024	34041002	31/12/2024	EQUIPEMENT BILLETTIQUE INTERURBAIN	240 000	560 000
AP	2024	34041004	31/12/2024	RENOVATION DES DBR EN GARE	1 800 000	188 000

Le contrat en cours pour les équipements de la billettique interurbaine arrivant à échéance en 2024, il est proposé d'abonder de 80 k€ l'AP « Equipement billettique interurbaine » afin de permettre les dernières commandes programmées sur ce contrat, et d'absorber les révisions de prix appliquées depuis l'attribution du marché. L'affectation est abondée du même montant.

Parallèlement, il est nécessaire d'abonder de 0,56 M€ l'AP « Equipements billettique Interurbain » permettant de faire face aux besoins estimés du nouveau contrat d'équipement et de développement des billettiques. L'affectation est abondée du même montant.

L'ouverture d'une AP avait été sollicitée pour permettre la modernisation des 116 distributeurs régionaux de billets dans les gares ferroviaires desservies par le réseau REMI, pour un montant de 1,8 M€. Une révision des prix et une provision pour des machines supplémentaires nécessitent un abondement de l'AP d'un montant de 0,188 M€. L'affectation est abondée du même montant.

### 3.4.05 METTRE EN OEUVRE LE SERVICE REGIONAL DE TRANSPORT ROUTIER

- Les autorisations de programme

#### Création - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	34051002	31/12/2025	ACQUISITION MATERIEL ROULANT ROUTIER		1 000 000

Par convention de délégation de compétence dite « convention d'autorité organisatrice de second rang (AO2) », la Région a confié à des régies de transport scolaire l'organisation d'une partie des missions relatives au transport scolaire. Dans ce cadre, elle peut subventionner jusqu'à 40% du coût HT des cars affectés aux transports scolaires par ces régies.

Afin de faire face aux besoins à venir des territoires, il est proposé d'ouvrir une nouvelle AP d'un montant de 1 M€, et d'affecter cette somme en totalité.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	145 187 000	-	6 713 000	-300 000
Investissement	9 053 000	-	100 000	-

Les recettes de gestion du transport scolaire et des écritures de régularisation des redevances des DSP routières conduisent à une minoration des recettes de fonctionnement de 0,3 M€.

### 3.4.06 AMELIORER ET GERER LES ESPACES DE TRANSPORT DU RESEAU REMI

- Les autorisations de programme

#### Modification - affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	34061003	31/12/2024	CPER 23-27 ACCESSIBILITE TRANSPORTS REGIONAUX ARGENTON-ISSOU	2 000 000	300 000

En vue de lancer les opérations prioritaires programmées dans le cadre du volet mobilité du CPER 2023-2027, une AP d'un montant de 2 M€ avait été ouverte pour l'amélioration de l'accessibilité des gares d'Argenton et d'Issoudun sur la ligne POLT. A la suite du rendu de l'étude d'avant-projet et travail d'optimisation des coûts, le budget est revu à la hausse par rapport aux premières études préliminaires. Un abondement de l'AP de 0,3 M€ est sollicité afin de parfaire l'accessibilité de la gare d'Argenton-sur-Creuse. Il est proposé de majorer l'affectation en conséquence.

### 3.4.07 SOUTENIR LE DEPLOIEMENT DES SOLUTIONS DE MOBILITE INNOVANTES ET INTERMODALES

- Les autorisations d'engagement

#### Création - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	34073006	31/12/2027	PRM VELO ACTE 2 (DEP COURANTES)		200 000

A la suite du vote de l'acte II du plan régional des mobilités à vélo en session plénière du 18 avril 2024, il est proposé la création d'une AE Plan régional des mobilités Vélo - Acte II - Animation d'un montant de 0,2 M€ permettant la mise en œuvre d'actions d'animation que ce soit en interne, avec l'événement Mai à vélo notamment, mais aussi en externe, dans le cadre de l'animation du réseau technique vélo des collectivités locales qui va se formaliser courant 2024. Il est proposé d'affecter la totalité de la somme.

#### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	34073002	31/12/2024	AIDE MOBILICO	4 000 000	200 000

L'augmentation des tarifs des abonnements professionnels impacte directement le dispositif Mobillico, bénéficiant aux salariés habitant en Région Centre-Val de Loire qui effectuent

quotidiennement des trajets domicile-travail en train. Aussi, il est nécessaire d'abonder l'AE correspondante d'un montant de 0,2 M€ et l'affectation du même montant.

### 3.4.08 SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DU FRET FERROVIAIRE

- Les autorisations de programme

#### Modification – Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2022	34081010	31/12/2024	CPER 2023-2027 CAPILLAIRES MALESHERBES BUTHIERS	710 000	150 000

Il est proposé un abondement de l'AP CPER 23-27 Capillaires Malesherbes Buthiers de 0,15 M€. Les travaux sont terminés, toutefois la régénération d'ouvrages d'art prévus au programme reste à finaliser et le résultat des consultations d'entreprise nécessite de recalibrer l'enveloppe (sous réserve d'un co-financement par l'Etat). Il est proposé d'abonder du même montant l'affectation.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Investissement	8 450 000	-5 040 000	-	-

Le décalage du démarrage d'opération de CPER 23-27 Capillaire LAB Pithiviers – Engenville engendre une minoration des crédits de paiement d'investissement.

# VIE SOCIALE



CENTRE-VAL DE LOIRE  
**Terre de Sports**

**LA RÉGION  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
AIME LE  
SPORT**

Plus qu'une Région, une chance pour le sport | [www.centre-valde Loire.fr](http://www.centre-valde Loire.fr)




LE CENTRE-VAL DE LOIRE  
**FAIT VIVRE LA CULTURE**

**LA RÉGION  
CENTRE-VAL DE LOIRE  
AIME LA  
CULTURE**

Toute l'année, consultez l'agenda sur :  
[www.centre-valde Loire.fr](http://www.centre-valde Loire.fr)

Plus qu'une Région, une chance pour la culture | [www.centre-valde Loire.fr](http://www.centre-valde Loire.fr)



## 4.1 – CITOYENNETE EGALITE

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	1 122 700	-	-	-
Investissement	354 000	716 000	-	-

#### 4.1.03 - DEPLOYER LES INTERVENTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE

- Les autorisations de programme

##### *Création - Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	41031001	31/12/2024	AIDE EXCEPTIONNELLE CRIJ		660 000

Le CRIJ est aujourd'hui confronté à des difficultés de trésorerie considérables. En effet, du fait de son dynamisme et de la qualité des projets menés, il bénéficie de financements européens importants. Les modalités de versement de ces fonds nécessitent cependant que la structure mobilise en amont de la trésorerie pour des montants conséquents. Ainsi, afin de lui permettre de redresser sa situation financière et de pouvoir honorer à très court terme ses engagements, il est envisagé de lui octroyer une aide exceptionnelle d'un montant de 0,66 M€ sous la forme d'un apport en fonds propre assorti d'un droit de reprise. Cette proposition nécessite la création d'une AP dédiée, affectée en totalité.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	724 200	-	-	-
Investissement	354 000	716 000	-	-

En lien avec l'aide exceptionnelle proposée au CRIJ, 0,66 M€ sont sollicités en crédits de paiement.

56 k€ complémentaires sont également proposés pour mener une expérimentation dans le lycée Jean Monnet visant à rendre la carte Yep's multimodal. Dans une logique de simplification des usages, il s'agit d'utiliser une seule et même carte destinée à permettre l'accès aux services Yep's, l'usage des transports Rémi, l'accès aux locaux et à la restauration du lycée. Un tel dispositif nécessite des développements complémentaires sur la plateforme Yep's.

Le montant total des crédits de paiement pour la politique jeunesse en investissement est ainsi porté à 1,07 M€ pour l'année 2024.



## 4.2 – CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	24 775 000	-	42 000	-
Investissement	10 300 000	-3 600 000	60 000	-

#### 4.2.01 – INVENTORIER, CONSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE REGIONAL

- Les autorisations d'engagement

##### *Création – Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	42013001	31/12/2024	CHAUMONT PARTENARIAT COMMUNE		360 000

Il est proposé de créer et d'affecter en totalité une AE d'un montant de 0,36 M€ relative au partenariat avec la Commune de Chaumont-sur-Loire pour la gestion des parkings provisoires du Domaine.

- Les autorisations de programme

##### *Création – Affectation*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	42011005	31/12/2024	CHAUMONT AMENAGEMENT DU PARKING CENTRE BOURG		500 000

En corollaire aux propositions ci-dessus, la création d'une AP d'un montant de 0,5 M€ est sollicitée, affectée en totalité à l'aménagement du parking dans le centre de Chaumont-sur-Loire afin de faire face de manière pérenne aux tensions sur le stationnement des visiteurs du Domaine en centre-bourg.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	3 441 850	-	-	-
Investissement	7 001 275	-3 600 000	-	-

En matière d'investissement, le phasage des différents programmes relatifs à la maîtrise d'ouvrage régionale sur le domaine de Chaumont-sur-Loire est revu afin d'être en cohérence avec le déroulement physique des opérations. De fait, une sous-consommation prévisible de -3,6 M€ est identifiée sur cette section pour l'année 2024.

#### 4.2.02 – FAVORISER LE DEVELOPPEMENT CULTUREL DES TERRITOIRES ET DES HABITANTS

- Les autorisations d'engagement

##### Modifications - Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	42023609	31/12/2024	CONTRATS REGIONAUX PACT	3 106 000	52 000
AE	2024	42023364	31/12/2024	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL FONCTIONNEMENT	220 000	410 000

Afin de permettre le soutien aux territoires porteurs de PACT pour la dernière année selon les modalités actuelles, il est proposé d'abonder et d'affecter l'AE Contrats régionaux PACT à hauteur de 52 k€, la portant ainsi à un montant total de 3,158 M€.

Dans la perspective d'accompagner les opérations de développement local qui assurent une forme de vitalité culturelle du territoire et au vu du nombre important de demandes de soutien, il est par ailleurs proposé d'augmenter et d'affecter l'AE Opérations de développement local à hauteur de 0,41 M€ portant son montant total à 0,63 M€.

Cette AE sera celle sur laquelle seront portées les deux études qui s'engagent sur les EPCC associés à la Région et qui doivent traiter à la fois des questions de statut, de prospective financière et organisationnelle. Elle doit également permettre de soutenir l'engagement de la Région dans le consortium porté par la FNADAC et candidat à l'appel à projet Alternatives vertes 2 dont les résultats seront connus en fin d'année 2024.

- Les autorisations de programme

##### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	42021006	31/12/2024	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL INVESTISSEMENT	180 000	100 000

Devant le nombre important de demandes dont la Région fait l'objet, il est proposé de doter l'AP Opérations de développement local de 0,1 M€ complémentaires afin, là encore, de pouvoir soutenir davantage d'opérateurs dans leurs projets de développement local en investissement. Le montant de cette AP est ainsi porté à 0,28 M€, affecté en totalité.

#### 4.2.05 – SOUTENIR LE SPECTACLE VIVANT

- Les autorisations d'engagement

##### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	42053376	31/12/2024	RESIDENCES ET CREATIONS ET PRODUCTIONS	405 000	30 000

Il est proposé d'abonder et d'affecter l'AE Résidences et création et productions de 30 k€ supplémentaires pour permettre le soutien des nombreux projets de production solidaires qui ont été soumis à la Région depuis le début de l'année. Le montant total de cette AE est porté à 0,435 M€.

## 4.3 – SPORTS ET PATRIMOINE SPORTIF

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	5 389 000	420 000	0	0
Investissement	2 490 000	200 000	35 000	0

#### 4.3.01 – SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES

- Les autorisations d'engagement

##### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2021	2334	31/12/2021	SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES	500 000	60 000

Il est proposé de réévaluer l'AE de soutien à la pratique sportive des jeunes d'un montant de 60 k€, affecté en totalité, compte tenu du succès important constaté en fin d'année 2023 pour l'aide à la licence sportive.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	2 192 000	220 000	-	-
Investissement	1 000 000	-	-	-

Il est proposé d'augmenter en fonctionnement les crédits de paiement de cette activité de 0,22 M€ :

- 0,12 M€ sont sollicités pour l'aide à la licence afin de prendre en compte le recours grandissant à celle-ci, tel que constaté en fin d'année 2023 (en 2022 : 3 105 jeunes ont bénéficié de l'aide pour un montant de 62 100 € ; en 2023 : 10 116 jeunes ont été bénéficiaires pour un montant de 199 058 €) ; cet ajustement porte le montant des crédits 2024 mobilisés à ce titre à 0,23 M€ ;
- 0,1 M€ pour solder la participation régionale liée à l'accueil d'un camp de base lors de la coupe du monde de rugby 2023, compte tenu du report du calendrier de versement de celle.

#### 4.3.02 – SOUTENIR L'EMERGENCE ET LE SPORT DE HAUT NIVEAU

##### - Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	3 197 000	200 000	-	-
Investissement	1 490 000	200 000	35 000	-

Il est proposé d'augmenter de 0,2 M€ les crédits de paiement en fonctionnement pour les JOP de Paris en région ; 50 k€ pour le financement des centres de préparation aux jeux et la gestion et la restauration des volontaires lors des épreuves et 0,15 M€ pour la promotion des évènements autour des JOP en Région (différents évènements valorisés dont les championnats de France de natation et présence de la Région en tant que collectivité hôte pour les épreuves de tir sportif).

En investissement, afin de permettre l'accélération de la réalisation des travaux de rénovation nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, il est proposé de mobiliser 0,2 M€ complémentaires au profit du CREPS, portant le montant total des crédits de paiement sur ce programme à hauteur d'1 M€ pour l'année 2024. Les principales opérations planifiées en 2024 concernent la sécurité du site (reprise d'étanchéité des toitures, mise aux normes du SSI) et la réfection de la piste BMX.

# RESSOURCES



## 5.1 – MOYENS GENERAUX

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	29 234 000	1 389 000	3 814 000	180 000
Investissement	22 222 000	-7 000 000	-	-

#### **5.1.01 – ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'ADMINISTRATION**

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	3 609 000	90 000	830 000	-
Investissement	2 000	-	-	-

Il est proposé d'inscrire 90 000 € de crédits supplémentaires afin, notamment, de conduire une opération d'ampleur de reconditionnement et d'élimination réglementaire d'archives de la collectivité. Cette opération concerne plus particulièrement les archives transférées "en vrac" par l'Etat au moment du transfert de la compétence inventaire du patrimoine aux régions.

#### **5.1.02 – ASSURER LE FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES REGIONALES**

- Les autorisations d'engagement

##### *Affectation*

Il est proposé d'affecter l'AE 2024-51023003 Assemblée délibérante inclusive, qui a été ouverte au Budget Primitif par amendement, pour un montant de 50 000 €.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	5 722 000	180 000	-	-
Investissement	12 000	-	-	-

Afin de pouvoir mettre en œuvre les dépenses liées à l'Assemblée délibérante inclusive, il convient de prévoir des crédits de paiement à hauteur de 30 000 €.

0,150 M€ sont prévus par ailleurs pour la conduite technique des sessions du CESER ainsi que la maintenance évolutive de l'environnement numérique de l'Hémicycle régional.

### 5.1.03 - CONCOURIR A LA MISE EN OEUVRE DES EVENEMENTS REGIONAUX

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	370 000	200 000	-	-
Investissement	2 000 000	-	-	-

Des crédits supplémentaires sont prévus pour 0,2 M€ permettant de couvrir les dépenses qui se feront jour, liées aux Jeux Olympiques de Paris 2024 ou bien encore à la traversée de notre territoire par le Tour de France.

### 5.1.05 - ASSURER LES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	862 000	80 000	-	-
Investissement	300 000	-	-	-

Des crédits supplémentaires sont prévus pour 80 k€ afin d'assumer une hausse des tarifs autoroutiers ainsi qu'un prix qui reste élevé des carburants.

### 5.1.07 - GERER ET MODERNISER LE PATRIMOINE IMMOBILIER ET MOBILIER

- Les autorisations d'engagement

#### *Créations – Affectations*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	51073001	31/12/2024	NETTOYAGE DE LOCAUX	400 000	100 000

Il est proposé d'abonder l'AE relative au nettoyage des locaux pour un montant de 100 000 € et d'augmenter l'affectation en conséquence.

- Les autorisations de programme

#### *Modifications – Affectations*

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	51071001	31/12/2024	ETUDE ET TRAVAUX DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	420 000	100 000
AP	2024	51071003	31/12/2024	ACQUISITION MOBILIER POUR LES AGENTS EN SITUATION D'HANDICAP	15 000	15 000

Il est proposé d'abonder et d'affecter en totalité un montant complémentaire de :

- 100 000 € sur l'AP relative aux études et travaux des bâtiments administratifs ;
- 15 000 € sur l'AP relative à l'acquisition de mobilier pour les agents en situation d'handicap.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	4 541 000	289 000	-	-
Investissement	12 018 000	-7 000 000	-	-

Il est demandé une augmentation de crédits à hauteur de 0,289 M€, celle-ci étant liée à une révision de prix du marché d'entretien de nos locaux administratifs ainsi qu'à des appels de loyers nouveaux sur le second semestre 2024.

10 M€ de crédits de paiement ont été inscrits au BP pour conduire les travaux de rénovation sur le patrimoine immobilier de la Région et permettre des acquisitions immobilières pour les maisons de la Région selon les opportunités qui se présenteraient. Il s'avère aujourd'hui que seuls 3 M€ seront à mobiliser sur 2024, il est ainsi proposé de restituer 7 M€ en investissement.

#### **5.1.08 - ASSURER LE PILOTAGE ET LA SECURITE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES DONNEES**

- Les autorisations d'engagement

##### Modification - Affectation

Il est proposé d'augmenter de 0,150 M€ l'affectation 2024-134321 concernant les dépenses à engager en 2024 sur l'AP 2024-51083002 relative au plan de sécurité du SI.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	850 000	150 000	-	-

Les crédits supplémentaires de 0,150 M€ demandés sont prévus pour des prestations de chefferie de projet nécessaires à la sécurisation du réseau informatique régional.

#### **5.1.09 - MAINTENIR ET MODERNISER L'INFRASTRUCTURE TECHNIQUE DU SYSTEME D'INFORMATION**

- Les autorisations d'engagement

##### Modification - Affectation

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2024	51093002	31/12/2024	INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES FONCT	1 700 000	300 000

Il est proposé d'abonder l'AE relative aux infrastructures informatiques et l'affectation pour un montant complémentaire de 0,3 M€.



- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	1 220 000	200 000	-	-
Investissement	715 000	-	-	-

Les crédits supplémentaires de 0,2 M€ demandés prévus pour le règlement de licences logicielles d'infrastructure.

### 5.1.11 – INFORMATISER ET DEMATERIALISER LES PROCESSUS METIERS ET TRANSVERSES DANS UN SOUCI D'URBANISATION DES SI

- Les autorisations d'engagement

#### Modification – Affectation

Il est proposé d'augmenter de 0,2 M€ l'affectation 2024-134332 concernant les dépenses à engager en 2024 sur l'AP 2024-51113014 SI Projet Gestion Relation Usager.

- Les autorisations de programme

#### Modification – Affectations

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	51111004	31/12/2024	APPLICATIONS METIERS ET TRANSVERSES INVEST	1 550 000	530 000

Il est proposé d'abonder l'AP relative aux applications métiers et transverses de 0,530 M€ et d'augmenter l'affectation du même montant.

L'avancée des projets SI Transport AP et SI Patrimoine et Education AP 2024-51111007 nécessite d'augmenter leurs affectations pour les dépenses 2024, à hauteur de :

- 0,320 M€ sur l'AP SI transports (2024-51111005), affectation 2024-134387. Le montant affecté après revalorisation sera de 1,82 M€ ;
- 0,140 M€ sur l'AP SI Patrimoine et Education (2024-51111007), affectation 2024-134381. Le montant affecté après modification sera de 1,14 M€.

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	5 800 000	200 000	-	180 000
Investissement	6 925 000	-	-	-

Les crédits supplémentaires de 0,2 M€ demandés concernent le développement d'un connecteur entre le CRM régional et celui de la SNCF dans le cadre du projet GRU.

Suite à un protocole transactionnel approuvé entre la Région et la société Via Mobility, pour trouver une solution amiable aux difficultés rencontrées dans l'exécution d'un accord cadre, une recette de 0,18 M€ est proposée.

## 5.2 – FINANCES

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	75 003 000	8 428 203	1 111 094 000	-6 806 000
Investissement	176 090 000	-	378 073 400	-16 760 000

#### **5.2.01 – PILOTER LES RECETTES INSTITUTIONNELLES**

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	36 108 000	4 027 000	1 108 544 000	-6 806 000
Investissement	90 000	-	54 920 400	-

#### Recettes :

- **Les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseau (IFER)**

Le produit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) est attendu à un niveau supérieur aux prévisions pour la part applicable aux répartiteurs principaux dans le domaine des télécommunications ainsi que pour la part applicable au matériel roulant utilisé pour le transport de voyageurs. Le produit total anticipé pour 2024, compte tenu de la notification prévisionnelle, est égal à 33 M€ (+1 M€).

- **Les ressources de substitution à la dotation générale de décentralisation « formation professionnelle »**

L'article 133 de la loi de finances pour 2024 réforme les modalités de financement et de compensation dans le domaine de la formation professionnelle des régions. Jusqu'à présent les Régions percevaient une part de TICPE, un produit des frais de gestion de la cotisation foncière des entreprises (CFE), une dotation compensant la perte des frais de gestion de la taxe d'habitation (LFI 2021), une dotation compensant la perte des frais de gestion de la CVAE (LFI 2023) et une dotation compensant la baisse des frais de gestion de CFE et CVAE instaurée pour 2022 et reconduite pour 2023. La réforme regroupe ces 5 vecteurs financiers et garantit donc la compensation de la baisse des frais de gestion de 3,9 M€. A cet effet, les différentes ressources de la formation professionnelle, préalablement citées, ont été basculées sur la TICPE FPA et 3,9 M€ ont été inscrits.

- **La recette régionale basée sur la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

Au vu des produits définitifs 2023, inférieurs aux produits estimés (- 1 point) et de la croissance anticipée à la baisse par rapport à l'élaboration du budget, des ajustements sont à prendre en compte.

Effectivement, il convient de rebaser les produits 2024 compte tenu de l'évolution effective 2023 à 2,76 % et non 3,7 % attendue et d'ajuster l'évolution 2024 au niveau 2023 soit une baisse globale de 13 M€.

Le produit de la part LFI 2017 serait donc de 235,7 M€ et celui de la part CVAE de 412,3 M€ soit un produit total de 648 M€ contre 661 M€ inscrit au budget primitif.

- **La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)**

La dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle avait pour objectif de compenser les collectivités perdantes sur la base des recettes perçues en 2010. Depuis 2017, la DCRTP est entrée dans le périmètre des « variables d'ajustement » des concours de l'Etat aux collectivités territoriales. Le produit de la DCRTP avait donc été anticipé en baisse au moment de l'élaboration du BP mais, à la suite d'un amendement, comme pour 2023, l'article 130 de la loi de finances pour 2024 gèle le montant au niveau de celui perçu en 2023, il convient donc de réévaluer le produit de 0,9 M€ pour atteindre 14,6 M€.

- **La dotation générale de décentralisation (DGD) résiduelle**

En raison de la revalorisation de la dotation générale de décentralisation résiduelle à compter de 2024, visant à compenser la mise en œuvre relative aux réductions sur les tarifs des services de transport ferroviaire de voyageurs accordés aux militaires, à leurs familles et à leurs ayants cause, estimée à 24 M€ serait de 24,6 M€. Les éléments de calcul retenus provisionnellement sont basés sur les données de trafic ferroviaire de 2022. Le montant définitif sera déterminé pour 2026 au vu des éléments 2024.

- **Le fonds de soutien à l'apprentissage en fonctionnement**

Suite à la réforme de l'apprentissage de 2018 entrée en vigueur en 2020, la Région Centre-Val de Loire perçoit annuellement, de France Compétences, une contribution ; celle-ci était attendue à hauteur de 6,9 M€ mais un arrêté du 13 mai 2024 a redéfini le montant affecté aux Régions et une baisse de 36 % a été appliquée. Le fonds pour la Région Centre-Val de Loire baissera de 2,516 M€ pour atteindre 4,424 M€.

- **TICPE – part « compensation »**

Le produit de la Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) « compensation » correspond au financement des transferts de compétences de l'Etat depuis 2004. Compte tenu des compensations nouvelles et des ajustements dans le domaine des Formations Sanitaires et Sociales, de la compensation des coûts de fonctionnement dits de « sac à dos » dans le cadre du transfert de compétence de gestion des sites Natura 2000, de la compensation provisionnelle du transfert de la compétence en matière de gestion des aides non-surfaciques du FEADER, des mesures pérennes (1,9 M€) et non-pérennes (0,7 M€), le montant 2024 est supérieur aux prévisions (+ 2 M€) avec un produit égal à 130 M€.

- **TICPE – « Autres »**

Le produit Ticpe-Autres relatif aux mesures intégrées dans le cadre du Ségur est supérieur pour 2024 et est notifié à hauteur de 13,745 M€ (+0,245 M€).

### Dépenses :

- **Reprise Fraction TVA CVAE**

D'autre part, comme en 2023, il est nécessaire d'inscrire en exercice N+1 une régularisation de la recette de TVA versée en remplacement de l'ancienne CVAE. En effet, cette recette est versée par l'Etat non pas au réel (comme pour la part LFI 2017) mais sur la base de l'évolution de la TVA votée dans la loi de finances de l'Etat. Ainsi, la Région a dû titrer une recette de TVA ex-CVAE telle que notifiée et versée par l'Etat au titre de l'exercice 2023. Un reversement de 3,5 M€ sur cette recette est à prévoir sur l'exercice 2024 l'estimation de l'évolution de la TVA dans le budget de l'Etat ayant été plus optimiste que la réalité de sa perception.

- **Le fonds de solidarité régional**

Le mécanisme de péréquation des ressources régionales – auquel les Régions pouvaient être bénéficiaires ou contributrices – consistait, depuis 2011, en une convergence vers la moyenne nationale des taux de croissance régionaux de l'ensemble des ressources issues de la réforme fiscale et perçues par les Régions (CVAE, IFER, DCRTP, FNGIR). Compte tenu de la suppression de

la part régionale de CVAE, le montant de l'ancienne péréquation ainsi que celui du FNGIR sont dorénavant intégrés dans la recette de TVA correspondante. La loi de finances pour 2022 a introduit un nouveau Fonds de Solidarité dont le montant est assis sur la dynamique de la fiscalité régionale (IFER, cartes grises), de la fiscalité transférée (fraction de TVA) et des concours financiers de l'Etat (DCRTP), un indice synthétique de reversement est ensuite appliqué. Celui-ci est basé sur quatre critères pondérés, fixés par la loi à savoir la population, la densité, le revenu par habitant et le nombre d'enfants âgés de 15 à 18 ans. La Région devrait être contributrice à hauteur de 1,3 M€ pour 2024, il convient donc d'inscrire un besoin de crédit complémentaire de 0,5 M€.

### 5.2.02 - PILOTER ET OPTIMISER LES FINANCEMENTS DE LA COLLECTIVITE

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	33 000 000	-	-	-
Investissement	176 000 000	-	323 000 000	-16 760 000

Compte-tenu des ajustements inscrits dans le cadre de la DM1, il est proposé une diminution de l'emprunt d'équilibre de - 16,76 M€, soit un emprunt total de 246,240 M€.

### 5.2.03 - ASSURER L'EXECUTION DES OPERATIONS FINANCIERES

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	5 445 000	4 401 203	2 550 000	-
Investissement	-	-	153 000	-

Les entreprises sont soumises à une conjoncture économique défavorable et à un effet rattrapage post-pandémique du nombre de défaillances. Leur nombre est ainsi anticipé en forte hausse sur l'exercice 2024 avant une stabilisation à un niveau élevé en 2025. Il est proposé à titre prudentiel d'inscrire 4,4 M€ supplémentaires au titre des dotations aux provisions et dépréciations.

## 5.3 – RESSOURCES HUMAINES

### CRÉDITS DE PAIEMENT

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	169 500 000	1 730 000	1 750 000	-

#### 5.3.01 – PAYER LES AGENTS ET GERER LEUR CARRIERE

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	164 114 000	1 610 000	1 200 000	-

Au titre du budget supplémentaire, il est proposé une augmentation des crédits de paiements à hauteur de 1,61 M€. Cette demande permet, d'une part, le financement des mesures décidées par l'exécutif régional en matière du maintien du pouvoir d'achat et d'autre part, de prendre en compte les créations de postes votées par l'assemblée plénière lors des dernières sessions.

Pour les mesures décidées en matière de pouvoir d'achat, il s'agit en premier lieu d'acter la délibération CPR 24.01.53.79 relative au versement de la prime pouvoir d'achat (dépense prévue initialement sur l'exercice 2023 représentant un montant de 0,59 M€) et en second lieu la délibération CPR 24.01.53.78 décidant notamment une augmentation de la prise en charges par la collectivité des mutuelles santé et prévoyance des agents adhérant aux contrats collectifs (0,12 M€).

Pour ce qui relève des créations de poste, les montants reprennent les décisions votées lors des sessions de 2023 et 2024. Par ailleurs, cette proposition intègre une augmentation du nombre d'apprentis à la rentrée 2024 (62 contre 56 sur l'exercice précédent) qui conduit à une hausse de la masse salariale de 35 k€ pour les 4 derniers mois de l'année. Au total, ces décisions nécessitent une demande de crédits de paiement à hauteur de 0,65 M€.

En complément, il est proposé 0,1 M€ pour des missions ponctuelles au sein des EPLE au moyen d'associations intermédiaires et 0,15 M€ supplémentaires au titre de l'intérim dans un contexte de pénurie de main d'œuvre sur plusieurs bassins d'emplois (notamment sur la cuisine).

#### Entrées/Sorties de Personnel :

Création des postes permanents :

Un poste, à temps complet, d'emploi fonctionnel, de Directeur.rice Général.e Adjoint.e de la strate démographique des Régions de plus de 2 M€ habitants pouvant être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière technique du cadre d'emploi d'ingénieur en chef territorial :

- Un poste de Directeur.rice Général.e Délégué.e Transports et Mobilités Durables.

Un poste, à temps complet, sans impact financier, pouvant être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative du cadre d'emploi d'adjoint administratif (tous grades) dans le cadre de la création de la Direction de l'Orientation et de l'Apprentissage :

- Un poste d'assistant.e administratif à la Direction de l'Orientation et de l'Apprentissage.

Un poste, à temps complet, pouvant être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative du cadre d'emploi d'adjoint administratif (tous grades) dans le cadre de la politique du dialogue social afin de compenser une décharge totale d'activité de service pour motif syndical d'un agent de la Direction :

- Un poste d'assistant.e Economie Sociale et Solidaire à la Direction de l'Economie.

Création de postes non permanents :

Deux postes à temps complet, dans le cadre de contrats de projet (Article L332-24 du code général de la Fonction Publique), pour la durée du projet et en adéquation avec la disponibilité des financements obtenus et relevant de la catégorie A des filières administrative et technique des cadres d'emplois Attaché territorial (grades d'Attaché territorial ou Attaché territorial principal) ou Ingénieur territorial (grades d'Ingénieur territorial ou Ingénieur territorial principal) :

- Un poste de chef.fe de projet data et IA sur l'eau à la Direction Appui à la Donnée au Pilotage et aux Transitions pour un contrat d'une durée de 42 mois (financé à 75% par France Relance) ;
- Un poste de chargé.e de mission Observatoire Déchets à la Direction de l'environnement et de la transition écologique pour un contrat d'une durée de 42 mois (financé à 50% par l'ADEME et à 50 % par le FEDER).

Prolongation du poste non permanent suivant (contrat de projet) :

- Chargé.e de mission Tourisme – Transition écologique à la Direction du Tourisme, catégorie A, sur contrat de projet (Article L332-24 du code général de la Fonction Publique) jusqu'au 31 décembre 2024, financé par l'ADEME (Poste 25243).

### **Suppression de Postes dans le cadre du dispositif agilité :**

L'agilité consiste en la capacité pour la collectivité d'évaluer l'adéquation entre ses effectifs et ses besoins en lien avec les politiques publiques décidées par les élus.

Ainsi, dès qu'un poste devient vacant, il convient de s'interroger sur la pertinence du remplacement et, le cas échéant, sur le profil du poste nécessaire. Ainsi, dans un objectif de meilleure adéquation des missions et des moyens, chaque mois, les supports vacants et les demandes de recrutement sont examinés avec pour vocation d'affecter les ressources au bon endroit au bon moment en tenant compte du pilotage des Politiques Publiques.

À la suite de cet exercice s'inscrivant dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, il est proposé de procéder aux évolutions des postes liées aux besoins des services et à l'évolution des métiers exercés.

Ces évolutions se traduisent d'une part, par la création de nouveaux postes correspondant aux besoins et d'autre part, par la suppression des anciens postes dans l'intérêt du service.

La création des postes relève de l'assemblée plénière, toutefois, la délégation accordée à la Commission permanente (cf. Délibération DAP 23.04.11 article 7 - 1°) permet, au titre de la gestion administrative du personnel de définir, modifier ou ajuster les caractéristiques d'emplois budgétaires existants conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale dans la mesure où ces décisions s'inscrivent dans la limite des crédits budgétaires ouverts.

Il est proposé d'acter ses suppressions dans le cadre de la mise à jour du tableau des emplois. Celles-ci correspondent aux décisions prises dans les délibérations de la Commission Permanente 24.02.53.76, 24.03.53.70, 24.04.002, 24.005.001 et de l'assemblée plénière 23.05.01.B.

La délibération viendra détailler les postes supprimés et les postes créés correspondant dans le cadre du dispositif d'agilité.

### 5.3.03 – ASSURER LA PREVENTION, LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	1 018 000	-260 000	150 000	-

Au moment de la crise sanitaire, l'AE relative aux EPI (Equipements de Protection Individuelle) a été dimensionnée pour répondre à des besoins conjoncturels. Cette situation de crise est aujourd'hui levée. Dès lors, il est proposé de réduire les crédits de paiement d'un montant de 0,26 M€. Néanmoins, sur la politique globale des EPI, la collectivité poursuit sa démarche volontariste d'équipement des agents en lien avec la F3SCT.

### 5.3.04 – METTRE EN OEUVRE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

- Les crédits de paiement Région

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	DM1 2024	BP 2024	DM1 2024
Fonctionnement	3 072 000	380 000	400 000	-

Dans le prolongement des mesures prises en matière de pouvoir d'achat évoquées précédemment, la délibération CPR 24.01.53.78 acte la hausse de la participation de la collectivité pour les tickets restaurant et étend le périmètre aux agents des lycées (pour les périodes de permanence). Le coût de cette mesure est estimé à 0,38 M€.

## 5.4 – EUROPE

### 5.4.01 – PROGRAMMATION FESI 2014-2020

- Les crédits de paiement Fonds Européens

	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2024	BP 2024	BP 2024	BP 2024
Fonctionnement	12 000 000	10 000 000	12 000 000	10 000 000
Investissement	40 000 000	-	40 000 000	-

A fin mars 2024, tous les CSF ont été reçus et sont en cours de traitement. Ils devraient tous être envoyés à l'Autorité de certification d'ici fin juin, afin de permettre un ultime appel de fonds en septembre 2024.

En fonctionnement, les 12 M€ votés au BP ne sont pas suffisants puisque l'atterrissage (sans sous-réalisation potentielle) est estimé à 22 M€. Un besoin de 10 M€ est identifié, et s'explique principalement par la sous-consommation de l'année 2023 par rapport aux pronostics de consommation (3 M€), une sous-réalisation prévisionnelle qui s'est moins réalisée que prévu (2 M€) et des remontées plus importantes que prévues sur le FSE/IEJ (4 M€).



# L'AFFECTION DU RESULTAT 2023

## 1- Résultats de l'exercice 2023

Le résultat apparaissant au compte administratif, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2023, ce résultat s'élève à 177,6 M€.

Résultat de fonctionnement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice	Résultat de la section de fonctionnement
Recettes (réelles + ordre)	6 955 681,88	1 599 416 068,30	1 606 371 750,18
Dépenses (réelles + ordre)		1 428 812 214,79	1 428 812 214,79
Total	6 955 681,88	170 603 853,51	177 559 535,39

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2023, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 175,5 M€.

Résultat d'investissement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice	Résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		978 469 856,28	978 469 856,28
Dépenses (réelles + ordre)	179 613 675,92	974 307 349,54	1 153 921 025,46
Total	179 613 675,92	4 162 506,74	-175 451 169,18

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 2108366,21 €.

## 2- Affectation du résultat 2023

L'affectation du résultat doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. Ainsi, il est proposé :

5. de constater le déficit de la section d'investissement du compte administratif 2023 à hauteur de 175 451 169,18 €.
6. de constater le besoin de financement global à hauteur de 175 451 169,18
7. de constater le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2021 à hauteur de 177 559 535,39 €,
8. d'affecter le résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de 175 451 169,18 € (compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »)

FONCTIONNEMENT	
Excédent de clôture Région	177 559 935,39 €
Affectation du résultat (compte 1068)	-175 451 169,18 €
<b>Report au 002</b>	<b>2 108 366,21 €</b>

# LE VOTE PAR FONCTION

Le vote de la décision modificative 2024 intervient selon le mode de vote prévu par l'Assemblée plénière dans le règlement budgétaire et financier (DAP n° 22.05.01) et tel qu'il est prévu par la M57.

## Approbation des balances au chapitre en crédits de paiement et AP / AE

### Au titre des crédits de paiement

Selon la balance au chapitre figurant ci-dessous,

En mouvements réels, les dépenses et les recettes totales s'élèvent à 35 220 366,21 € :

- dont dépenses : -2 945 000 € en investissement et 38 165 366,21 € en fonctionnement
- dont recettes : 17 146 000 € en investissement et 18 074 366,21 € en fonctionnement

Le virement entre sections s'établit à -20 091 000 €.

## INVESTISSEMENT

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)			
CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES	
90 Opérations ventilées	-2 945 000,00	33 906 000,00	
900 Services généraux	-7 000 000,00	0,00	
900-5 Gestion des fonds européens	12 500 000,00	12 500 000,00	
901 Sécurité	0,00	0,00	
902 Enseign., form. professionnelle, apprent.	-553 000,00	136 000,00	
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	-3 400 000,00	0,00	
904 Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	
904-4 RSA	0,00	0,00	
905 Aménagement des territoires et habitat	-4 000 000,00	0,00	
906 Action économique	5 508 000,00	5 170 000,00	
907 Environnement	0,00	0,00	
908 Transports	-6 000 000,00	16 100 000,00	
909 Fonction en réserve			
92 Opérations non ventilées	0,00	-16 760 000,00	
921 Taxes non affectées	0,00	0,00	
922 Dotations et participations (sauf affectations au R1068)	0,00	0,00	
923 Dettes et autres opérations financières	0,00	-16 760 000,00	
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00	
954 Produit des cessions d'immobilisations		0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>I -2 945 000,00</b>	<b>II 17 146 000,00</b>	
OPERATIONS D'ORDRE			
925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	
926 Transferts entre les sections (2)	0,00	0,00	
951 Virement de la section de fonctionnement		-20 091 000,00	
<b>TOTAL</b>	<b>III 0,00</b>	<b>IV -20 091 000,00</b>	
<b>AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :.....</b>			<b>-20 091 000,00</b>
001 Solde exécution invest. reporté (3)	V 0,00	VI 0,00	
922 - 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00	
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V -2 945 000,00</b>	<b>II + IV + VI + VII 17 146 000,00</b>	

## FONCTIONNEMENT

OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)			
CHAPITRES	DEPENSES		RECETTES
<b>93 Services ventilés</b>	<b>29 737 163,00</b>		<b>20 256 000,00</b>
930 Services généraux	2 494 000,00		180 000,00
930-5 Gestion des fonds européens	17 300 000,00		17 300 000,00
931 Sécurité	0,00		0,00
932 Enseign., form. professionnelle, apprent.	7 996 163,00		-1 461 000,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	420 000,00		0,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	0,00		0,00
934-3 APA	0,00		0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	0,00		0,00
936 Action économique	1 527 000,00		575 000,00
937 Environnement	0,00		0,00
938 Transports	0,00		3 662 000,00
<b>939 Fonction en réserve</b>			
<b>94 Services communs non ventilés</b>	<b>8 428 203,21</b>		<b>-4 290 000,00</b>
940 Impositions directes	0,00		1 000 000,00
941 Autres impôts et taxes	4 027 000,00		7 275 000,00
942 Dotations et participations	0,00		-12 565 000,00
943 Opérations financières	0,00		0,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00		0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	4 401 203,21		0,00
<b>TOTAL</b>	<b>I 38 165 366,21</b>	<b>II</b>	<b>15 966 000,00</b>
OPERATIONS D'ORDRE			
946 Transferts entre les sections (2)	0,00		0,00
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00		0,00
953 Virement à la section d'investissement	-20 091 000,00		
<b>TOTAL</b>	<b>III -20 091 000,00</b>	<b>IV</b>	<b>0,00</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 .....</b>			<b>-20 091 000,00</b>
002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V 0,00	VI	2 108 366,21
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V 18 074 366,21</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>18 074 366,21</b>

Au titre des autorisations de programme (AP) et des autorisations d'engagement (AE)

Chap.	Libellé	BP 2024	CREATION OU MODIFICATION DM1	TOTAL APRES DM1
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>				
		<b>525 088 570</b>	<b>85 561 400</b>	<b>610 649 970</b>
Opérations réelles	<b>93 Opérations ventilées</b>	<b>525 088 570</b>	<b>85 561 400</b>	<b>610 649 970</b>
	930 Services généraux	29 740 000	400 000	30 140 000
	930-5 Gestion des fonds européens	-1 080 000	500 000	-580 000
	932 Enseignement, formation professionnelle, apprentiss	155 716 000	78 416 000	234 132 000
	933 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	29 031 100	912 000	29 943 100
	934 Santé et action sociale	-	220 000	220 000
	935 Aménagement des territoires et habitat	13 067 500	-	13 067 500
	936 Action économique	41 788 970	3 430 400	45 219 370
	937 Environnement	1 905 000	-	1 905 000
	938 Transports	254 920 000	1 683 000	256 603 000
	939 Fonction en réserve	-	-	-
O A		<b>15 000 000</b>	<b>0</b>	<b>15 000 000</b>
	952 Dépenses imprévues	15 000 000		15 000 000
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>540 088 570</b>	<b>85 561 400</b>	<b>625 649 970</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
		<b>454 219 735</b>	<b>61 124 000</b>	<b>515 343 735</b>
Opérations réelles	<b>90 Opérations ventilées</b>	<b>454 219 735</b>	<b>61 124 000</b>	<b>515 343 735</b>
	900 Services généraux	24 035 000	645 000	24 680 000
	900-5 Gestion des fonds européens	1 140 000	-4 500 000	-3 360 000
	902 Enseignement, formation professionnelle, apprentiss	157 898 325	8 875 000	166 773 325
	903 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	13 720 000	600 000	14 320 000
	904 Santé et action sociale	-	-	-
	905 Aménagement des territoires et habitat	92 609 500	-	92 609 500
	906 Action économique	43 964 500	11 470 000	55 434 500
	907 Environnement	3 337 410	3 000 000	6 337 410
	908 Transports	117 515 000	41 034 000	158 549 000
	909 Fonction en réserve	-	-	-
O A		<b>15 000 000</b>	<b>0</b>	<b>15 000 000</b>
	950 Dépenses imprévues	15 000 000		15 000 000
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>469 219 735</b>	<b>61 124 000</b>	<b>530 343 735</b>

## Les AP et AE créées et modifiées par fonction

### FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	51071001	31/12/2024	ETUDE ET TRAVAUX DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	420 000	100 000
AP	2024	51071003	31/12/2024	ACQUISITION MOBILIER POUR LES AGENTS EN SITUATION D'HANDICAP	15 000	15 000
AP	2024	51111004	31/12/2024	APPLICATIONS METIERS ET TRANSVERSES INVEST	1 550 000	530 000
AE	2024	51073001	31/12/2024	NETTOYAGE DE LOCAUX	400 000	100 000
AE	2024	51093002	31/12/2024	INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES FONCT	1 700 000	300 000

### FONCTION 0-5 : GESTION DES FONDS EUROPEENS

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2021	21902	31/12/2030	OS 1.1 - 03 - INTEGRATION INNOVATION ENTREPRISES	4 000 000	-4 000 000
AP	2021	21907	31/12/2030	OS 1.3 - 08 - RENFORCEMENT PRODUCTION ENTREPRISES	6 000 000	4 000 000
AP	2021	21900	31/12/2030	OS 1.1 - 01 - INVESTISSEMENT RECHERCHE INNOVATION DPS	28 500 000	-8 500 000
AP	2021	21901	31/12/2030	OS 1.1 - 02 - PROJETS RECHERCHE INNOVATION DPS	31 000 000	-4 000 000
AP	2023	21957	31/12/2030	OS 5.2 - 46 - PLAN LOIRE CONTINUITES ECOLOGIQUES	8 000 000	3 000 000
AP	2024	21967	31/12/2030	OS INSTRUMENT FINANCIER		5 000 000
AE	2023	21962	31/12/2030	OS 1.1 - 03 - INTEGRATION INNOVATION ENTREPRISES	7 000 000	3 500 000
AE	2021	21936	31/12/2030	OS 5.2 - 46 - PLAN LOIRE CONTINUITES ECOLOGIQUES	5 500 000	-3 000 000

## FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT, FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2015	15512	31/12/2023	CPER V2 RECONSTRUCTION EPU GRANDMONT DEUX LIONS	7 000 000	-1 000 000
AP	2017	1955	31/12/2024	EFFICACITE ENERGETIQUE	6 779 895	300 000
AP	2018	2772	31/12/2024	J.COEUR RESTRUCTURATION ET EXTENSION POLE RESTAURATION	10 718 000	250 000
AP	2019	2769	31/12/2019	AGRICOLE DE LA SAUSSAYE RESTRUCTURATION DE L'INTERNAT	5 700 000	300 000
AP	2021	1214	31/12/2023	GROSSES REPARATIONS ET AMELIORATIONS	4 700 000	40 000
AP	2021	2800	31/12/2023	IFSI CHATEAUROUX - RELOCALISATION	14 400 000	1 000 000
AP	2022	2801	31/12/2023	IRFSS TOURS - CREATION ESPACE DE VIE ETUDIANTE	1 200 000	825 000
AP	2022	21501	31/12/2022	CPER 2021-2027-UNIVERSITE ORLEANS-REAMENAGEMENT LOCAUX EX DE	6 500 000	-1 100 000
AP	2022	21503	31/12/2026	CPER 2021-2027-UNIVERSITE TOURS-CONSTRUCTION BATIMENT DE REC	10 500 000	-10 500 000
AP	2022	21061002	31/12/2022	SINISTRE 36 - REFECTIONS DES OUVRAGES	3 000 000	400 000
AP	2023	21061214	31/12/2023	GROSSES REPARATIONS ET AMELIORATIONS	8 100 000	300 000
AP	2023	26011003	31/12/2023	IFSI BLOIS RECONSTRUCTION	1 750 000	10 250 000
AP	2024	21061015	31/12/2026	ADAPTATION CARTE DES FORMATIONS ET RENOVATION DES FILIERES	1 000 000	300 000
AP	2024	21061104	31/12/2024	ENSEMBLE LYCEES SECURITE	2 000 000	2 000 000
AP	2024	23011005	31/12/2027	CPER 2021-2027 UT LABORATOIRE DE RECHERCHE EN BIOLOGIE BRETO		2 500 000
AP	2024	23011006	31/12/2027	CPER 2021-2027 UT GRANDMONT RENOVATION ENERGETIQUE		1 000 000
AP	2024	23011007	31/12/2027	CPER 2021-2027 CROUS LOGEMENTS 2LIONS TOURS		500 000
AP	2024	23011008	31/12/2027	CPER 2021-2027 UO LABORATOIRE INSERM		750 000
AP	2024	23031508	31/12/2024	INSA CENTRE VAL DE LOIRE		100 000
AP	2024	41031001	31/12/2024	AIDE EXCEPTIONNELLE CRUJ		660 000
AE	2023	0573	31/12/2024	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D EMPLOI	70 000 000	-7 000 000
AE	2024	25013004	31/12/2025	MESURES INNOVANTES PACTE2	1 000 000	527 000
AE	2024	25013577	31/12/2024	ACTION INDIVIDUELLE DE FORMATION (AIF)	1 500 000	-1 500 000
AE	2024	25013621	31/12/2024	VISAS PLUS PARCOURS VERS L EMPLOI	1 000 000	1 000 000
AE	2024	25013971	31/12/2024	ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES	2 116 000	384 000
AE	2024	25023811	31/12/2024	COMBO PARFAIT - PERMIS DE CONDUIRE	500 000	80 000
AE	2024	25053925	31/12/2024	REMUNERATIONS	46 000 000	4 000 000
AE	2024	26023403	31/12/2024	FINANCER DES ETABLISSEMENTS FORMATIONS SANITAIRES SOCIALES	50 000 000	2 140 000
AE	2024	26033010	31/12/2024	BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES	13 400 000	250 000
AE	2024	0574	31/12/2025	FINANCEMENTS DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE		500 000
AE	2024	2831	31/12/2025	FLERAMALPHA		1 500 000
AE	2024	2838	31/12/2025	OFFRE DE FORMATION RENOUVELEE PSMJ		100 000
AE	2024	23033248	31/12/2024	INSA CVL		135 000
AE	2024	25013573	31/12/2025	FINANCEMENTS DES PARCOURS DES DEMANDEURS D EMPLOI		55 000 000
AE	2024	25013574	31/12/2025	FINANCEMENTS DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2025		4 750 000
AE	2024	25013622	31/12/2026	INSERTION PROFESSIONNELLE		5 000 000
AE	2024	25013831	31/12/2025	DISPOSITIF DE FORMATION LINGUISTIQUE		10 000 000
AE	2024	25013838	31/12/2025	OFFRE DE FORMATION RENOUVELEE PSMJ 2025		1 550 000

### FONCTION 3 : CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	42021006	31/12/2024	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL INVESTISSEMENT	180 000	100 000
AP	2024	42011005	31/12/2024	CHAUMONT AMENAGEMENT DU PARKING CENTRE BOURG		500 000
AE	2021	2334	31/12/2021	SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES	500 000	60 000
AE	2024	42023609	31/12/2024	CONTRATS REGIONAUX PACT	3 106 000	52 000
AE	2024	42023364	31/12/2024	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL FONCTIONNEMENT	220 000	410 000
AE	2024	42053376	31/12/2024	RESIDENCES ET CREATIONS ET PRODUCTIONS	405 000	30 000
AE	2024	42013001	31/12/2024	CHAUMONT PARTENARIAT COMMUNE		360 000

### FONCTION 4 : SANTE ET ACTION SOCIALE

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AE	2020	2429	31/12/2024	MOBILISATION RENFORCEE POUR LA SANTE FONCT	680 000	220 000

### FONCTION 6 : ACTION ECONOMIQUE

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2022	2661	31/12/2026	PLAN D'INVESTISSEMENT	1 000 000	282 000
AP	2023	11071002	31/12/2023	SASU CVLI	6 000 000	2 000 000
AP	2024	13011229	31/12/2024	CAP TOURISME FILIERES INVESTISSEMENT	365 000	150 000
AP	2024	13021068	31/12/2024	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 300 000	1 700 000
AP	2024	11071003	31/12/2024	EUROPHAN		3 000 000
AP	2024	13031001	31/12/2024	CRT INVESTISSEMENT		30 000
AP	2024	13011002	31/12/2026	TOURISME DE SAVOIRS FAIRE		640 000
AP	2024	14011001	31/12/2025	AAP EQUIPEMENTS RECHERCHE		3 668 000
AE	2020	2627	31/12/2024	PASS CREATION 21-24 CENTRE-VAL DE LOIRE	12 351 342	1 200 000
AE	2023	13053001	31/12/2023	TRANSITION ECOLOGIQUE	90 000	60 000
AE	2024	11023324	31/12/2024	PROMOTION DISPOSITIFS ECONOMIQUES	100 000	150 000
AE	2024	11063002	31/12/2024	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET DES RESEAUX	2 833 000	73 400
AE	2024	11073001	31/12/2024	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT ET LA RELOCALISATION DES ENTREPRIS	980 000	390 000
AE	2024	12043834	31/12/2024	FILIERE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE REGIONALE	1 200 000	540 000
AE	2024	13053663	31/12/2024	SLOW TOURISME FONCTIONNEMENT	153 000	167 000
AE	2024	14013001	31/12/2025	PLAN ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT CHERCHEURS		800 000
AE	2024	13013208	31/12/2024	VALORISATION DESTINATIONS TOURISTIQUES	350 000	50 000



## FONCTION 7 : ENVIRONNEMENT

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2024	33011003	31/12/2024	AREC SEM	2 000 000	3 000 000

## FONCTION 8 : TRANSPORTS

n° enveloppe			Date limite d'affectation	Libellés	Total avant DM1	Ajustement DM1 2024
AP	2018	2235	31/12/2024	EQUIPEMENT BILLETTIQUE INTERURBAIN	6 040 000	80 000
AP	2020	2862	31/12/2024	RENOVATION MI-VIE ZTER	34 228 000	4 872 000
AP	2021	2869	31/12/2024	ATELIER CHARTRES - AMO ET EP	1 112 500	381 000
AP	2022	2860	31/12/2024	ACQUISITION 6 REGIO2N PCLM	94 000 000	14 000 000
AP	2022	2889	31/12/2025	RENOVATION MI-VIE AGC	94 000 000	12 000 000
AP	2022	34081010	31/12/2024	CPER 2023-2027 CAPILLAIRES MALESHERBES BUTHIERS	710 000	150 000
AP	2023	34031009	31/12/2024	CPER 23-27 ETUDES TECHNICO ECONOMIQUES ETOILES TOURS ORLEANS	1 050 000	1 050 000
AP	2024	34041002	31/12/2024	EQUIPEMENT BILLETTIQUE INTERURBAIN	240 000	560 000
AP	2024	34041004	31/12/2024	RENOVATION DES DBR EN GARE	1 800 000	188 000
AP	2024	34061003	31/12/2024	CPER 23-27 ACCESSIBILITE TRANSPORTS REGIONAUX ARGENTON-ISSOU	2 000 000	300 000
AP	2024	34021003	31/12/2025	MERCATO 2024 ACQUISITIONS RAMES 3 ZGC 3X73500 10 CORAIL		4 720 000
AP	2024	34021004	31/12/2024	SCHEMA DIRECTEUR MATERIEL ROULANT INSTALLATIONS MAINTENANCE		1 540 000
AP	2024	34041005	31/12/2024	INTERFACE CRU REGION-SNCF		193 000
AP	2024	34051002	31/12/2025	ACQUISITION MATERIEL ROULANT ROUTIER		1 000 000
AE	2020	2297	31/12/2024	CENTRALE D'APPEL	6 000 000	312 000
AE	2021	2251	31/12/2024	AMO DEPLOIEMENT BILLETTIQUE INTERURBAINE	600 000	70 000
AE	2023	34013002	31/12/2024	AMO ANALYSE ET EXPERTISES CONVENTION TER	750 000	270 000
AE	2024	34043006	31/12/2024	AMO BILLETTIQUES ET DISTRIBUTION	800 000	400 000
AE	2024	34043282	31/12/2024	PROMOTION TRANSPORT REMI	200 000	231 000
AE	2024	34073002	31/12/2024	AIDE MOBILICO	4 000 000	200 000
AE	2024	34073006	31/12/2027	PRM VELO ACTE 2 (DEP COURANTES)		200 000

## Affectations votées dans le cadre de la DMI 2024

AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>ECONOMIE</b>					
AE	2024-11023324	2024-136230	AGENCE VISIBILITE ATTRACTIVITE : CREATION CHARTRE COMMUNICATION UNIFIEE POUR LA REGION	150 000,00	31/12/2024
AP	2024-21967		OS INSTRUMENT FINANCIER	5 000 000,00	31/12/2030
AP	2021-21902	2022-134664	OS 1.1 - 03 - INTEGRATION INNOVATION ENTREPRISES	- 4 000 000,00	
AP	2021-21907	2022-134667	OS 1.3 - 08 - RENFORCEMENT PRODUCTION ENTREPRISES	4 000 000,00	31/12/2030
AE	2020-2627	2021-130647	PASS CREATION 2021 2024	1 200 000,00	31/12/2025
AE	2024-11063002	2024-136588	SOUTIEN A L ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE ET CLUSTERS	73 400,00	31/12/2024
AE	2024-11073001	2024-136596	FINANCEMENT DES ACTIONS PORTEES PAR LES ACCELERATEURS	- 350 000,00	31/12/2024
AE	2024-11073001	à créer	FONDS DE PRETS D HONNEUR INNOVATION	740 000,00	31/12/2024
AP	2024-11071003	à créer	PRET A L ENTREPRISE EUROPHAN	3 000 000,00	31/12/2024
AP	2023-11071002	2023-136129	SASU CVLI	2 000 000,00	31/12/2025
<b>AGRICULTURE</b>					
AE	2024-12043834	2024-136672	SOUTENIR LA FILIERE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE REGIONALE POUR SOUTENIR LES ACTIONS MENÉES DANS PARTENAIRES DU CONSEIL REGIONAL	500 000,00	31/12/2024
AE	2024-12043834	2024-136613	ACCOMPAGNER LES PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES MÉTIERS CENTRE ET L'AREA AU TITRE DES FILIÈRES ALIMENTAIRES	40 000,00	31/12/2024
<b>TOURISME</b>					
AE	2023-13053001	2023-136133	Transition écologique	60 000,00	31/12/2025
AE	2024-13053663	2024-136552	Slow tourisme fonctionnement	167 000,00	31/12/2024
AE	2024-13013208	2024-136232	VALORISATION DESTINATIONS TOURISTIQUES	50 000,00	31/12/2024
AP	2024-13021068	2024-136549	CAP Tourisme Hébergements	1 700 000,00	31/12/2024
AP	2024-13011002	à créer	TOURISME DE SAVOIRS FAIRE	640 000,00	31/12/2026
AP	2024-13011229	2024-136547	CAP TOURISME FILIERES INVEST	150 000,00	31/12/2024
AP	2022-2661	2022-134201	Plan d'investissement	282 000,00	31/12/2024
AP	2024-13031001	à créer	CRT INVESTISSEMENT	30 000,00	31/12/2024
<b>RECHERCHE</b>					
AP	2021-21900	2022-134662	OS 1.1 - 01 - INVESTISSEMENT RECHERCHE INNOVATION DPS	- 8 500 000,00	
AP	2021-21901	2022-134663	OS 1.1 - 02 - PROJETS RECHERCHE INNOVATION DPS	- 4 000 000,00	
AE	2023-21962	2023-135966	OS 1.1 - 03 - INTEGRATION INNOVATION ENTREPRISES	3 500 000,00	31/12/2030
AP	2024-14011001		AAP EQUIPEMENTS RECHERCHE	3 668 000,00	31/12/2025
AE	2024-14013001		PLAN ACCUEIL ACCOMPAGNEMENT CHERCHEURS	783 234,00	31/12/2025
<b>EDUCATION ET PATRIMOINE EDUCATIF</b>					
AP	2018-2772	2018-2772-119013	J.COEUR RESTRUCTURATION ET EXTENSION POLE RESTAURATION	250 000,00	31/12/2026
AP	2021-1214	2021-1214-130620	GROSSES REPARATIONS ET AMELIORATIONS : MISE EN CONFORMITE ICPE DES CHAUFFERIES DES LYCEES	40 000,00	31/12/2024
AP	2023-21061214	2023-1214-136172	GROSSES REPARATIONS ET AMELIORATIONS : EPLEPPA D'AMBOISE - CHAMBRAY LES TOURS - SITE D'AMBOISE (37) / REPRISE STRUCTURELLE DU CHATEAU DE LA GABILLIERE	300 000,00	31/12/2026
AP	2024-21061104	2024-1104-136262	ENSEMBLE LYCEES SECURITE	2 000 000,00	31/12/2027
AP	2022-21061002	2022-1002-135053	SINISTRE 36 - REFLECTIONS DES OUVRAGES	400 000,00	31/12/2026
AP	2024-21061015	2024-61015-136274	ADAPTATION CARTE DES FORMATIONS ET RENOVATION DES FILIERES	300 000,00	31/12/2025
AP	2017-1955	2017-1955-114464	EFFICACITE ENERGETIQUE: EPLEPPA D'AMBOISE RENOVATION DU CLOS ET COUVERT DU BATIMENT PRINCIPAL	300 000,00	31/12/2026
AP	2019-2769	2019-2769-120133	AGRICOLE DE LA SAUSSAYE RESTRUCTURATION DE L'INTERNAT	300 000,00	31/12/2025
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>					
AE	2024-23033248	à créer	INSA CVL	135 000,00	31/12/2024
AP	2024-23011005	à créer	CPER 2021-2027 UT LABORATOIRE DE RECHERCHE EN BIOLOGIE BRETONNEAU	2 500 000,00	31/12/2027
AP	2024-23011006	à créer	CPER 2021-2027 UT GRANDMONT RENOVATION ENERGETIQUE	1 000 000,00	31/12/2027
AP	2024-23011007	à créer	CPER 2021-2027 CROUS LOGEMENTS 21IONS TOURS	500 000,00	31/12/2027
AP	2024-23011008	à créer	CPER 2021-2027 UO LABORATOIRE INSERM	750 000,00	31/12/2027
AP	2024-23031508	à créer	INSA CENTRE-VAL DE LOIRE	100 000,00	31/12/2024
<b>ORIENTATION</b>					
AE	2024-24013917	136347	FINANCEMENT D'ACTIONNÉS DEDIEES A L'INFORMATION DES METIERS	- 56 000,00	31/12/2024
AE	2024-24013917	136349	TRANSPORTS D'ELEVES VERS DES MANIFESTATIONS DEDIEES A L'ORIENTATION	56 000,00	31/12/2024
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE</b>					
AE	2024-25013573		FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D EMPLOI	55 000 000,00	31/12/2025
AE	2024-0574		FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE	500 000,00	31/12/2025
AE	2024-25013574		FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE	4 750 000,00	31/12/2025
AE	2024-25013831		FLERAMALPHA	1 500 000,00	31/12/2025
AE	2024-25013831		DISPOSITIF DE FORMATION LINGUISTIQUE	10 000 000,00	31/12/2026
AE	2024-2838		OFFRE DE FORMATION PSMJ	100 000,00	31/12/2025
AE	2024-25013838		OFFRE DE FORMATION PSMJ 2025	1 550 000,00	31/12/2025
AE	2024-25013622		INSERTION PROFESSIONNELLE	5 000 000,00	31/12/2025
AE	2024-25013971	2024-136603	ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES	384 000,00	31/12/2024
AE	2024-25013621	2024-136621	VISAS PLUS PARCOURS VERS L EMPLOI	1 000 000,00	31/12/2024
AE	2024-25013004	2024-136630	MESURES INNOVANTES PACTE2	527 000,00	31/12/2025
AE	2024-25023811	2024-136624	COMBO PARFAIT - PERMIS DE CONDUIRE	80 000,00	31/12/2024
AE	2024-25053925	2024-136620	REMUNERATIONS	4 000 000,00	31/12/2024

AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES</b>					
AP	2021-2800	2021-130056	2021 - IFSI CHATEAUROUX - RELOCALISATION	1 000 000,00	31/12/2025
AP	2022-2801	2022-134405	2022 - IRFSS TOURS - CREATION D'UN ESPACE DE VIE ETUDIANTS	825 000,00	31/12/2025
AP	2023-26011003	2023-135628	IFSI BLOIS RECONSTRUCTION	10 250 000,00	31/12/2025
AE	2024-26023403	2024-136358	FINANCER LES ETABLISSEMENTS DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	2 140 000,00	31/12/2024
AE	2024-26033010	2024-136361	BOURSES SANITAIRES ET SOCIALES	250 000,00	31/12/2025
AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE</b>					
AE	2020-2429	2020-2429	MOBILISATION RENFORCEE POUR LA SANTE FONCTIONNEMENT	220 000,00	31/12/2026
AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>NUMERIQUE</b>					
AE	2021-21104	2023-136051	CPER 2021-2027 MEDIATION ET INCLUSION NUMERIQUE (fonctionnement)	360 000,00	31/12/2027
AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE</b>					
AP	2023-21957	2023-135979	OS 5.2 - 46 - PLAN LOIRE CONTINUITES ECOLOGIQUES	3 000 000,00	31/12/2030
AE	2021-21936	2022-134761	OS 5.2 - 46 - PLAN LOIRE CONTINUITES ECOLOGIQUES	- 3 000 000,00	
AP	2024-33011003	2024-136544	AREC SEM	3 000 000,00	31/12/2024
AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>					
AE	2024-34043282	2024-136239	PHASE 2 STRATEGIE EDITORIALE (ANIMATION RESEAU, SITE INTERNET REMI V2...)	231 000,00	31/12/2024
AE	2023-34013002	2023-136116	AMO ANALYSE ET EXPERTISES CONVENTION TER prestation technique	200 000,00	31/12/2024
AE	2023-34013002	2023-136114	AMO ANALYSE ET EXPERTISES CONVENTION TER prestations financières	70 000,00	31/12/2027
AP	2020-2862	2020-128695	RENOVATION MI-VIE ZTER - DGD provisoire Impact des révisions de prix (Avenant 2024)	4 872 000,00	31/12/2024
AP	2022-2860	2022-134307	ACQUISITION 6 REGIO2N PCLM (Convention Financement 2024)	14 000 000,00	31/12/2024
AP	2022-2889	2022-134338	RENOVATION MI-VIE 21 rames AGC + 3 ZGC Mercato 2024	12 000 000,00	31/12/2024
AP	2024-34021004		AMO SCHEMA DIRECTEUR MATERIEL ROULANT ET INSTALLATIONS DE MAINTENANCE	1 540 000,00	31/12/2027
AP	2024-34021003		MERCATO 2024 - 3 RAMES ZGC + 3 RAMES 73500 + 10 RAMES CORAIL	4 720 000,00	31/12/2024
AE	2024-34023003	2024-136302	AMO SCHEMA DIRECTEUR MATERIEL ROULANT	- 600 000,00	
AP	2023-34031009	2023-136117	CPER 2023-2027 ETUDES TECHNICO ECONOMIQUES ETOILE DE TOURS - Regroupement AP ETOILE ORLEANS	1 050 000,00	31/12/2024
AP	2021-2869	2021-132091	ATELIER CHARTRES - AMO ET EP (ETUDES RACCORDEMENT)	391 000,00	31/12/2025
AE	2020-2297	2020-127830	CENTRE DE RELATION USAGERS REMI	312 000,00	31/12/2026
AE	2021-2251	2021-133828	AMO DEPLOIEMENT BILLETIQUE INTERURBAINE	70 000,00	31/12/2025
AE	2024-34043006	2024-136316	AMO BILLETTIQUES ET DISTRIBUTION	400 000,00	31/12/2028
AP	2018-2235	2019-122095	EQUIPEMENT BILLETIQUE INTERURBAIN (fin du marché AEP)	80 000,00	31/12/2024
AP	2024-34041002	2024-136319	EQUIPEMENT BILLETIQUE INTERURBAIN (recalibrage nouveau marché)	560 000,00	31/12/2028
AP	2024-34041004	2024-136321	RENOVATION DES DBR EN GARE (nouveau devis + option pour 4 DBR)	188 000,00	31/12/2025
AP	2024-34041005		INTERFACE CRU REGION SNCF	193 000,00	31/12/2024
AE	2019-2273	2019-122096	MISE EN OEUVRE BILLETIQUE LIGNES REGULIERES REMI - FONCTIONNEMENT	- 1 500 000,00	
AP	2024-34051002		ACQUISITION MATERIEL ROULANT ROUTIER	1 000 000,00	31/12/2029
AP	2024-34061003	2024-136336	CPER 2023-2027 ACCESSIBILITE TRANSPORTS REGIONAUX ARGENTON-ISSOUDUN (POLT)	300 000,00	31/12/2024
AE	2024-34073006		PRMvélo Acte 2 (2024-2027) - Opérations de promotions annuelles	200 000,00	31/12/2027
AE	2024-34073002	2024-136363	AIDE MOBILICO (impact prévisionnel des majorations tarifaires des AO)	200 000,00	31/12/2024
AE	2021-2876	2022-134300	MISE EN OEUVRE PLAN VELO - FONCTIONNEMENT 2022-2023	- 500 000,00	
AP	2022-34081010	2022-135534	CPER 2023-2027 CAPILLAIRE MALESHERBES BUTIER	150 000,00	31/12/2024
AP	2021-2857		ETUDES AVENIR LDFT	400 000,00	31/12/2025
AP	2021-2872		ATUDE TOURS LOCHES	165 000,00	31/12/2025
AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>CITOYENNETE</b>					
AP	2024-41031001		AIDE EXCEPTIONNELLE CRIJ	660 000,00	31/12/2024
AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL</b>					
AE	2024-42013001		CHAUMONT PARTENARIAT COMMUNE - GESTION PARKINGS PROVISOIRES DU DOMAINE	360 000,00	31/12/2026
AP	2024-42011005		CHAUMONT AMENAGEMENT DU PARKING CENTRE BOURG	500 000,00	31/12/2027
AE	2024-42023609	136505	PACT	52 000,00	31/12/2024
AE	2024-42023364	136508	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL FONCTIONNEMENT	410 000,00	31/12/2024
AP	2024-42021006	136512	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL INVESTISSEMENT	100 000,00	31/12/2024
AE	2024-42053376	136532	RESIDENCES CREATIONS ET PRODUCTIONS	30 000,00	31/12/2024
AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>SPORTS ET PATRIMOINE SPORTIF</b>					
AE	2021-2334	133745	SOUTIEN A LA PRACTIQUE SPORTIVE DES JEUNES	60 000,00	31/12/2025
AP/AE	N° enveloppe	N° affectation si modification	Descriptif de l'affectation	Montant à affecter	Date limite pour engager
<b>MOYENS GENERAUX</b>					
AP	2024-51071001	2024-135660	ETUDES ET TRAVAUX DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS	100 000,00	31/12/2024
AP	2024-51071003	2024-135669	ACQUISITION MOBILIER POUR LES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP	15 000,00	31/12/2024
AE	2024-51073001	2024-135679	NETTOYAGE DE LOCAUX	100 000,00	31/12/2024
AE	2024-51083002	2024-134321	PLAN SECURITE DU SI	150 000,00	31/12/2024
AE	2024-51093002	2024-134323	INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES FONCT	300 000,00	31/12/2024
AE	2024-51113014	2024-134332	SI PROJET GRU	200 000,00	31/12/2024
AP	2024-51111004	2024-134316	APPLICATIONS TRANSVERSES (SI GESTION DOCUMENTAIRE, SI RELATIONS USAGERS)	530 000,00	31/12/2024
AP	2024-51111005	2024-134387	SI TRANSPORTS	320 000,00	31/12/2024
AP	2024-51111007	2024-134381	SI PATRIMOINE ET EDUCATION	140 000,00	31/12/2024
AE	2024-51023003		ASSEMBLEE DELIBERANTE INCLUSIVE	50 000,00	31/12/2024

## Modification des dates limites d'affectation pour les AP / AE

<b>ECONOMIE - EMPLOI</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
936	2023	13023001	ACCOMPAGNEMENT HEBERGEMENT	31/12/2023	31/12/2025
936	2023	13053001	TRANSITION ECOLOGIQUE	31/12/2023	31/12/2025
936	2020	2711	ASSISTANTS TERRITORIAUX UNIVERSITAIRES	31/12/2023	31/12/2025
906	2023	11071002	SASU CVLI	31/12/2023	31/12/2025
936	2021	21652	CPER V2 TRANSFERT DE TECHNOLOGIE	31/12/2023	31/12/2027
<b>EDUCATION - FORMATION</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
902	2021	1214	GROSSES REPARATIONS ET AMELIORATIONS	31/12/2023	31/12/2024
902	2023	21061214	GROSSES REPARATIONS ET AMELIORATIONS	31/12/2023	31/12/2024
902	2022	21061002	SINISTRE 36 - REFECTIONS DES OUVRAGES	31/12/2022	31/12/2024
902	2019	2769	AGRICOLE DE LA SAUSSAYE RESTRUCTURATION DE L'INTERNAT	31/12/2019	31/12/2024
902	2015	2402	RESTRUCTURATION IFSI CHALETTE MONTARGIS	31/12/2024	31/12/2025
902	2021	2800	IFSI CHATEAUROUX - RELOCALISATION	31/12/2023	31/12/2024
902	2022	2801	IRFSS TOURS - CREATION ESPACE DE VIE ETUDIANTE	31/12/2023	31/12/2024
902	2023	26011003	IFSI BLOIS RECONSTRUCTION	31/12/2023	31/12/2024
932	2023	0971	ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES	31/12/2023	31/12/2024
902	2023	21500	CPER 2021-2027-UNIVERSITE ORLEANS-DEPLOIEMENT UFR DEG	31/12/2024	31/12/2027
902	2022	21501	CPER 2021-2027-UNIVERSITE ORLEANS-REAMENAGEMENT LOCAUX EX DE	31/12/2024	31/12/2027
902	2023	21504	CPER 2021-2027-NSA CVL-EXTENSION RESTRUCTURATION LOCAUX	31/12/2024	31/12/2027
902	2023	21505	CPER 2021-2027-NSA CVL-EXTENSION RESTRUCTURATION LOCAUX	31/12/2024	31/12/2027
<b>VIE SOCIALE</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
933	2021	2334	SOUTIEN A LA PRATIQUE DES JEUNES	31/12/2021	31/12/2024
<b>EUROPE</b>					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
9305	2015	9080	POCVL PI2C 15 - APPLICATION ET USAGES TIC ADMINISTRATION	31/12/2023	31/12/2024

MOBILITES ET TERRITOIRES DURABLES					
Chapitre	Année enveloppe	Code enveloppe	Libellé enveloppe	Date initiale de fin d'affectation	Nouvelle date de fin d'affectation proposée
905	2022	31021018	CONV REGION DEPARTEMENT CHER (2022-2024) INVEST	31/12/2022	31/12/2024
905	2022	31021028	CONV REGION DEPARTEMENT EURE-ET-LOIR (2022-2024) INVEST	31/12/2022	31/12/2024
905	2022	31021037	CONV REGION DEPARTEMENT INDRE-ET-LOIRE (2022-2024) INVEST	31/12/2022	31/12/2024
905	2022	31021041	CONV REGION DEPARTEMENT LOIR-ET-CHER (2022-2024) INVEST	31/12/2022	31/12/2024
905	2022	31021045	CONV REGION DEPARTEMENT LOIRET (2022-2024) INVEST	31/12/2022	31/12/2024
905	2022	31021036	CONV REGION DEPARTEMENT INDRE (2022-2024) INVEST	31/12/2022	31/12/2024
935	2022	31023018	CONV REGION DEPARTEMENT CHER (2022-2024) FONCT	31/12/2022	31/12/2024
935	2022	31023028	CONV REGION DEPARTEMENT EURE-ET-LOIR (2022-2024) FONCT	31/12/2022	31/12/2024
935	2022	31023037	CONV REGION DEPARTEMENT INDRE-ET-LOIRE (2022-2024) FONCT	31/12/2022	31/12/2024
935	2022	31023041	CONV REGION DEPARTEMENT LOIR-ET-CHER (2022-2024) FONCT	31/12/2022	31/12/2024
935	2022	31023045	CONV REGION DEPARTEMENT LOIRET (2022-2024) FONCT	31/12/2022	31/12/2024
935	2022	31023036	CONV REGION DEPARTEMENT INDRE (2022-2024) FONCT	31/12/2022	31/12/2024
908	2023	34041001	CREATION PORTAIL UNIQUE REMI FERROVIAIRE ET ROUTIER	31/12/2023	31/12/2024
908	2023	34031009	CPER 2023-2027 ETUDES TECHNICO ECONOMIQUES ETOILES TOURS ORLEANS	31/12/2023	31/12/2024
908	2022	34081010	CPER 2023-2027 CAPILLAIRES MALESHERBES BUTHIERS	31/12/2022	31/12/2024
938	2022	2884	ETUDES DE MOBILITÉ	31/12/2027	31/12/2025
908	2022	2860	ACQUISITION 6 REGIO2N PCLM	31/12/2023	31/12/2024
908	2020	2862	RENOVATION MI-VIE ZTER	31/12/2021	31/12/2024
908	2022	2889	RENOVATION MI-VIE AGC	31/12/2023	31/12/2025
908	2021	2869	ATELIER CHARTRES - AMO ET EP	31/12/2023	31/12/2024
908	2018	2235	EQUIPEMENT BILLETIQUE INTERURBAIN	31/12/2023	31/12/2024
908	2022	2890	CPER 2023-2027 ETUDES TECHNICO ECONOMIQUES ETOILES TOURS ORLEANS	31/12/2023	31/12/2024
908	2022	34081010	CPER 2023-2027 CAPILLAIRES MALESHERBES BUTHIERS	31/12/2022	31/12/2024
938	2020	2297	CENTRALE D'APPEL	31/12/2020	31/12/2024
938	2021	2251	AMO DEPLOIEMENT BILLETIQUE INTERURBAINE	31/12/2025	31/12/2024
938	2020	2297	CENTRALE D'APPEL	31/12/2020	31/12/2024
938	2022	1282	CHARGES GARES ROUTIERES	31/12/2027	31/12/2024
938	2023	34013002	AMO EXPERTISES CONVENTION TER	31/12/2023	31/12/2024
938	2023	34073004	AMO DEPLOIEMENT DE LA GRATUITE DES JEUNES	31/12/2023	31/12/2024
934	2020	2429	MOBILISATION RENFORCEE POUR LA SANTE FONCT	31/12/2022	31/12/2024

## Modification des dates limites d'engagement pour les AP / AE

Chapitre	AP-AE concernée	N° d'affectation concernée	Libellé affectation	Montant de l'affectation	Date initiale de fin d'engagement	Nouvelle date de fin d'engagement proposée
<b>ECONOMIE - EMPLOI</b>						
936	2021-21651	134880	CPER GPECT	1 173 972,00	31/12/2025	31/12/2027
936	2021-21650	134881	CPER V6 ARACT	800 000,00	31/12/2025	31/12/2027
936	2023-13023001	136134	Accompagnement hébergement CCI PROGRAMME PAHR	30 000,00	31/12/2024	31/12/2025
906	2023-14011850	135905	APPEL A PROJETS FONCTIONNEMENT	6 100 000,00	31/12/2023	31/12/2024
906	2020-1429	134336	AMBITION RECHERCHE DEVELOPPPEMENT 2020	7 382 135,58	31/12/2023	31/12/2024
936	2020-2711	135068	ASSISTANTS TERRITORIAUX UNIVERSITAIRES	384 424,00	31/12/2024	31/12/2025

Chapitre	AP-AE concernée	N° d'affectation concernée	Libellé affectation	Montant de l'affectation	Date initiale de fin d'engagement	Nouvelle date de fin d'engagement proposée
<b>EDUCATION - FORMATION</b>						
902	2022-0007	134536	RESTRUCTURATION DES LAVIERES ENSEMBLE DES ETABLISSEMENTS	1 237 153,90	31/12/2023	31/12/2024
932	2023-23023532	135659	ACTIONS PARTENARIALES	1 300 000,00	31/12/2023	31/12/2024
902	2022-21061002	135053	SINISTRE 36 - REFECTION DES OUVRAGES	3 000 000,00	31/12/2023	31/12/2024
902	2021-1315	134451	2022 - INFORMATISATION PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE	100 000,00	31/12/2023	31/12/2024
932	2022-25013002	136141	TERRITOIRES ZERO CHOMEURS	160 000,00	31/12/2023	31/12/2024
932	2022-1134	134390	MOBICENTRE	1 700 000,00	31/12/2023	31/12/2024
932	2023-23023134	135915	MOBICENTRE	1 700 000,00	31/12/2023	31/12/2024
902	2023-21500	135908	CPER 2021-2027-UNIVERSITE ORLEANS-DEPLOIEMENT UFR DEG	7 500 000,00	31/12/2026	31/12/2027
902	2022-21501	135067	CPER 2021-2027-UNIVERSITE ORLEANS-REAMENAGEMENT LOCAUX EX DF	5 400 000,00	31/12/2026	31/12/2027
902	2023-21504	135909	CPER 2021-2027-INSA CVL-EXTENSION RESTRUCTURATION LOCAUX	3 180 000,00	31/12/2026	31/12/2027
902	2023-21505	135910	CPER 2021-2027-INSA CVL-EXTENSION RESTRUCTURATION LOCAUX	2 810 000,00	31/12/2026	31/12/2027
932	2022-25013002	136141	TERRITOIRE ZERO CHOMEURS LONGUE DUREE	160 000,00	31/12/2023	31/12/2024
932	2023-0971	135917	ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES	1 135 000,00	31/12/2023	31/12/2024

Chapitre	AP-AE concernée	N° d'affectation concernée	Libellé affectation	Montant de l'affectation	Date initiale de fin d'engagement	Nouvelle date de fin d'engagement proposée
<b>MOBILITES ET TERRITOIRES DURABLES</b>						
935	2021-21104	136051	CPER 21-27 MEDIATION ET INCLUSION NUMERIQUE	940 000,00	31/12/2023	31/12/2027
908	2022-2890	2022-134339	RENOVATION NOUVEL ATELIER DE MAINTENANCE A CHARTRES	4 500 000,00	31/12/2023	31/12/2024
938	2021-2876	2022-134300	MISE EN OEUVRE PLAN VELO - FONCTI PLAN VELO FONCTT 2022 ET 2023	500 000,00	31/12/2024	31/12/2026
<b>VIE SOCIALE</b>						
903	2024-42061400	136539	COM TV - INV	530 000,00	31/12/2024	31/12/2025
933	2024-42063382	136535	COM TV - FCT	350 000,00	31/12/2024	31/12/2025
903	2020-1317	134628	2022 - CHAUMONT COTEAU NORD TRAVAUX MISE EN SECURITE	2 200 000,00	31/12/2023	31/12/2027
<b>EUROPE</b>						
9305	2015-9080	2022-134822	POCVL PI2C 15 - APPLICATIONS ET USAGES TIC ADMINISTRATION	507 159,78	31/12/2023	31/12/2024

# LES DISPOSITIONS DIVERSES

## Remises gracieuses

La remise gracieuse accordée par la Région Centre-Val de Loire fait disparaître le lien de droit existant entre la collectivité et son débiteur en éteignant la créance.

Les remises gracieuses suivantes sont accordées pour un montant de 159 051,90 € :

Nature de la créance	Montant	Nombre de titres
COMBO PARFAIT - Aide au permis de conduire	814,34 €	3
CAP Développement Centre	146 125,29 €	2
Bourses formation professionnelle ( <i>dans le cadre du mandat confié à Docaposte</i> )	11 051,20 €	12
Indemnités des conseillers CESER	1 061,07 €	1
<b>Total général</b>	<b>159 051,90 €</b>	<b>18</b>

## Admissions en non-valeur

L'admission en non-valeur peut être demandée par le comptable public dès lors que la créance lui paraît irrécouvrable. L'irrécouvrabilité de la créance peut trouver son origine dans la situation du débiteur (insolvabilité, disparition...) ou dans l'échec du recouvrement amiable (créance inférieure aux seuils des poursuites...). L'admission en non-valeur ne modifie pas les droits de la Région vis-à-vis de son débiteur. Elle ne fait donc pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur revenait à meilleure fortune.

Les admissions en non-valeur suivantes sont accordées pour un montant de 102 052,19 € :

### Répartition du montant des admissions en non-valeur par nature de la créance

Nature de la créance	Montant	Nombre de titres
Frais de gestion liés au transport scolaire	42 020,07 €	1 203
Lignes interurbaines	613,00 €	24
Ressources humaines	364,93 €	7
CAP Création Reprise Centre	18 400,83 €	9
Fonds Renaissance	21 994,93 €	6
COMBO PARFAIT - Aide au permis de conduire	698,00 €	2
Forums de l'Orientation Orléans-Tours	360,08 €	2
CAP Développement Centre	2 115,20 €	4
CREATEM	75,00 €	1
Reversement restauration collective	0,01 €	1
Bâtiment loyers et charges	121,27 €	4
CAP Hébergement touristique	15 000,00 €	1
Trop perçu subvention	288,87 €	2
<b>Total général</b>	<b>102 052,19 €</b>	<b>1 266</b>

## Répartition du montant des admissions en non-valeur par motif d'irrecouvrabilité

Motif d'irrecouvrabilité	Montant	Nombre de titres
Reste à recouvrer inférieur au seuil des poursuites	37 728,33 €	1 103
Combinaison infructueuse d'actes	1 474,43 €	26
Certificat d'irrecouvrabilité	19 866,00 €	8
Insuffisance d'actif	3 994,93 €	4
NPAI* et demande de renseignement négative	4 115,27 €	113
Poursuite sans effet	34 873,23 €	12
<b>Total général</b>	<b>102 052,19 €</b>	<b>1 266</b>

\* NPAI : « n'habite plus à l'adresse indiquée »

## Répartition du montant des admissions en non-valeur au profit de l'ASP

La Région a conclu une convention de mandat confiant à l'Agence de Services et Paiement (ASP) la gestion administrative et financière des bourses aux apprenants du secteur sanitaire et social. Sur le montant total des ordres de reversement émis, une partie n'a pas été recouvrée malgré les diligences effectuées par le comptable public de l'ASP. Ces sommes proposées en admission en non-valeur par l'agent comptable de l'ASP seront reprises dans le cadre de la reddition des comptes de chacun des mandats confiés à l'ASP.

Les admissions en non-valeur au profit de l'ASP sont accordées pour un montant de 21 868,06 € :

Nature créance	Montant	Nombre de dossiers
<b>Bourse sanitaire et sociale - ASP</b>	<b>21 868,06 €</b>	<b>62</b>
2015/2036	4 377,41 €	17
2020/6924	17 490,65 €	45
<b>Total général</b>	<b>21 868,06 €</b>	<b>62</b>



## Créances éteintes

Les créances éteintes sont des créances qui restent valides juridiquement sur la forme et sur le fond mais dont l'irrecouvrabilité résulte d'une décision juridique extérieure définitive qui s'impose à la Région créancière et qui s'oppose à toute action en recouvrement.

Les créances éteintes suivantes sont accordées pour un montant de 904 336,24 € :

### Répartition du montant des créances éteintes par nature de la créance

Nature de la créance	Montant	Nombre de titres
Fonds Renaissance	196 523,10 €	28
CAP Création Reprise Centre	209 356,80 €	18
CAP Artisanat Création	8 338,60 €	2
CAP Développement Centre	440 500,00 €	2
CAP Emploi Centre	44 272,05 €	1
CREATEM	4 800,00 €	6
Frais de gestion liés au transport scolaire 2023/2024	40,00 €	1
Frais de gestion liés au transport scolaire 2022/2023	40,00 €	1
Trop perçu : Parcours vers qualification et emploi	465,69 €	1
<b>Total général</b>	<b>904 336,24 €</b>	<b>60</b>

### Répartition du montant des créances éteintes par motif d'irrecouvrabilité

Motif d'irrecouvrabilité	Montant	Nombre de titres
Clôture pour insuffisance d'actif sur RJ-LJ*	882 390,55 €	55
Insuffisance d'actif	21 865,69 €	3
Surendettement et décision d'effacement de dette	80,00€	2
<b>Total général</b>	<b>904 336,24 €</b>	<b>60</b>

\* Redressement judiciaire et liquidation judiciaire

## Modifications des emplois

Il est décidé de :

### - créer les postes permanents :

Un poste de Directeur.rice Général.e Délégué.e Transports et Mobilités Durables, à temps complet, d'emploi fonctionnel, de Directeur.rice Général.e Adjoint.e de la strate démographique des Régions de plus de 2 M€ habitants pouvant être pourvus par un fonctionnaire de catégorie A de la filière technique du cadre d'emploi d'ingénieur grade d'ingénieur en chef territorial.

Un poste d'assistant.e Economie Sociale et Solidaire à la Direction de l'Economie, à temps complet, pouvant être pourvus par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative du cadre d'emploi d'adjoint administratif (tous grades), dans le cadre de la politique du dialogue social afin de compenser une décharge totale d'activité de service pour motif syndical d'un agent de la Direction.

Un poste d'assistant.e administratif à la Direction de l'Orientatation et de l'Apprentissage, à temps complet, sans impact financier, pouvant être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière administrative du cadre d'emploi d'adjoint administratif (tous grades) dans le cadre de la création de la Direction de l'Orientatation et de l'Apprentissage.

- créer les postes non permanents :

Deux postes à temps complet, dans le cadre d'un contrat de projet (Article L332-24 du code général de la Fonction Publique), pour la durée du projet et en adéquation avec la disponibilité des financements obtenus et relevant de la catégorie A des filières administrative et technique des cadres d'emplois Attaché territorial (grades d'Attaché territorial ou Attaché territorial principal) ou Ingénieur territorial (grades d'Ingénieur territorial ou Ingénieur territorial principal) :

- Un poste de chef.fe de projet data et IA sur l'eau à la Direction Appui à la Donnée au Pilotage et aux Transitions pour un contrat d'une durée de 42 mois (financé à 75% par France Relance) ;
- Un poste de chargé.e de mission Observatoire Déchets à la Direction de l'environnement et de la transition écologique pour un contrat d'une durée de 42 mois (financé à 50% par l'ADEME et à 50 % par le FEDER).

- prolonger le poste non permanent (contrat de projet) :

Chargé.e de mission Tourisme – Transition écologique à la Direction du Tourisme, catégorie A, sur contrat de projet (Article L332-24 du code général de la Fonction Publique) jusqu'au 31 décembre 2024 – financé par l'ADEME (Poste 25243).

- supprimer, créer ou transformer les postes :

De supprimer et remplacer, dans le cadre du dispositifs « agilité » les postes détaillés dans le tableau ci-dessous et dont les supports vacants ont servi à la création des postes décidée par délibérations de la Commission Permanente 24.02.53.76, 24.03.53.70, 24.04.002, 24.005.001 et de l'assemblée plénière 23.05.01.B :

Descriptif du poste à supprimer	Descriptif du poste créé dans le cadre de l'agilité	Date CP / AP
Support de poste initial numéro 2625 Poste : Chargé.e de mission Paris 2024 Emploi : Chargé.e de mission des Sports Catégorie A Filières : Administrative et Technique, Cadre d'emploi : Attaché territorial ou Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de mission Emploi : Chargé.e de mission Catégorie : A Filières : Administrative et Technique, Cadres d'emploi : Attaché territorial (grades d'Attaché territorial ou d'Attaché territorial principal) ou Ingénieur territorial (grades d'Ingénieur territorial ou d'Ingénieur territorial principal)	21/12/23
Support de poste initial numéro 3488 Poste : Directeur.rice Adjoint.e des politiques d'orientation et de formation Emploi : Directeur.rice adjoint.e Catégorie A Filières : Administrative et Technique, Cadre d'emploi : Attaché territorial ou Ingénieur territorial	Poste : Assistant.e RH et politiques publiques Emploi : assistant.e de gestion administrative Catégorie : C Filières : Administrative Cadres d'emploi : Adjoint administratif	21/12/23
Support de poste initial numéro 21715 Poste : Chef.fe d'équipe Emploi : Chef.fe d'équipe Catégorie : C Filières : Administrative Cadre d'emploi : Adjoint technique	Poste : Assistant.e administratif et financier des travaux de maintenance Emploi : assistant.e de gestion administrative Catégorie : C Filières : Administrative Cadres d'emploi : Adjoint administratif	21/12/23
Support de poste initial numéro 2368 Poste : Gestionnaire budgétaire et comptable Emploi : Gestionnaire budgétaire et comptable Catégorie : B Filières : Administrative Cadre d'emploi : Rédacteur	Poste : Administrateur fonctionnel des SI formations sanitaires et sociales Emploi : administrateur fonctionnel des SI Catégorie : A Filières : Administrative Cadres d'emploi : Attaché/Ingénieur	21/12/23
Support de poste initial numéro 25411 Poste : Chargé.e de mission politiques régionales Emploi : Chargé.e de mission Transports Catégorie : A	Poste : Administrateur fonctionnel des SI formations sanitaires et sociales Emploi : administrateur fonctionnel des SI Catégorie : A Filières : Administrative	21/12/23

Filières : Administrative Cadre d'emploi : attaché/ingénieur	Cadres d'emploi : Attaché territorial (grades d'Attaché territorial ou d'Attaché territorial principal) ou Ingénieur territorial (grades d'Ingénieur territorial ou d'Ingénieur territorial principal), Attaché/Ingénieur	
Support de poste initial numéro 15758  Poste : Assistant.e de direction, Emploi : Assistant.e de direction, Catégorie B, Filières : Administrative et Technique, Cadre d'emploi : Rédacteur territorial,	Poste : Chargé.e de mission mobilité durable (LOM – Département 37), Emploi : Chargé.e de mission transports), Catégorie : A Filières : Administrative et Technique, Cadres d'emploi : Attaché territorial (grades d'Attaché territorial ou d'Attaché territorial principal) ou Ingénieur territorial (grades d'Ingénieur territorial ou d'Ingénieur territorial principal).	23/02/24
Support de poste initial numéro 26563  Poste : Gestionnaire de fonds européens-PCAE 36, Emploi : Gestionnaire de fonds européens, Catégorie B, Filières : Administrative et Technique, Cadre d'emploi : Rédacteur territorial,	Poste : Chargé.e de mission préparation, suivi, mise à jour du système d'information de gestion FEADER Emploi : Administrateur fonctionnel des SI, Catégorie : A Filières : Administrative et Technique, Cadres d'emploi : Attaché territorial (grades d'Attaché territorial ou d'Attaché territorial principal) ou Ingénieur territorial (grades d'Ingénieur territorial ou d'Ingénieur territorial principal)	23/02/24
Support de poste initial numéro 20948  Poste : Assistant.e administratif.ive, Emploi : Assistant.e de gestion administrative, Catégorie C, Filières : Administrative et Technique, Cadre d'emploi : Adjoint administratif,	Poste : Gestionnaire des Assemblées Emploi : Gestionnaire administratif.ve Catégorie : B Filières : Administrative et Technique, Cadres d'emploi : Rédacteur territorial,	23/02/24
Support de poste initial numéro 3018  Poste : Chargé.e de mission du capital humain Emploi : Chargé.e de mission Economie Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché territorial ou Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de mission GPECT et réseau pour l'emploi Emploi : Chargé.e de mission formation professionnelle Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché territorial ou Ingénieur territorial	22/03/24
Support de poste initial numéro 2787  Poste : Gestionnaire administratif.ive communication et statistiques Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administrative Cadre d'emploi : Rédacteur territorial	Poste : Gestionnaire administratif Emploi : Gestionnaire administratif.ve Catégorie : B Filières : Administrative Cadres d'emploi : Rédacteur territorial	22/03/24
Support de poste initial numéro 15838  Poste : Chef.fe du service Structuration de l'offre de formation Emploi : Chef.fe de service Catégorie : A Filières : Administrative et technique Cadre d'emploi : Attaché territorial ou ingénieur territorial	Poste : Directeur.trice adjoint.e de la formation et de l'insertion professionnelle des publics spécifiques Emploi : Directeur.trice adjointe Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadres d'emploi : Attaché territorial ou ingénieur territorial	22/03/24
Support de poste initial numéro 19010  Poste : Chargé.e de mission Ingénierie de formation Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et technique	Poste : chargé.e de mission SI de la politique formation professionnelle et appui aux utilisateurs Emploi : Administrateur Fonctionnel des SI Catégorie : A Filières : Administrative et technique Cadre d'emploi : Attaché territorial ou ingénieur territorial	22/03/24

Cadre d'emploi : Attaché territorial ou ingénieur territorial		
Support de poste initial numéro 26272  Poste : Assistant.e administratif.ive gestion politiques régionales Emploi : Assistant.e administratif.ve gestion politiques régionales Catégorie : C Filières : Administrative Cadre d'emploi : Adjoint administratif territorial	Poste : Gestionnaire Economie Emploi : Gestionnaire administratif.ve Catégorie : B Filières : Administrative Cadre d'emploi : Rédacteur territorial	22/03/24
Support de poste initial numéro 23911  Poste : Chargé.e de mission Instruction fonds européens Emploi : Chargé.e de mission Audit et contrôles européens Catégorie : A Filières : Administrative et Techniques Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de Mission coordination des contrôles et gestion des risques Emploi : Chargé.e de mission Audit et contrôles européens Catégorie : A Filières : Administrative et Techniques Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 18695  Poste : Chargé.e de mission Relations aux territoires Emploi : Chargé.e de mission Economie Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chef.fe de service Territoires et transitions écologique et sociale Emploi : Chef.fe de service Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 15666  Poste : Chargé.e de mission "Ingénierie financière" Emploi : Chargé.e de mission Economie Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chef.fe de service Pilotage des Ressources Emploi : Chef.fe de service Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 3961  Poste : Gestionnaire administratif.ive économie " Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	Poste : Gestionnaire administratif.ive Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	19/04/24
Support de poste initial numéro 26270  Poste : Gestionnaire administratif Politiques régionales" Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	Poste : Gestionnaire administratif.ive Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	19/04/24
Support de poste initial numéro 3673  Poste : Directeur.rice des Formations Professionnelles Emploi : Directeur.trice Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Directeur.rice des Formations Professionnelles et de l'Emploi Emploi : Directeur.trice Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 5717  Poste : Chargé.e de mission "veille dispositif" Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial Cadre d'emploi : Attaché	Poste : Chargé.e de mission Communication et projets européens Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24

Support de poste initial numéro 18196 Poste : Chargé.e de mission VAE et Partenariats Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de mission VAE et formation des PPSMJ! Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 20333 Poste : Chargé.e de mission « Contractualisations Partenariales » Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de mission mobilisation des publics et partenariats Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 22277 Poste : Chargé.e de Mission Politiques Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de Mission Prestations d'accompagnement des stagiaires en formation Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 21721 Poste : Gestionnaire administratif.ive VAE Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	Poste : Gestionnaire administratif.ive Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	19/04/24
Support de poste initial numéro 2792 Poste : Gestionnaire administratif.ive jeunes et savoirs de base Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	Poste : Gestionnaire administratif.ive Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	19/04/24
Support de poste initial numéro 13862 Poste : Chef.fe du service Animation Territoriale Emploi : Chef.fe de service Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chef.fe du service Achat et pilotage des offres de formation Emploi : Chef.fe de service Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 22788 Poste : Chargé.e de Mission Achats de formation analyse des besoins de compétences, capitalisation et évaluation Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de Mission Coordination des achats de formation Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 3159 Poste : Chargé.e de mission Analyse des besoins de formations et déploiement AFEST Emploi : Chargé.e de mission Formation et Accompagnement Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de Mission Analyse des besoins de formation Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 18243	Poste : Gestionnaire administratif.ive	19/04/24

Poste : Gestionnaire administratif.ive et réponses aux sollicitations des particuliers Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Politiques Régionales Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	
Support de poste initial numéro 25614 Poste : Gestionnaire administratif.ve politiques régionales Emploi : Gestionnaire administratif.ve Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	Poste : Gestionnaire administratif.ive Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	19/04/24
Support de poste initial numéro 25613 Poste : Gestionnaire administratif.ve politiques régionales Emploi : Gestionnaire administratif.ve Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	Poste : Gestionnaire administratif.ive Emploi : Gestionnaire Administratif.ve Catégorie : B Filières : Administratif Cadre d'emploi : Rédacteur	19/04/24
Support de poste initial numéro 3518 Poste : Chef.fe de projet PACTE Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de Mission PACTE et Réseau pour l'emploi Emploi : Chargé.e de mission Formations Professionnelles Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 16875 Poste : Chargé.e de mission Evaluation de la politique de formation professionnelle continue Emploi : Chargé.e de mission Evaluation des politiques publiques Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chargé.e de Mission Pilotage évaluation et transitions Emploi : Chargé.e de mission Evaluation des politiques publiques Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	19/04/24
Support de poste initial numéro 2654 Poste : Directeur.trice adjoint.e de l'Economie Emploi : Directeur.trice adjoint.e Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	Poste : Chef.fe de service Emploi : Chef.fe de service Catégorie : A Filières : Administrative et Technique Cadre d'emploi : Attaché et Ingénieur territorial	17/05/24
Support de poste initial numéro 2687 Poste : Adjoint.e chef.fe de cellule de gestion Emploi : Adjoint.e chef.fe de cellule de gestion Catégorie : B Filières : Administrative Cadre d'emploi : Rédacteur	Poste : Gestionnaire budgétaire et comptable Emploi : Gestionnaire budgétaire et comptable Catégorie : B Filières : Administrative Cadre d'emploi : Rédacteur	17/05/24



# INFORMATION DE L'ASSEMBLEE SUR LA GESTION DES AP/AE

Conformément au Règlement Budgétaire et Financier, des règles concernant la gestion pluriannuelle ont été adoptées. Elles concernent les modalités de péremption des AP/AE.

## Clôtures d'AP/AE

Les AP/AE suivantes sont clôturées :

- tous les mandatements liés aux opérations concernées étant achevés. Le montant affecté peut alors être ramené au montant mandaté ;
- l'opération n'a pas débuté dans les délais prévus par l'enveloppe. Elle peut être réouverte en cas de besoin sur l'exercice suivant.

AP/AE	N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>ECONOMIE</b>				
AP	2022-0791	PLATES FORMES D'INITIATIVES	500 000,00	0,00
AP	2023-11081001	SOUTENIR LE PLAN D'ACTION DE L'AGENCE REGIONALE DEV'UP	50 000,00	0,00
AE	2022-1638	ANIMATION ECONOMIQUE	193 044,00	0,00
AE	2022-1633	ARDAN	200 000,00	0,00
AE	2022-1637	OBSERVATOIRE-ETUDES	20 000,00	0,00
AE	2023-11083001	SOUTENIR LE PLAN D'ACTION DE L'AGENCE REGIONALE DEV'UP	5 354 000,00	0,00
AP	2021-1769	CAP CREATION REPRISE CENTRE	1 996 707,96	-24 580,00
AP	2021-2669	DEPENSES IMPREVUES CAP CREATION	174 363,00	-15 000,00
AP	2018-4002	CAP EMPLOI FORMATION CENTRE	880 635,00	-108 000,00
AP	2019-4002	CAP EMPLOI FORMATION CENTRE	919 106,00	-125 832,00
AE	2022-1631	PLATES FORMES D'INITIATIVES	50 000,00	-1 297,89
AE	2022-1632	PROGRAMME REGIONAL TRANSMISSION REPRISE	100 000,00	-1 318,30
AE	2017-0584	CAP ASSO	7 300 561,44	-119 575,00
AE	2018-0584	CAP ASSO	8 930 198,99	-205 875,25
AE	2022-3706	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS/COOPERATIVES D'ACTIVITES ET D'EM	220 000,00	-4 691,03
AE	2022-1636	GPEC	50 000,00	-15 906,96
AE	2018-1619	INDUSTRIE DU FUTUR, CLUSTER ET ACTIONS COLLECTIVES	866 394,56	-17 100,00
AE	2020-1620	ANIMATION DES PÔLES DE COMPETITIVITE	2 286 610,77	-95 912,66
AE	2022-1620	ANIMATION DES PÔLES DE COMPETITIVITE	1 065 423,00	-31 140,40
AE	2022-1617	AUTRES OPERATIONS	220 000,00	-16 051,24
AE	2018-1796	FRENCH TECH	91 900,00	-26 011,63
AE	2022-1796	FRENCH TECH	126 500,00	-10 795,40
AE	2022-1797	AIDE A LA CREATION	64 000,00	-8 612,40
AE	2022-1648	DEMARCHES FILIERES ARTISANALES	456 147,08	-9 617,77
AE	2022-21654	CPER ENTREPRENARIAT AU FEMININ	29 697,55	-2 400,00
AE	2022-21643	CPER TETES DE RESEAU REGIONALE	1 047 000,00	-31 139,18
AE	2020-1619	INDUSTRIE DU FUTUR, CLUSTER ET ACTIONS COLLECTIVES	1 524 112,49	-179 766,00
AE	2023-11073001	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT ET LA RELOCALISATION DES ENTRE	520 000,00	-327 571,10
AP	2020-2612	INDUSTRIE DU FUTUR	6 416 910,00	-2 861 604,93
AP	2020-2615	ACCELERATEUR	392 400,00	-91 200,00
AP	2023-11041001	SOUTENIR LA STRUCTURATION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ESS	250 000,00	-179 000,00
AP	2023-11041002	FONDS PRET RELAIS AUX FONDS EUROPEENS POUR L'ESS	1 000 000,00	-1 000 000,00
AP	2022-0704	FONDS REGIONAL DE GARANTIE BPI FRANCE	1 000 000,00	-1 000 000,00
AP	2021-2559	DEPENSES IMPREVUES CAP DEVELOPPEMENT	958 883,36	-42 842,12
AP	2019-0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	5 725 825,56	-331 605,00
<b>AGRICULTURE</b>				
AP	2014-1267	CAP FILIERES APPUI TECHNIQUE	4 282 059,34	-26 769,60
AP	2014-1355	CAP CAPRIN	318 948,18	-2 964,00
AP	2014-1357	CAP FORET BOIS 2 ET 3	2 959 610,67	-5 822,23
AP	2014-1360	CAP LEGUMES	62 742,69	-1 501,50
AP	2022-1631	AIDE D'URGENCE	500 000,00	-500 000,00
AP	2007-7701	GP - CAP FILIERES MATERIEL	12 827 907,01	-998 498,82
AP	2014-1265	CAP FILIERES MATERIEL	17 397 151,58	-810 095,37
AP	2022-1267	CAP FILIERES APPUI TECHNIQUE	872 885,73	-117 252,98
AP	2023-12011001	DOTATION JEUNE AGRICULTEUR ET DISPOSITIF NATIONAL D'APPUI	3 650 000,00	-3 650 000,00
AP	2014-1350	CAP BOVIN VIANDE	833 675,31	-21 488,51
AP	2014-1352	CAP EQUIN	533 478,95	-18 000,00
AP	2014-1354	CAP OVIN	265 713,17	-3 976,00
AP	2014-1359	CAP VITICULTURE	182 376,30	-5 739,00
AP	2015-1362	CAP BOVIN LAIT	498 276,85	-18 240,00
AP	2023-12051265	CAP FILIERE MATERIEL	3 620 000,00	-3 537 157,32
AE	2014-1268	APPUI A L'EMPLOI ET INSTALLATIONS	6 116 642,03	-13 200,00
AE	2022-1268	APPUI A L'EMPLOI ET INSTALLATIONS	1 042 488,70	-13 657,78
AE	2022-1644	ANIMATION ET APPUI AUX PROJETS DE FILIERES BIOLOGIQUES	985 000,00	-9 736,49
AE	2020-0834	FILIERE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE REGIONALE	1 176 983,32	-11 415,00
AE	2021-0834	FILIERE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE REGIONALE	517 443,95	-27 617,44
AE	2022-1628	FILIERE ALIMENTAIRE ET TRANSFORMATION	108 897,00	-10 471,90
AE	2016-1643	PROMOTION DE L'AGRICULTURE REGIONALE	2 970 214,64	-22 281,68
AE	2022-1643	PROMOTION DE L'AGRICULTURE REGIONALE	498 687,50	-41 607,03
AE	2020-1623	VALORISATION TOURISTIQUE DE LA GASTRONOMIE	320 000,00	-116 700,05
AE	2023-12063625	SOUTIEN SUITE AUX ALEAS DONT ALEAS CLIMATIQUES	1 000 000,00	-775 000,00

AP/AE	N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>TOURISME</b>				
AP	2020-18222	CRD 18 - AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE NOIRLAC : LIAISON DOU	66 400,00	0,00
AP	2018-1205	MIRCE 5	180 000,00	-93 435,00
AP	2020-1229	CAP DEVELOPPEMENT INVESTISSEMENT	681 943,96	-27 987,00
AP	2015-18212	CG18 CANAL DE BERRY A VELO 1ERE TRANCHE	4 344 761,06	-14 804,00
AP	2018-41213	CG 41 -PASSERELLE A71	29 100,00	-29 100,00
AP	2018-0068	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 634 122,65	-65 000,00
AE	2020-1235	CAP DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE FONCTIONNEMENT	50 000,00	-486,09
AE	2023-13013651	FESTIVAL DE LOIRE	30 000,00	0,00
AE	2017-1247	ITINERAIRES DE RANDONNEE (HORS CPIER)	303 864,51	0,00
AE	2022-2663	SLOW TOURISME FONCTIONNEMENT	153 000,00	-33 145,00
AE	2018-1387	500EME ANNIVERSAIRE DE LA RENAISSANCE	3 131 707,95	-173 194,03
AE	2020-1387	RENAISSANCES EN CENTRE VAL-DE LOIRE	1 000 000,00	-421 916,93
AE	2021-1387	RENAISSANCES	1 150 000,00	-325 243,12
AE	2022-1387	RENAISSANCES	970 000,00	-111 950,32
AE	2022-1228	ANIMATION DES SITES ET EVENEMENTIELS	38 800,00	-9 472,00
AE	2019-2652	MISE EN TOURISME COEUR DE FRANCE A VELO	72 000,00	-28 000,00
AE	2021-2660	QUALITE	20 000,00	-4 797,60
AE	2023-13013660	QUALITE (MAITRES RESTAURATEURS - QUALITE TOURISME)	20 000,00	-16 069,00
AE	2023-13023662	TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE	69 000,00	0,00
AE	2022-2656	CRT FONCTIONNEMENT	3 228 000,00	0,00
AE	2023-13013228	ANIMATION DES SITES ET EVENEMENTIELS	38 800,00	-32 520,00
<b>RECHERCHE</b>				
AP	2015-15404	CPER V2 PSAT2	1 320 000,00	
AP	2020-2115	RECHERCHE COVID 19 INVEST	300 000,00	-53 748,13
AE	2020-2114	RECHERCHE COVID 19	400 000,00	-20 411,43
AP	2021-21402	CPER 2021-2027 DATA CENTER	805 000,00	0,00
AP	2014-1504	CERTEM 2014 2018	5 129 296,41	-189 694,96
AP	2022-2609	CSTI INVESTISSEMENT	88 000,00	0,00
AP	2015-15400	CPER V2 BIOPATIC	3 281 187,74	-7 799,63
AP	2015-15402	CPER V2 PROMESTOCK	3 400 488,46	-2 317,02
AP	2015-15704	CPIER OS13 LOIRE RECHERCHE	996 000,00	-42 000,00
AP	2016-0850	APPELS A PROJETS	7 716 938,40	-40 000,00
AE	2023-14013428	STUDIUM	600 000,00	0,00
AE	2020-1597	CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	606 836,56	-3 355,02
AE	2022-1597	CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	301 032,00	0,00
AE	2015-0472	BOURSES DOCTORALES	8 583 588,23	-137 447,69
AE	2017-0472	BOURSES DOCTORALES	4 017 000,00	-169 456,25
AE	2018-0472	BOURSES DOCTORALES	3 735 000,00	-4 280,75



AP/AE	N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>EDUCATION ET PATRIMOINE EDUCATIF</b>				
AP	2014-1213	EPLFPA DE L'INDRE EXTENSION CHEVRERIE RESTRUCTURATION IN	4 511 405,94	-8 266,12
AP	2015-2000	AIDE A L'ENSEIGNEMENT PRIVE - UROGEC	10 194 535,00	-445,16
AP	2018-2768	RABELAIS RESTRUCTURATION ET MISE AUX NORMES RESTAURATIO	2 700 000,00	-525 000,00
AP	2019-2747	DURZY ISOLATION ET REMPLACEMENT DES COUVERTURES	2 000 000,00	-6 508,09
AP	2020-2730	NERMONT RECONSTRUCTION DES ATELIERS	1 089 000,00	0,00
AP	2022-0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT ENSEIGNEMENT PRIVE INFORMATIQUE	160 000,00	-12 375,17
AE	2019-2743	ACTIONS METHODOLOGIQUES COP REGIONALE	50 000,00	-7 992,39
AE	2022-1920	ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF	400 000,00	-65 314,56
<b>APPRENTISSAGE</b>				
AP	2020-2408	CFA BT 36 RESTRUCTURATION PARTIE ACCUEIL ET ADMINISTRATIVE-TRAVAUX ACCESSIBILITE	1 070 000,00	0,00
AP	2021-0180	PLAN ANNUEL D INVESTISSEMENT ET DU NUMERIQUE	3 000 000,00	-145 770,93
AP	2022-2803	ECOLE DE PRODUCTION A SALBRIS	600 000,00	0,00
AE	2021-1593	ERASMUS + APPRENTISSAGE	1 000 000,00	-238 166,12
AE	2022-2789	TRANS EUROPE APPRENTISSAGE	180 300,00	-124 380,00
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>				
AP	2022-1508	INSA CENTRE-VAL DE LOIRE	100 000,00	0,00
AP	2015-15510	CPER V2 REHABILITATION SITE DES TANNEURS PHASE 1	7 000 000,00	0,00
AE	2022-2127	AIDES VIE ETUDIANT E	582 000,00	-220 262,60
AP	2015-15512	CPER V2 RECONSTRUCTION EPU GRANDMONTIS DEUX LIONS	7 000 000,00	-1 000 000,00
AP	2022-21503	CPER 2021-2027-UNIVERSITE TOURS-CONSTRUCTION BATIMENT D	10 500 000,00	-10 500 000,00
<b>AP/AE</b>	<b>N° AP/AE</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant voté</b>	<b>Montant annulé</b>
<b>ORIENTATION</b>				
AE	2022-2101	LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE	360 000,00	-92 744,87
AE	2022-2317	FORUMS DE L'ORIENTATION ORLEANS-TOURS (HT)	500 000,00	-129 570,51
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE</b>				
AP	2022-0179	EQUIPEMENTS DES MISSIONS LOCALES	80 000,00	-1 900,00
AE	2016-0573	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOIS 2017	120 395 139,39	-3 809 856,62
AE	2019-0573		52 000 000,00	-10 904 035,54
AE	2022-0577	ACTION INDIVIDUELLE DE FORMATION (AIF)	1 500 000,00	-1 500 000,00
AE	2020-2826	ETOILE	375 000,00	-12 260,00
AE	2020-2835	PACTE AXE 2 2021	292 655,61	-26 364,00
AE	2020-2831	PACTE AXE 2 - FLERAMALPHA 2021	10 000 000,00	-4 027 687,92
AE	2020-2838	PACTE - AXE 2 - 26 - OFFRE DE FORMATION RENOUVELEE PSMJ 20	1 550 000,00	-405 607,07
AE	2020-2829	SOCLE - LISIBILITE OFFRE FORMATION ETOILE	100 000,00	-73 120,00
AE	2021-2839	SOCLE - LISIBILITE OFFRE FORMATION ETOILE	100 000,00	-73 120,00
AE	2022-2845	PLAN DE REDUCTION DES TENSIONS DE RECRUTEMENT	8 850 000,00	-8 850 000,00
AE	2020-2838	PACTE - Axe 3 - 37 - 38 - 39 - INTEROPERABILITE SI - 2020	255 000,00	255 000,00
AE	2020-3021	PACTE AXE 3 2020	0,00	0,00
AE	2022-1756	CRIA ET ELS 2022	420 000,00	-20 000,00
AE	2017-0974	POINT INFORMATION CONSEIL 2018 2021	3 260 000,00	-810 378,30
AE	2022-25023001	COMPTE PERSONNEL DE FORMATION	5 000 000,00	-5 000 000,00
AE	2022-25023002	METHODE DE RECRUTEMENT PAR SIMULATION	400 000,00	-400 000,00
AE	2020-1758	ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI 2020 ET 2021	231 580,00	-18 739,13
AE	2022-2607	MISSIONS LOCALES FONCTIONNEMENT	2 930 000,00	-73 610,00
AE	2019-1755	ACCOMPAGNEMENT VAE 2020	205 000,00	-28 585,00
AE	2020-0971	ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES	5 498 865,22	-176 711,23
AE	2018-1386	FORMATIONS PERSONNES SOUS MAIN DE JUSTICE	4 203 183,37	-1 292 103,90
AE	2022-25013001	AFEST ACTION DE FORMATION EN SITUATION DE TRAVAIL	200 000,00	-200 000,00
AE	2022-1757	LUTTE CONTRE LES FREINS A LA FORMATION	1 100 000,00	-87 816,00
AE	2020-2830	PACTE - AXE 2 - COVID - SOUTIEN ELEVES INFIRMIER AS	2 000 000,00	-1 171 500,00
AE	2020-0925	REMUNERATIONS	34 500 000,00	-3 161 577,68
AE	2022-0925	REMUNERATIONS	47 514 600,00	-697 721,24
AE	2023-0925	REMUNERATIONS	56 000 000,00	-4 320 647,43
AE	2020-0574	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE	5 800 000,00	-2 912 372,08
AE	2020-2621	PACTE AXE 2 VISAS PLUS PARCOURS VERS L EMPLOI	4 643 571,50	-813 815,49
AE	2022-3021	PACTE AXE 3 2022	3 000 000,00	-2 748 570,24
AE	2023-1756	CRIA ET ELS	420 000,00	-4 533,20
AE	2020-2823	PACTE - AXE 2 - 13 - PROFESSIONNALISER REPERAGE ILLETTRISME	882 000,00	-698 593,80
AE	2020-2837	PACTE - AXE 2 - 24 - RESSOURCE HANDICAP FORMATION 2021-20	190 000,00	-95 954,51
AE	2020-2841	COMBO TUTORAT	4 000 000,00	-3 853 040,00
AE	2022-1758	ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI	165 000,00	-35 345,09
AE	2023-25033001	CONTRAT TERRITORIAL D ACCUEIL ET D INTEGRATION	120 000,00	-117 877,11
<b>FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES</b>				
AP	2022-26011001	IFPM ORLEANS EXTENSION-ETUDES	100 000,00	-69 401,32
AP	2022-2802	TRANSITION PEDAGOGIQUE NUMERIQUE / REACT EU	800 000,00	-11 359,26

AP/AE	N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE</b>				
AP	2021-41225	CG 41 (15-21) PISTE CYCLABLE BLOIS MOLINEUF	210 000,00	0,00
AP	2022-2434	THD 18 (2021-2023) SUITE 1ERE PHASE	3 849 650,00	0,00
AP	2022-31011010	POLE PHARMA CHARTRES	110 000,00	0,00
AP	2023-31011001	FONDS SUD : PROJETS STRUCTURANTS 2023	500 000,00	0,00
AP	2021-2344	THD 45 1ERE PHASE (FIN 2023)	625 570,00	-7,00
AP	2021-41224	CG 41 (15-21) WIFI DANS LES EHPAD	150 000,00	-33 743,75
AP	2015-15100	CPER - 7 - MSP 2015-2020	3 305 836,88	-21 791,12
AE	2013-1710	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (FONCT)	2 651 070,18	-142 143,48
AE	2015-1710	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL (FONCT)	473 356,50	-71 790,00
AE	2023-31013001	ANIMATION TERRITORIALE (RESEAUX REGIONAUX)	50 000,00	-44 950,00
AP	2013-1712	CRST MONTARGIS	7 919 768,47	-31 600,00
AP	2013-1713	CRST TOURS	39 636 331,29	-86 900,00
AP	2015-1726	CRST ORLEANS	39 311 263,08	209 989,61
AP	2015-1728	CRST PORTES EURELIENNES IDF	5 791 661,82	-31 493,52
AP	2015-1729	CRST GATINAIS	3 933 301,96	-20 400,00
AP	2015-1730	CRST COEUR DE BEAUCE	3 062 111,55	-532,86
AP	2015-1731	CRST SANCERRE SOLOGNE	6 029 586,22	-2 078,01
AP	2013-1864	CRP TOURAINNE COTE SUD 3G	6 612 632,81	-168 030,00
AP	2012-1877	CRP LOIRE TOURAINNE 3G	11 507 638,12	-242 347,00
AP	2015-1895	CRST SOLOGNE VAL SUD	4 188 371,09	-298 711,79
AP	2019-2503	CRST VENDOMOIS CONSEQUENCE BAISSA THD	814 200,00	-370 958,68
AP	2022-28301	TRES HAUT DEBIT 28 ANTICIPATION 2022	1 800 000,00	-20 000,00
AP	2015-37202	CG 37 (2015-2020) - TRES HAUT DEBIT	3 019 000,00	-1 139 564,86
AP	2019-28220	CG28 (2015-2020) REVITAL BOURGS CENTRES	2 153 000,00	-41 859,01
<b>NUMERIQUE</b>				
AP	2022-37240	CD37 - FONDS DE SOUTIEN TRANSFORMATION NUMERIQUE INV	120 000,00	-120 000,00
AE	2015-15153	CPER ESPACES PUBLICS NUMERIQUES 2015-2020 FCT	697 963,10	-54 682,22
AE	2015-15154	CPER USAGES NUMERIQUES ET PROJETS MUTUALISES 2015-2020 F	283 123,28	-19 919,80
AE	2015-28204	28 - TRES HAUT DEBIT (FONCT)	720 000,00	-160 000,00
AE	2015-36202	36 - TRES HAUT DEBIT FONCTIONNEMENT	720 000,00	-523 592,36
AE	2015-41201	THD FONCTT VAL DE LOIRE NUMERIQUE (37-41)	1 398 000,00	-606 984,80
AE	2020-2088	HUMAN TECH DAYS	600 000,00	-136 112,15
AE	2022-2088	HUMAN TECH DAYS 2022	250 000,00	-23 461,84
AE	2022-2089	VIVATECH 2022	120 000,00	-16 457,30
AE	2022-21157	CPER 21-27 GEOMATIQUE ET OPEN DATA	85 000,00	-17 341,02
AE	2022-21158	CPER 21-27 TIERS LIEUX	100 000,00	-100 000,00
AE	2022-2484	CLIMATE DATA HUB	250 000,00	-103 690,49
AE	2022-2486	GIP RECIA - FIBRE NOIRE FCT	450 000,00	-450 000,00
AE	2022-37235	CD37-FONDS SOUTIEN TRANSFORMATION NUMERIQUE	200 000,00	-200 000,00
AE	2023-32023088	HUMAN TECH DAYS	300 000,00	-75 660,17
AE	2023-32023156	CPER 21-27 PROJETS SCORAN ET TRANSFORMATION NUMERIQUE	150 000,00	-150 000,00
AE	2023-32023157	CPER 21-27 GEOMATIQUE ET OPEN DATA	90 000,00	-36 334,13
<b>TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE</b>				
AP	2021-37239	CG 37 (15-21) PLAN DPTALFORET 1ERE PHASE	100 000,00	0,00
AP	2021-37238	CG 37 (15-21) ETANG ARCHEVEQUE	300 000,00	-13 043,38
AE	2015-15251	CPER 3 ANIMATION,INFORMATION,CONSEIL ENERGIE 2015-2020	3 931 988,56	-181 327,81
AE	2023-33033002	CONDITION ANIMALE	200 000,00	-200 000,00
AE	2019-2419	MOBILISATION CITOYENNE	438 165,63	-16 983,00
AE	2018-15276	CPER 3 PNR BERRY	140 000,00	-36 650,00
<b>AP/AE</b>	<b>N° AP/AE</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant voté</b>	<b>Montant annulé</b>
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>				
AP	2022-2893	CPER 2015-2022 LIGNE BLANC ARGENT - ETUDE APO - TRAVAUX RE	3 300 000,00	0,00
AP	2022-2894	CPER 2015-2022 TOURS CHINON REA PHASE 2	7 730 000,00	0,00
AP	2022-1773	FOND SUD AEROPORT	400 000,00	0,00
AP	2023-34091001	FOND SUD AEROPORT	400 000,00	0,00
AP	2015-15300	CPER-1-COMPLEXE FERROVIAIRE ORLEANS (2015-2020)	3 239 474,53	-37 083,05
AP	2015-15307	CPER - 1 - CREATION IPCS TOURY/VIERZON POLT (2015-2020)	2 500 000,00	-21 669,46
AE	2022-1410	AIDE MOBILICO	4 000 000,00	-167 538,03
AE	2019-2271	AMO NEGOCIATION TER / TET	300 000,00	-50 190,00
AE	2018-2241	AMO EQUIPEMENTS DE MAINTENANCE	600 000,00	-190 060,39
AE	2017-1544	AMO SRADDET	180 000,00	-78 690,00
AE	2019-2275	AMO JV MALIN 4	250 000,00	-5 395,56
AE	2014-1281	LIGNES ROUTIERES REGIONALES	43 230 599,92	-309 854,40
AE	2018-2259	MARCHE INTERURBAIN 37 (HT)	38 000 000,00	-2 491 678,90
AE	2019-2268	DSP 41	32 270 000,00	-619 344,48
AE	2018-1284	MOBILIER URBAIN (ENTRETIEN + MAINTENANCE)	800 000,00	-122 309,48
AE	2020-2294	ETUDE STRATEGIE COMMERCIALE	100 000,00	-32 770,00
AP	2018-2229	CHARTRES COURTALAIN	5 557 710,00	-2 903,89
AP	2010-1180	TRAIN VELO LOIRE	271 234,49	-6 657,00
AP	2015-1443	BILLETTIQUE JV MALIN	631 328,00	-106 856,00
AP	2018-2234	EQUIPEMENT BILLETTIQUE SCOLAIRE	3 300 000,00	-17 063,07
AP	2008-1093	AMENAGEMENT DES QUAIS ET DES GARES (LANGEAIS)	1 095 651,00	-115 642,89
AE	2024-34023003	AMO SCHEMA DIRECTEUR MATERIEL ROULANT	600 000,00	-600 000,00
AP	2023-34031010	CPER 2023-2027 ETUDES TECHNICO ECONOMIQUES ETOILE D'ORLE	1 050 000,00	-1 050 000,00
AE	2018-1184	CONVENTION TOURS BRESSUIRE	1 000 000,00	-768 635,94
AE	2023-34073001	AIDE ACQUISITION VAE / TROTINETTES / VELOS PLIANTS	400 000,00	-182 298,22
AE	2023-34073002	AIDE MOBILICO	4 000 000,00	-396 808,56

AP/AE	N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE</b>				
AE	2019-2552	PROJET LAOS - AFD-	36 400,00	0,00
AE	2022-1686	MISE EN RESEAU DES ACTEURS	230 000,00	-1 300,00
AE	2020-1689	MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	198 280,00	-17 534,12
AE	2022-3503001	ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI DES PERSONNES EXILEES	100 000,00	-100 000,00
AE	2023-35013006	TERRITOIRE SOLIDAIRE ET ACCUEILLANT	70 000,00	-70 000,00
AE	2019-1391	ACCOMPAGNEMENT MONTAGE DES PROJETS	100 000,00	-81 497,49
AP	2015-36217	CG 36 VOLET ENERGIE 2015-2020	1 998 300,00	0,00
AP	2019-2550	PROJET LAOS - AFD	82 080,00	-2 435,28
<b>CITOYENNETE ET EGALITE</b>				
AE	2016-1665	DEMOCRATIE PERMANENTE ET EGALITE	1 753 115,00	-286 214,90
AE	2022-2491	EGALITE	210 000,00	-77 882,00
AE	2022-2492	DEMOCRATIE, CITOYENNETE, PARTICIPATION	240 000,00	-145 462,00
AE	2023-41023491	EGALITE	70 000,00	-10 000,00
AP	2020-2583	FONDS DE SOUTIEN MICRO-INITIATIVES SOLIDAIRES	105 173,59	-8 595,01
AP	2022-2568	SITE WEB CONCERTATION	60 000,00	-60 000,00
<b>CULTURE ET PATRIMOINE CULTUREL</b>				
AP	2017-0006	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	550 000,00	-36 599,95
AP	2017-1329	MUSEE GIRODET RESTAURATION ŒUVRES	200 000,00	-40 045,29
AP	2018-41218	CD 41 FONDS INCITATIF PATRIMOINE	250 000,00	-7 418,30
AP	2020-0315	SOUTIEN AUX STRCUTURES ITINERANTES	90 000,00	-17 868,08
AP	2020-0717	FRAC ACQUISITIONS D'ŒUVRES	300 000,00	-43 835,00
AP	2021-1123	FRECC	60 000,00	-9 602,40
AP	2021-1473	FRAC BIENNALE ARCHITECTURE 2022 INV	100 000,00	0,00
AP	2022-1449	CICLIC EQUIPEMENT	120 000,00	-10 000,00
AE	2019-2383	FONDS DE SOUTIEN MUSIQUES ACTUELLES	120 000,00	0,00
AE	2019-2390	ANIMATION CULTURELLE LOCALE	510 000,00	-127 811,97
AE	2020-1472	STRUCTURATION ARTS PLASTIQUE	210 000,00	-17 700,00
AE	2020-2361	LIEUX INTERMEDIAIRES	635 000,00	-114 274,51
AE	2021-2371	CREATIONS ARTS VISUELS	88 500,00	-10 431,19
AE	2021-2381	MANIFESTATIONS INDUSTRIES CULTURELLES	112 700,00	-1 700,00
AE	2021-2396	EXPOSITIONS ET MANIFESTATIONS MUSEES	55 000,00	-5 761,59
AE	2022-1467	INSTITUTIONS ET RESEAUX SPECTACLE VIVANT	3 675 000,00	-20 582,75
AE	2022-1468	FORMATIONS ARTISTIQUES	1 483 000,00	-10 341,74
AE	2022-2354	RESEAUX OPERATEURS STRUCTURANTS DU PATRIMOINE	720 500,00	-33 580,72
AE	2022-2370	INSTITUTIONS ARTS VISUELS	780 000,00	-5 285,92
AE	2022-2376	RESIDENCES CREATIONS ET PRODUCTION	405 000,00	-14 239,93
AE	2022-2378	FESTIVALS ET MANIFESTATIONS DU SPECTACLE VIVANT	800 000,00	-32 795,84
AE	2022-2380	RESEAUX CINEMAS INDEPENDANTS	89 400,00	0,00
AE	2022-2382	COM TV- SOUTIEN TV LOCALES-FCT	350 000,00	0,00
AE	2022-2383	FONDS SOUTIEN MUSIQUE ACTUELLE	50 000,00	0,00
AE	2022-2385	AAP CULTURE TOURISME PATRIMOINE	100 000,00	0,00
AE	2022-2390	ANIMATION CULTURELLE LOCALE	150 000,00	-493,55
AE	2022-2392	PARCOURS EAC	210 000,00	-5 604,27
AE	2022-36209	CG 36 ANIMATION MUSICALE DU TERRITOIRE	180 000,00	-6 395,28
AE	2023-42013395	CHAUMONT FONCTIONNEMENT	2 270 000,00	-13 342,00
AE	2023-42023384	PARC MATERIEL REGIONAL	100 000,00	0,00
AE	2023-42053466	ORCHESTRE SYMPHONIQUE CENTRE VAL DE LOIRE	1 353 100,00	0,00
<b>SPORTS ET PATRIMOINE SPORTIF</b>				
AE	2022-1342	CLUBS ELITES 2022-2023	600 000,00	-201 292,77
AP	2020-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 600 000,00	-36 201,47

AP/AE	N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>MOYENS GENERAUX</b>				
AE	2017-1661	ASSURANCES DOMMAGE AUX BIENS ET EXPOSITIONS	895 000,00	-28 790,34
AE	2017-1662	ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE	468 500,00	-21 121,46
AE	2020-1662	ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE	150 000,00	-64 854,77
AE	2022-1662	ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE	110 000,00	-62 106,85
AE	2017-1663	RESPONSABILITE CIVILE	170 000,00	-8 676,00
AE	2022-2315	FONCTIONNEMENT DU SI FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	47 000,00	-33 208,13
AP	2017-1666	POSI - UNE E-ADMINISTRATION REGIONALE PERFORMANTE	462 086,34	-47 119,82
AP	2017-2197	POSI PATRIMOINE CULTUREL	505 000,00	-469 539,10
AP	2020-2310	SI FSS	200 000,00	-188 672,97
AP	2023-51031001	RENOUVELLEMENT DU CAR PODIUM	2 000 000,00	-2 000 000,00
AE	2022-2916	PRESTATIONS DE COMMUNICATION	5 000 000,00	-358 979,78
AE	2022-1906	ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES	2 800 000,00	-1 987 398,62
AE	2022-2487	ADHESIONS ET PROJETS	12 000,00	-1 830,00
AE	2023-51013003	ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES	2 800 000,00	-1 949 793,75
AE	2018-1653	NETTOYAGE DES LOCAUX	1 240 000,00	-254 609,17
AE	2017-1654	GARDIENNAGE	841 000,00	-249 033,26
AE	2019-1654	GARDIENNAGE	1 000 000,00	-478 540,11
AE	2018-1658	REPROGRAPHIE	1 100 000,00	-558 098,60
AE	2021-2716	ABONNEMENT LOGICIEL D'ACCOMPAGNEMENT DE TRAVAUX	272 000,00	-169 526,59
AE	2023-51113007	FONCTIONNEMENT DU SI APPRENTISSAGE	30 000,00	-30 000,00
AE	2023-51113009	FONCTIONNEMENT DU SI TRANSPORTS	600 000,00	-379 707,55
AE	2023-51113011	FONCTIONNEMENT DU SI ENVIRONNEMENT	400 000,00	-394 109,68
AE	2023-51113012	FONCTIONNEMENT DU SI ECONOMIE	50 000,00	-34 937,60
AP	2023-51071003	ACQUISITION MOBILIER POUR LES AGENTS EN SITUATION D'HANDI	15 000,00	-51,33
AP	2023-51021002	ACQUISITION MATERIELS INFORMATIQUES LOGICIELS POUR LE CES	170 000,00	-46 264,40
AP	2022-2179	ACQUISITION DE VEHICULES - LYCEES	150 000,00	-27 216,16
AP	2022-51051005	ACQUISITION VEHICULES-TRANSFERT COMPETENCES FEADER	200 000,00	-9 740,50
AP	2019-2194	ACQUISITION MOBILIER POUR LES AGENTS EN SITUATION D'HANDI	15 000,00	-7 710,14
AP	2021-2194	ACQUISITION MOBILIER POUR LES AGENTS EN SITUATION D'HANDI	15 000,00	-11 442,21
AP	2019-2195	CREATION D'ESPACES DE COWORKING ET CONVIVIALITE	300 000,00	-293 084,53
AP	2023-51071004	CREATION D'ESPACES DE COWORKING ET CONVIVIALITE	100 000,00	-70 596,88
AP	2020-2306	SI EDUCATION ET PATRIMOINE	3 000 000,00	-1 480 649,17
AP	2023-51111006	SI CULTURE ET SPORTS	50 000,00	-35 122,66
AP	2022-51101003	ENVIRONNEMENT NUMERIQUE	182 876,86	-3 049,61
AP	2017-2196	POSI EVOLUTION DES OUTILS LOGICIELS SECTEUR TRANSPORT	2 500 000,00	-827 356,54
AP	2017-2198	POSI EVOLUTION DES OUTILS LOGICIELS FORMATION ET APPRENT	1 176 000,00	-388 660,17
AP	2020-2309	SI FORMATION PROFESSIONNELLE	1 100 000,00	-978 701,66
AP	2023-51111010	SI ECONOMIE INV	150 000,00	-31 825,81
AE	2022-2314	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU CESER	350 000,00	-168 507,28
AE	2017-1656	MATERIELS ET FOURNITURES INFORMATIQUES	960 000,00	-235 631,02
AE	2017-1659	TELECOM	1 815 000,00	-89 371,73
AE	2022-51103003	FONCTIONNEMENT DE L'ENVIRONNEMENT NUMERIQUE	1 098 069,45	-4 847,56
AE	2022-2319	FONCTIONNEMENT DU SI FORMATION PROFESSIONNELLE	336 000,00	-143 431,63
AE	2022-1654	GARDIENNAGE	200 000,00	-117 252,80
AE	2021-1653	NETTOYAGE DES LOCAUX	1 300 000,00	-903 900,28
AP	2018-1650	ETUDES ET TRAVAUX DE BATIMENT	1 330 000,00	-230 852,66
AP	2022-2180	ACQUISITION DE VEHICULES	200 000,00	-35 062,98
AP	2022-2181	ACQUISITION DE MATERIELS ET MOBILIER	300 000,00	-10 602,10
AE	2018-1906	ASSURANCE RISQUES STATUTAIRES 2013-2021	9 826 000	-272 701,58
AE	2023-51073001	NETTOYAGE DE LOCAUX	350 000,00	-62 786,82
<b>FINANCES</b>				
AE	2021-1002	DEPENSES IMPREVUES	10 000 000,00	-8 828 132,24
AP	2023-1001	DEPENSES IMPREVUES	15 000 000,00	-12 500 000,00
AE	2023-1002	DEPENSES IMPREVUES	15 000 000,00	-15 000 000,00
AP/AE	N° AP/AE	Libellé	Montant voté	Montant annulé
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>				
AE	2020-2109	EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES	2 000 000,00	-1 520 200,81
AE	2022-2109	EQUIPEMENTS DE PROTECTIONS INDIVIDUELLES	350 000,00	-220 098,22
AE	2023-53033171	PRESTATIONS DE SERVICE SOCIAL	250 000,00	-50 596,00
<b>EUROPE</b>				
AE	2022-9139	REACT- EU SANTE	800 000,00	0,00
AE	2015-9088	POCVL P14C 20 - EE BATIMENTS - ANIM. FORM. REGION BENEF.	602 800,00	-59 965,00
AE	2015-9075	AT PO FEDER CENTRE FCT	6 273 000,00	-6 273 000,00
AE	2015-9076	AT PO FSE CENTRE FCT	2 380 000,00	-2 380 000,00
AE	2015-9077	AT POI FEDER LOIRE FCT	1 000 000,00	-1 000 000,00
AE	2023-51023002	COMITE DE SUIVI DES EVALUATIONS	200 000,00	-200 000,00

## Caducité des AP/AE

La date de caducité des AP/AE suivantes étant dépassée, le montant des enveloppes est ramené au montant affecté. Les opérations de mandatement continuent à s'exécuter.

AP/AE	N° AP/AE	Date limite d'affectation	Libellé	Montant voté	Montant diminution
<b>ECONOMIE</b>					
AE	2023-11013001	31/12/2023	ACCOMPAGNER L'ECONOMIE DE PROXIMITE ET L'ATTRACTIVITE DES TE	888 000,00	-375 286,42
AE	2018-1647	31/12/2019	PASS CREATION CENTRE-VAL DE LOIRE	630 962,00	-12 660,00
AE	2023-11023001	31/12/2023	PROMOUVOIR L'ENTREPRENARIAT ET DEVELOPPER LA CREATION-REPRIS	475 000,00	-55 314,26
AE	2020-4003	31/12/2021	CAP FORMATION CENTRE	1 675 451,00	-525 955,72
AE	2023-11053001	31/12/2023	SOUTENIR LA FORMATION ET LE CAPITAL SOCIAL	782 800,00	-24 098,88
AE	2022-1634	31/12/2022	PROGRAMME ENVIRONNEMENT ET RSE	223 570,00	-28 285,63
AE	2022-1635	31/12/2022	DIAGNOSTIC STRATEGIQUE	60 000,00	-7 200,00
AE	2023-11033001	31/12/2023	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS DES ENTREPRISES	2 170 000,00	-1 075 431,00
AE	2019-0584	31/12/2019	CAP ASSO	8 547 748,72	-269 112,28
AE	2020-0584	31/12/2021	CAP ASSO	11 011 494,95	-312 160,34
AE	2021-0584	31/12/2021	CAP ASSO	6 048 775,00	-142 438,89
AE	2022-1619	31/12/2023	INDUSTRIE DU FUTUR, CLUSTER ET ACTIONS COLLECTIVES	915 000,00	-43 080,09
AE	2022-11063001	31/12/2023	STRUCTURATION DE FILIERES	400 000,00	-200 000,00
AE	2023-11063002	31/12/2023	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DES FILIERES ET DES RESEAUX	3 128 500,00	-422 276,23
AE	2023-11043001	31/12/2023	SOUTENIR LA STRUCTURATION ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ESS	1 785 000,00	-233 000,00
AP	2023-11011001	31/12/2023	ACCOMPAGNER L'ECONOMIE DE PROXIMITE ET L'ATTRACTIVITE DES TE	5 000 000,00	-2 785 819,01
AP	2022-1769	31/12/2022	CAP CREATION REPRIS CENTRE	3 862 152,95	-101 493,10
AP	2020-4002	31/12/2021	CAP EMPLOI FORMATION CENTRE	2 347 587,50	-341 250,00
AP	2021-4002	31/12/2023	CAP EMPLOI FORMATION CENTRE	729 615,00	-199 940,00
AP	2022-4022	31/12/2022	CAP EMPLOI FORMATION CENTRE	645 938,00	-19 000,00
AP	2023-11041001	31/12/2023	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS DES ENTREPRISES	3 400 000,00	-3 153 680,00
AP	2019-1759	31/12/2019	CAP DEVELOPPEMENT ET RELOCALISATION	10 392 273,16	-765 084,57
AP	2020-1759	31/12/2021	CAP DEVELOPPEMENT ET RELOCALISATION	12 200 000,00	-996 404,87
AP	2021-1759	31/12/2021	CAP DEVELOPPEMENT ET RELOCALISATION	4 630 694,65	-112 882,64
AP	2022-1759	31/12/2022	CAP DEVELOPPEMENT ET RELOCALISATION	10 000 000,00	-579 475,06
AP	2023-11071001	31/12/2023	SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT ET LA RELOCALISATION DES ENTREPRISES	17 200 000,00	-3 153 175,48
AP	2020-0897	31/12/2021	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	6 072 550,84	-599 884,11
AP	2021-0897	31/12/2021	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	2 342 432,20	-24 689,93
<b>AGRICULTURE ET FORETS</b>					
AE	2023-12013268	31/12/2023	APPUI A L'EMPLOI ET INSTALLATIONS	1 077 000,00	-92 265,10
AE	2022-1275	31/12/2022	CAP CONVERSION ET AGROECOLOGIE	214 606,40	-110 580,16
AE	2023-12023644	31/12/2023	ANIMATION ET APPUI AUX PROJETS DE FILIERES BIOLOGIQUES	1 025 000,00	-37 876,58
AE	2014-1277	31/12/2021	CAP FILIERES	16 621 375,67	-96 775,91
AE	2022-1277	31/12/2022	CAP FILIERES	2 452 943,76	-133 211,22
AE	2014-1278	31/12/2021	EXPERIMENTATION INNOVATION (FONCT)	3 418 413,94	-12 698,25
AE	2023-12033277	31/12/2023	CAP FILIERES	2 400 000,00	-301 426,77
AE	2023-12033278	31/12/2023	EXPERIMENTATION INNOVATION (FONCT)	350 000,00	-124 280,56
AE	2023-12033643	31/12/2023	PROMOTION DE L'AGRICULTURE REGIONALE	500 000,00	-13 349,27
AE	2022-0834	31/12/2022	FILIERE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE REGIONALE	778 956,91	-17 521,11
AE	2023-12043834	31/12/2023	FILIERE ALIMENTAIRE ET AGRICULTURE REGIONALE	1 210 000,00	-110 023,94
AP	2014-1266	31/12/2021	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION INNOVATION (INVEST)	6 353 050,13	-36 696,73
AP	2022-1266	31/12/2022	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION INNOVATION (INVEST)	795 256,60	-106 903,03
AP	2023-12031266	31/12/2023	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION INNOVATION (INVEST)	1 540 000,00	-507 348,17
AP	2022-1265	31/12/2022	CAP FILIERES - MATERIEL	2 823 460,29	-2 141,24
AP	2022-2635	31/12/2022	CAP FILIERES PETITS INVESTISSEMENTS	395 896,19	-11 094,99
AP	2023-12051267	31/12/2023	CAP FILIERES APPUI TECHNIQUE ET AUDITS STRATEGIQUES	860 000,00	-163 476,59
AP	2023-12051635	31/12/2023	CAP FILIERES PETITS INVESTISSEMENTS	700 000,00	-147 949,99
<b>TOURISME</b>					
AE	2023-13033656	31/12/2023	CRT FONCTIONNEMENT	3 528 000,00	-30 000,00
AP	2022-1229	31/12/2022	CAP DEVELOPPEMENT INVESTISSEMENT	182 745,00	-19 988,41
AP	2023-13011229	31/12/2023	CAP TOURISME FILIERES INVESTISSEMENT	505 000,00	-139 780,00
AP	2018-37220	31/12/2022	CG 37 - DEVELOPPEMENT DE NOUVELLES VOIES VERTES	530 000,00	-320 243,00
AP	2019-0068	31/12/2020	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 815 491,32	-68 611,12
AP	2020-0068	31/12/2021	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2 929 763,39	-266 934,10
AP	2022-0068	31/12/2022	HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 600 000,00	-250 875,30
AP	2023-13051664	31/12/2023	SLOW TOURISME INVESTISSEMENT	40 000,00	-21 613,00
<b>RECHERCHE</b>					
AP	2018-0850	31/12/2019	APPELS A PROJETS	4 626 759,37	-19 953,48
AP	2019-0850	31/12/2020	APPELS A PROJETS	6 197 340,62	-70 753,35
AP	2020-0850	31/12/2021	APPELS A PROJETS	10 261 998,00	-49 684,28
AP	2024-14011850	31/12/2024	APPELS A PROJETS	4 400 000,00	-668 000,00
AP	2020-1429	31/12/2025	ARD CVL	30 000 000,00	-3 000 000,00
AE	2020-0472	31/12/2021	BOURSES DOCTORALES	7 792 763,00	-51 445,68
AE	2022-0472	31/12/2024	BOURSES DOCTORALES	4 159 133,00	-15 400,00
AE	2024-14013472	31/12/2024	BOURSES DOCTORALES	4 625 424,00	-568 234,00
AE	2020-1503	31/12/2021	PARTENARIAT REGION UNIVERSITES	1 496 226,70	-50 373,65
AE	2022-1503	31/12/2022	PARTENARIAT REGION UNIVERSITES	494 000,00	-64 069,82
AE	2020-1594	31/12/2021	COLLOQUES ET PROGRAMMES D'ETUDES	69 900,00	-2 000,00
AE	2023-14013594	31/12/2023	COLLOQUES ET PROGRAMMES D'ETUDES	67 000,00	-3 000,00
AE	2019-1850	31/12/2021	APPEL A PROJETS FONCTIONNEMENT	2 711 730,86	-87 365,00
AE	2023-14023597	31/12/2023	CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	321 000,00	-91 890,00

AP/AE	N° AP/AE	Date limite d'affectation	Libellé	Montant voté	Montant diminution
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>					
AP	2018-0460	31/12/2019	UNIVERSITE NUMERIQUE ET FORMATION	500 000,00	-100 000,00
AE	2023-23023127	31/12/2023	AIDES VIE ET UDIANTE	582 000,00	-184 000,00
AE	2024-23023127	31/12/2024	AIDES VIE ET UDIANTE	1 582 000,00	-350 000,00
AP	2024-23021001	31/12/2024	AMI CAMPUS VIE ETUDIANTE INVEST	700 000,00	-100 000,00
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>					
AE	2020-0573	31/12/2021	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D EMPLOI	78 000 000,00	-23 267 559,15
AE	2022-0573	31/12/2023	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D EMPLOI	73 000 000,00	-5 483 924,39
AE	2022-0574	31/12/2023	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE	4 750 000,00	-409 823,60
AE	2022-0971	31/12/2023	ACTIONS DE FORMATIONS SUBVENTIONNEES	2 720 000,00	-160 684,32
AE	2019-2321	31/12/2023	PRIC ACTIONS A VENIR 2019 2022	136 846 035,00	-55 696 996,95
AE	2022-2621	31/12/2023	PACTE AXE 2 VISAS PLUS PARCOURS VERS L EMPLOI	4 150 000,00	-156 927,84
AE	2020-2636	31/12/2023	GPECT PACTE	1 500 000,00	-324 808,25
AE	2022-2821	31/12/2023	PACTE AXE 1 2022	6 500 000,00	-4 580 698,00
AE	2020-2825	31/12/2023	PACTE AXE 1 - 7 - NOUVEAUX MODES VAE 2020	725 000,00	-178 254,85
AE	2022-2831	31/12/2023	FLERAMALPHA	13 000 000,00	-203 128,80
AE	2020-2834	31/12/2023	PACTE AXE 1 2021	1 937 000,00	-1 112 506,05
AE	2022-2838	31/12/2023	PACTE - AXE 2 - 26 - OFFRE DE FORMATION RENOUVELEE PSMJ	1 550 000,00	-342 266,51
AE	2022-2921	31/12/2023	PACTE AXE 2 2022	3 040 000,00	-1 271 492,62
AE	2020-2811	31/12/2023	PACTE - AXE 2 - 21 - COMBO PARFAIT - PERMIS DE CONDUIRE	3 500 000,00	-17 081,44
AE	2019-2421	31/12/2023	PACTE AXE 3 - LAB INNOVATION PUBLIQUE 2019 2022	1 025 000,00	-624 351,68
<b>EQUILIBRE ET SOLIDARITE TERRITORIALE</b>					
AP	2015-1732	31/12/2023	CRST BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS	6 983 841,31	-4 838,86
AP	2015-1733	31/12/2023	CRST VENDOMOIS	8 382 353,76	-17 649,46
AP	2013-1868	31/12/2021	CRST GRANDE SOLOGNE	5 552 186,12	-26 750,00
AP	2015-1892	31/12/2023	CRST LOIRE VAL D'AUBOIS	5 683 000,00	-799 085,45
AP	2015-1893	31/12/2023	CRST VALENCAY	6 418 300,00	-815 794,68
AP	2015-15104	30/06/2021	CPER - 7 - POLES MULTIMODAUX AGGLO (2015-2020)	7 088 763,70	-65 732,75
AP	2015-1894	31/12/2023	CRST VAL DE CREUSE VAL D'ANGLIN	5 809 000,00	-975 912,36
AP	2015-18205	31/12/2022	CG 18 (2015-2020) HBGT PERSONNES AGEES	4 049 000,00	-462,00
AP	2015-36204	31/12/2022	CG 36 (2015-2020) PIG PA	1 190 409,60	-13 243,04
AP	2020-37237	31/12/2022	CG 37 (2015-2021) HABITAT INCLUSIF	247 325,00	-7 500,00
AP	2015-15101	30/06/2021	CPER - 7 - TELEMEDECINE (2015-2020)	580 738,55	-87 806,25
<b>TRANSITION ECOLOGIQUE ET BIODIVERSITE</b>					
AE	2015-15264	31/12/2021	CPER 3 ECONOMIE CIRCULAIRE 2015-2020	1 198 438,68	-34 087,42
AP	2015-1517	31/12/2023	PLAN PREVENTION RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)	2 000 000,00	-342 546,51
AP	2015-15201	31/12/2020	CPER 3 BATIMENTS DURABLES 2015-2020	2 797 850,04	-35 431,00
AP	2015-15200	31/12/2020	CPER 3 ENERGIES RENOUVELABLES 2015-2020	6 625 613,36	-244 120,78
<b>TRANSPORTS ET MOBILITES DURABLES</b>					
AE	2019-2281	31/12/2021	FONCTIONNEMENT NOUVEAUX USAGES INTERMODALITES	500 000,00	-11 345,60
AE	2018-2255	31/12/2022	CONVENTIONS AO2 SCOLAIRES	26 000 000,00	-1 822 959,45
AE	2019-2272	31/12/2023	MOBILITES RURALES	2 100 000,00	-1 178 672,00
AP	2020-2285	31/12/2023	TRAINS HYDROGENE	2 000 000,00	-1 593 200,00
AP	2015-15305	31/12/2023	CPER - 1 - PN POLT (2015-2020)	4 600 000,00	-1 563 656,00
AP	2018-2238	31/12/2022	ELEMENTS INTERMODALITES	200 000,00	-169 544,00
AP	2017-1480	31/12/2023	AMENAGEMENT BV GARE DE CHATEAUDUN	1 850 000,00	-4 017,60
AP	2018-2223	31/12/2022	INVESTISSEMENTS GARES ROUTIERES	500 000,00	-6 552,00
AP	2018-2224	31/12/2021	MOBILIER URBAIN FOURNITURE ET POSE 2018-2022	600 000,00	-186 703,56
AP	2022-34081009	31/12/2022	CPER 2023-2027 CAPILLAIRES MONTARGIS QUIERS	1 500 000,00	-112 500,00
AP	2020-2283	31/12/2023	CENTRE DE MAINTENANCE ORLEANS - FONCIER	10 000 000,00	-4 354 885,40
AP	2018-22449	31/12/2023	CPER 1- TRAVAUX DOURDAN LA MEMBROLLE	32 100 000,00	-138 136,75
AP	2022-2890	31/12/2023	ATELIER CHARTRES - AVP PRO	32 515 000,00	-28 015 000,00
AE	2021-2876	31/12/2024	PLAN REGIONAL MOBILITES VELO II OBSERVATOIRE	1 000 000,00	-500 000,00
AE	2019-2273	31/12/2024	FONCTIONNEMENT BILLETTEQUE INTERURBAINE	3 000 000,00	-1 500 000,00
<b>COOPERATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE</b>					
AE	2021-2553	31/12/2021	PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX	155 721,61	-1 846,55
AE	2022-2553	31/12/2022	PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX	223 525,08	-4 112,01
AE	2023-35013002	31/12/2023	MISE EN RESEAU DES ACTEURS	240 000,00	-1 300,00
AE	2023-35013005	31/12/2023	VIE	125 000,00	-2 818,40
AE	2016-1688	31/12/2022	VOLONTAIRES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	960 000,00	-413 891,58
AE	2016-1689	31/12/2020	MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	2 026 833,80	-46 588,08
AE	2022-1689	31/12/2022	MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	375 824,85	-14 175,75
AE	2023-35023002	31/12/2023	VOLONTAIRES DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	103 000,00	5 556,00
AE	2023-35023001	31/12/2023	MISE EN OEUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	500 000,00	-281 141,62
AP	2019-2551	31/12/2021	PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX	251 874,53	-3 343,92
AP	2022-2551	31/12/2022	PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX	100 000,00	-2 050,00
AP	2023-35011003	31/12/2023	PROJETS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX	110 000,00	-4 243,00